UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse des effets du développement du secteur privé sur la pauvreté en Afrique (1996-2022)

Uwimana, Faustin; Sous la direction du : Pr. Arcade Ndorocimpa

2024
UB, FSEA
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1939

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MASTER EN ANALYSE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT

==========

ANALYSE DES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ SUR LA PAUVRETE EN AFRIQUE (1996-2022)

Par :

UWIMANA Faustin

Mémoire

Présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Analyse Economique et Développement

Option : Analyse Economique

Sous la direction du :

Pr. Arcade NDORICIMPA

Bujumbura, Octobre 2024

COMPOSITION DU JURY

Président : Pr. Gilbert NIYONGABO

Directeur : Pr. Arcade NDORICIMPA

Secrétaire : Dr Théogène NSENGIYUMVA

DEDICACES

A Dieu Tout Puissant ;

A mes courageux parents qui, par leur amour, leur soutien, tous les sacrifices consentis et leurs précieux conseils, ont œuvré pour ma réussite. Pour leur assistance et présence dans ma vie, puisse ce modeste travail exprimer l'éternelle gratitude que j'éprouve à leur égard ;

A mes frères et ma sœur ;

A mon oncle Adolphe MANIRAKIZA, sans son soutien et son amour ce travail n'aurait tout simplement jamais été achevé ;

A mes oncles et tantes, à travers leurs encouragements et soutien inconditionnel ;

A mes amis et connaissances ;

Et à tous les enseignants qui ont su me dispenser leur savoir durant tout mon parcours scolaire ;

Je dédie ce mémoire.

UWIMANA Faustin

REMERCIEMENTS

Au terme de la réalisation de ce travail de recherche, il nous semble impérieux d'exprimer mes sentiments de profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à ma formation scientifique. Je tiens d'abord à rendre grâce au bon Dieu pour m'avoir permis d'atteindre ce niveau d'études, et donné la force dans les moments difficiles ;

Je tiens à exprimer également ma profonde gratitude au Professeur Arcade NDORICIMPA, mon Directeur de mémoire, qui, malgré ses multiples occupations, a accepté de diriger et d'encadrer la réalisation de ce travail de recherche. Son expérience, son soutien, sa disponibilité, ses conseils et ses remarques scientifiques m'ont été d'une importance sans égale, me guidant efficacement ainsi dans mes premiers pas de recherche. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Mes vifs remerciements vont également aux membres du Jury pour le temps sacrifié à lire ce travail et procéder à son évaluation et a bien voulu faire partie du Jury.

Mes remerciements s'adressent aussi à tous mes éducateurs, dès l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, spécialement à tous les enseignants de la FSEG plus particulièrement ceux du département d'Economie Politique, pour la formation dont ils nous ont faits bénéficier ; ils se sont donnés corps et âme pour nous donner une formation tant morale qu'intellectuelle de meilleure qualité. Que Dieu le Tout Puissant vous rétribue.

Mes sincères remerciements vont à l'endroit de mes chers parents pour les efforts conjugués à mon égard lesquels chaque jour me font sentir le courage de continuer de me battre pour réussir à tout prix. A mes chers frères et sœur pour leur soutien, l'encouragement, l'affection et le partage de pain et de la peine. Qu'ils soient honorés pour leurs loyaux services qu'ils rendent à notre nation. Mes remerciements vont ensuite à toute la famille dans son ensemble**,** pour son assistance inconditionnelle apportée à mon égard. C'est grâce à leurs encouragements que j'ai opté pour la réalisation du présent travail, et c'est grâce aussi à son soutien. Que Dieu Tout Puissant vous garde et vous procure santé, bonheur et longue vie.

Enfin, mes remerciements vont à tous ceux qui m'ont aidé tels que mes amis et les camarades de classe à tous les niveaux, près ou de loin, que mes remerciements leur parviennent pour leurs contributions à la réalisation et à la présentation du présent travail qui marque un pas de plus vers ma réussite.

RESUME

Cette étude vise à analyser les effets du développement du secteur privé sur la pauvreté en Afrique.

Pour atteindre cet objectif, cette étude utilise le modèle des données de panel dynamique par la méthode des moments généralisés (GMM en système) sur un échantillon de 37 pays pour la période de 1996 à 2022.

En effet, pour les effets de l'investissement privé sur la pauvreté que ce soit pour l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté, les résultats des estimations économétriques de l'étude prouvent que l'investissement privé engendre des effets négatifs sur la pauvreté en Afrique. De même, pour les crédits domestiques fournis au secteur privé, les résultats des estimations économétriques de l'étude prouvent qu'ils génèrent des effets négatifs et significatifs sur la pauvreté en Afrique que ce soit pour l'incidence de la pauvreté et pour la profondeur de pauvreté.

En définitive, en se concentrant sur le renforcement du secteur privé par une augmentation des investissements et l'amélioration du secteur financier, les pays africains pourraient potentiellement réduire la pauvreté au sein de leur population.

Mots clés : Profondeur de la pauvreté, Incidence de la pauvreté, Investissement privé, Méthode des moments généralisés (GMM), Crédits domestiques, Afrique.

ABSTRACT

This study aims to analyze the effects of private sector development on poverty in Africa.

To achieve this objective, this study uses the dynamic panel data model by the generalized method of moments (GMM in system) on a sample of 37 African countries for the period from 1996 to 2022.

Indeed, for the effects of private investment on poverty, whether for the incidence of poverty or the depth of poverty, the results of the econometric estimations of the study prove that private investment generates negative effects on poverty in Africa. Similarly, for domestic credits provided to the private sector, the results of the econometric estimations of the study prove that they generate negative and significant effects on poverty in Africa, whether for the incidence of poverty or for the depth of poverty.

Ultimately, by focusing on strengthening the private sector through increased investment and improvement of the financial sector, African countries could potentially reduce poverty among their population.

Keywords: Poverty depth, Poverty incidence, Private investment, Generalized method of moments (GMM), Domestic credit, Africa.

TABLE DES MATIERES

COMPOSITION DU JURY **i**
DEDICACES **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
LISTE DES GRAPHIQUES **ix**
LISTE DES TABLEAUX **x**
SIGLES ET ABREVIATIONS **xi**
AVANT-PROPOS **xii**
0. INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Contexte et justification 1
0.2. Problématique 5
0.3. Objectifs de la recherche 7
0.4. Hypothèses 8
0.5. Méthodologie de recherche 8
0.6. Délimitation et articulation de la recherche 8
0.7. Articulation du travail 9
CHAPITRE.I : LITTERATURE SUR LES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE **10**
Introduction 10
Section 1 : Développement du secteur privé et réduction de la pauvreté 10
I.1.1. Définition de la pauvreté et contexte africain 10
I.1.2. Relations entre le développement du secteur privé et croissance économique 11
I.1.2.1. Définition du secteur privé avec envergure sur l'entrepreneuriat 11
I.1.2.2. Secteur privé et croissance économique à travers la littérature 12
I.1.3. Relations entre le secteur financier et la pauvreté 15
I.1.3.1. Mesures et indicateurs de pauvreté 15
I.1.3.2. Revue littéraire sur le secteur financier et la pauvreté 19
I.1.4. Relations entre le secteur privé et la pauvreté 22
Section 2 : Les institutions et la lutte contre la pauvreté 25
I.2.1. Le partenariat public-privé : un catalyseur du développement 25

I.2.1.1. La compréhension du concept selon quelques courant de pensé 25
I.2.1.2. Le partenariat de nos jours, son rôle dans le développement et lutte contre la pauvreté 30
I.2.2. La gouvernance et la lutte contre la pauvreté 34
I.2.2.1. Les définitions du point de vue mondiale 35
I.2.2.2. La gouvernance et la lutte contre la pauvreté à travers la littérature 36
I.2.3. Efficacité des pouvoirs publics et la lutte contre la pauvreté 37
I.2.4. La corruption et la lutte contre la pauvreté 39
Conclusion du premier chapitre 41
CHAPITRE II : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE : FAITS STYLISES 42
Introduction 42
Section 1 : Faits stylisés sur l'évolution de la pauvreté en Afrique 42
II.1.1. Evolution de la pauvreté en Afrique 43
II.1.1.1. Analyse de l'incidence de la pauvreté la plus récente en Afrique 43
II.1.1.2. Analyse de la profondeur de la pauvreté la plus récente en Afrique 45
Section 2. Evolution des variables macroéconomiques mise en relation en Afrique 47
II.2.1. Analyse de l'évolution du secteur privé en Afrique 48
II.2.1.1. Tendance l'investissement privé en Afrique subsaharienne 48
II.2.1.2. Tendance de crédit domestique fourni au secteur privé en Afrique 50
II.2.1.3. Analyse du niveau moyen des crédits domestique fourni au secteur privé 52
II.2.2 Tendance des autres variables macroéconomiques utilisées 53
II.2.2.1. Tendance de PIB réel et de la valeur ajoutée agricole en Afrique Subsaharienne 53
II.2.2.2. Analyse de la tendance de l'inflation en Afrique 57
II.2.2.3. Analyse de la tendance de la croissance de la population en Afrique 58
II.2.3. Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et la pauvreté en Afrique 59
Section 3. Analyse de la gouvernance en Afrique : Un aperçu de la situation actuelle 66
II.3.1. Etat des lieux de la stabilité politique 66
II.3.2. Tendance du contrôle de la corruption dans les pays africains 67
Conclusion du deuxième chapitre 70

CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ SUR LA PAUVRETE EN AFRIQUE 72
Section 1 : Des données de panel 72
III.1.1. Introduction et contexte global des méthodes des données de panel 72
III.1.2. Le modèle dynamique 74
Section 2 : Spécification du modèle d'étude et analyse des signes attendus 78
III.2.1. Spécification du modèle d'étude 78
III.2.2. Analyse des signes attendus 81
Section 3 : Analyse et interprétation des résultats 86
III.3.1. Analyse empirique des effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique 86
III.3.1.1. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de l'incidence de la pauvreté 87
III.3.1.2. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de la profondeur de la pauvreté 89
III.3.2. Analyse empirique des effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique 91
III.3.2.1. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de l'incidence de la pauvreté 92
III.3.2.2. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de l'incidence de la pauvreté 94
Conclusion du troisième chapitre 96
CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS 97
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 100
ANNEXES 107

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : L'incidence de la pauvreté la plus récente en Afrique 43
Graphique 2 : Niveau de la profondeur de la pauvreté la plus récente en Afrique. 46
Graphique 3 : Evolution de l'investissement privé en pourcentage du PIB en Afrique subsaharienne (1996-2022) 49
Graphique 4 : Evolution du crédit domestique fourni au secteur privé % du PIB et en moyenne de l'échantillon en Afrique (1996-2022) 51
Graphique 5 : Niveau moyen de crédits domestiques fournis au secteur privé par pays en % du PIB en Afrique (1996-2022) 52
Graphique 6 : Evolution du PIB réel de 2015 en dollars Américains en Afrique Subsaharienne 55
Graphique 7 : Evolution de la Valeur ajoutée Agricole dans le PIB en Afrique Subsaharienne (1996-2022) 56
Graphique 8 : Evolution moyenne de l'inflation en Afrique en 57
Graphique 9 : Evolution moyenne de la croissance de la population en Afrique 58
Graphique 10 : Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et l'incidence de la pauvreté en Afrique 60
Graphique 11: Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et la profondeur de la pauvreté en Afrique 61
Graphique 12 : Analyse graphique de la relation entre le crédit domestique fourni au secteur privé et l'incidence de la pauvreté en Afrique 62
Graphique 13 : Analyse graphique de la relation entre le crédit domestique fourni au secteur privé et la profondeur de la pauvreté en Afrique 63
Graphique 14 : Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et le crédit fourni au secteur privé en Afrique (1996-2022). 64
Graphique 15 : Evolution de la stabilité politique et absence de violence en Afrique (1996-2022) 66
Graphique 16: Analyse du contrôle de corruption en moyenne par pays en Afrique 68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1 : Résumé des signes attendus 85
Tableau 2 : Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact de l'investissement privé sur la pauvreté dans les pays de l'Afrique : Utilisation de l'incidence de la pauvreté 87
Tableau 3 : Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact de l'investissement privé sur la pauvreté dans les pays de Afrique : utilisation de la profondeur de la pauvreté 89
Tableau 4: Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact du crédit au secteur privé sur la pauvreté : utilisation de l'incidence de la pauvreté 92
Tableau 5 : Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact du crédit au secteur privé sur la pauvreté : utilisation de la Profondeur de la pauvreté 94

SIGLE ET ABREVIATIONS

CCOR : Contrôle de la corruption exprimée en valeurs estimés
EAP : Entreprise de Lutte Contre la Pauvreté
FMI : Fond Monétaire Internationale
FSEG : Faculté des Sciences Economique et de Gestion
GMM : Generalized Method of Moments
IDM : Indicateurs de Développement Mondiale
LAPD : le logarithme népérien de l'aide publique au développement
LCDSP : le logarithme népérien des crédits domestique fournis au secteur privé
LCP : le logarithme népérien de la croissance démographique
LFIP : le logarithme népérien de la formation de l'investissement privé
LIDE : Investissements directs étrangers exprimé en entrée nettes en % du PIB
LINF : le logarithme népérien du taux d'inflation
LPAGVA : le logarithme népérien de la part de la valeur ajoutée de l'agriculture
LPIBHR : le logarithme népérien du produit intérieur brut par habitant réel
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD : Objectifs De Développement Durable
OMD : Objectifs Millénaires du Développement
PAS : Politique d'Ajustement Structurel
PED : Pays en Développement
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petit Et Moyen Entreprises
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP : Partenariat public-privé
STAPO : stabilité politique exprimé en valeurs estimés
WDI : World Development indicators

AVANT-PROPOS

Ce document, qui se concentre sur l'analyse des effets du développement du secteur privé sur la pauvreté en Afrique sur une période de 27 ans (1996-2022), vise à évaluer les mesures susceptibles de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être des populations. Il a été rédigé dans le cadre d'un mémoire de recherche en Analyse Economique et Développement pour l'obtention du diplôme de master, spécialité : Analyse Economique. Le choix de ce sujet découle de l'intérêt pour la relation entre le développement du secteur privé et la pauvreté.

Ce travail offre des perspectives utiles aux décideurs politiques pour l'orientation des politiques économiques en faveur d'un développement durable et de la réduction de la pauvreté en Afrique. En enrichissant la littérature existante avec de nouvelles preuves empiriques sur les liens entre le secteur privé et la pauvreté en Afrique, il apporte une contribution importante. Il constitue également une ressource pour les chercheurs nationaux et internationaux intéressés par des problématiques similaires.

Enfin, les implications des politiques économiques formulées à partir des conclusions de ce travail pourraient avoir un impact significatif sur la réputation de l'Afrique, offrant ainsi des opportunités de changement positif pour les autorités politiques des pays africains.

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Contexte et justification

Après les OMD, un objectif post-OMD a été signé en 2015 dans le cadre des ODD des Nations Unies traduisant ainsi que certains pays connaissent encore des niveaux de pauvreté élevés. Dans ce cas, des investissements de capitaux considérables sont nécessaires pour redresser la barre. L'investissement du secteur privé apparait comme une solution à cette situation dans la mesure où il constitue une source importante de création des richesses. Ainsi, les entrées de capitaux sont présentées comme des catalyseurs du développement et implicitement de réduction de la pauvreté.

Dans le même ordre d'idées, la lutte contre la pauvreté demeure la priorité principale mondiale engageant tous les pays sans exception aucune en générale et une priorité de l'Afrique en particulier. Par ailleurs, cette lutte figure parmi les principaux objectifs des politiques et des stratégies de développement des principales institutions internationales telles que la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE, le PNUD.

En effet, la pauvreté est une injustice flagrante qui prive les individus de leurs droits fondamentaux tels que l'accès à une alimentation adéquate, à l'éducation, aux soins de santé et à un logement décent. En tant que société mondiale, il est de notre devoir de garantir une vie digne à tous les êtres humains. De plus, Les ODD, adoptés par les Nations Unies, incluent l'élimination de la pauvreté comme l'un des objectifs clés. Les pays du monde entier se sont engagés à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, ce qui témoigne de son statut de priorité mondiale(Banque Mondiale, 2019).

De plus, la pauvreté est étroitement liée aux inégalités économiques et sociales. En s'attaquant à la pauvreté, nous cherchons également à réduire les écarts de richesse et à promouvoir une répartition plus équitable des ressources et des opportunités. Ici, il nous revient de souligner que la pauvreté est souvent associée à l'instabilité sociale, aux tensions et aux conflits. En luttant contre la pauvreté, nous favorisons la stabilité sociale, la cohésion communautaire et la paix, créant ainsi un environnement propice au développement durable(Deaton, 2003).

Ce faisant, la réduction de la pauvreté va de pair avec une croissance économique durable et inclusive. En investissant dans les populations défavorisées, en leur offrant des opportunités d'emploi et en renforçant leurs accès aux services de base, nous stimulons la croissance économique et favorisons une prospérité partagée.

Plus encore ; la pauvreté est souvent un des facteurs déterminant des mouvements migratoires. En luttant contre la pauvreté, nous contribuons à réduire les pressions migratoires forcées et à favoriser des migrations plus sûres et plus régulières, qui bénéficient tant aux pays d'origine qu'aux pays d'accueil.

Toutefois, la lutte contre la pauvreté nécessite une coopération et une solidarité internationales et régionales, les pays développés ont un rôle essentiel à jouer en fournissant une assistance financière, en transférant des connaissances et en ouvrant leurs marchés aux pays en développement, afin de soutenir leurs efforts de réduction de la pauvreté (Deaton, 2003).

En Afrique, cette lutte prend un accent particulier du fait que l'Afrique est le continent le plus touché par la pauvreté, avec un pourcentage élevé de personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême. La Banque mondiale estime que près de la moitié de la population africaine vit avec moins de 2,15 dollars par jour (WDI, 2022). La gravité de la situation nécessite une attention particulière et des mesures spécifiques pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations.

De surcroît, l'Afrique connaît une croissance démographique rapide, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources et les infrastructures existantes. La lutte contre la pauvreté est essentielle pour répondre aux besoins croissants de la population, tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et à d'autres services de base. Ainsi, nous sommes sans ignorer que la pauvreté a des conséquences dévastatrices sur le développement humain en Afrique. Elle entrave l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et à d'autres droits fondamentaux. Réduire la pauvreté est essentiel pour améliorer la qualité de vie des individus et favoriser leur plein potentiel.

En outre, l'Afrique est confrontée à des inégalités socioéconomiques importantes, avec une concentration des richesses et des opportunités entre les mains d'une minorité. Cela alimente les disparités et les tensions sociales. La lutte contre la pauvreté vise à réduire ces inégalités et à promouvoir une croissance économique inclusive, où tous les individus ont la possibilité de prospérer. Aussi, la pauvreté peut être un facteur contributif à l'instabilité et aux conflits. Les populations pauvres sont souvent plus vulnérables à l'exploitation, à l'extrémisme violent et à d'autres formes de violence. En luttant contre la pauvreté, les pays africains cherchent à renforcer la stabilité, la sécurité et la cohésion sociale.

Sans aucun doute, la pauvreté en Afrique est souvent liée à d'autres défis tels que les maladies, l'instabilité politique, la corruption, le changement climatique, la migration forcée et la faim.

Dans le même veine, force est de constater que la lutte contre la pauvreté est cruciale dans le monde entier, et pas seulement en Afrique. Par ailleurs, en raison de la prévalence élevée de la pauvreté et des défis spécifiques auxquels l'Afrique est confrontée, la réduction de la pauvreté occupe une place particulièrement importante dans l'agenda de développement de la région.

Cependant, la lutte contre la pauvreté est donc étroitement liée à la réalisation d'autres objectifs de développement durable, tels que la santé, l'environnement, la paix et la sécurité alimentaire.

Les Nations Unies ont lancé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000, avec pour principal objectif de réduire la pauvreté et la famine sur une période de quinze ans. Cependant, selon le rapport de l'ONU, le bilan de la réalisation de ces objectifs est peu satisfaisant.

En 1990, près de la moitié de la population des pays en développement vivait avec moins de 1,25 dollar par jour. Cependant, cette proportion a chuté à 14 % en 2015. À l'échelle mondiale, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté a été réduit de plus de moitié, passant de 1,9 milliard en 1990 à 836 millions en 2015(Hugon, 2016).

De plus, la proportion de personnes souffrant de la faim dans les pays en développement a diminué d'environ la moitié après 1990, passant de 23,3 % en 1990-1992 à 12,9 % en 2014-2016. Cependant, le rapport souligne également les lacunes persistantes en matière d'aide publique au développement, ainsi que l'accès aux marchés, aux médicaments essentiels à des prix abordables et aux nouvelles technologies Ces lacunes ont entraîné un recul par rapport aux progrès déjà réalisés. En conséquence, en 2015, les Nations Unies ont décidé de mettre en place de nouvelles stratégies de développement, connues sous le nom d'Objectifs de Développement Durable(Hugon, 2016).

Au niveau régional, en 2013 l'union africaine met en place une des stratégies de développement appelé Agenda 2063 de l'union africaine qui englobe non seulement les aspirations futures de l'Afrique, mais identifie également les programmes clés qui peuvent stimuler la croissance économique et le développement du continent, conduisant ainsi à une transformation rapide de l'Afrique.

Parmi les domaines essentiels de cet agenda figurent l'augmentation des revenus, la création d'emplois et la promotion du travail décent, ainsi que la lutte contre la pauvreté, les inégalités et la faim, etc. (Commission de l'Union Africaine, 2015).

Du point de vue scientifique, cette étude peut jouer un rôle pertinent car elle permet de comprendre l'impact réel, de même elle permet d'évaluer de manière objective et rigoureuse l'efficacité des initiatives du secteur privé dans la réduction de la pauvreté. Cela permet de mesurer les résultats obtenus, d'identifier les bonnes pratiques et d'améliorer les stratégies en fonction des données recueillies.

Ensuite, les décideurs politiques de l'Afrique pourraient tirer pleinement des résultats de cette étude pour orienter leurs politiques de développement économique et social. En comprenant comment le secteur privé peut contribuer à la réduction de la pauvreté, les gouvernements peuvent mettre en place des incitations et des réglementations appropriées pour favoriser ces initiatives.

En effet, cette étude sur l'importance du secteur privé et sa contribution à la réduction de la pauvreté suscite alors un intérêt particulier : elle est directement liée à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 des Nations Unies et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine :

Enfin de compte, l'étude sur l'investissement dans le secteur privé et sa contribution à la réduction de la pauvreté est en phase avec l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Elle contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment la réduction de la pauvreté, le travail décent et la croissance économique, l'industrie, l'innovation et les infrastructures, et les partenariats pour la réalisation des objectifs. Elle est également pertinente par rapport aux aspirations de l'Agenda 2063, notamment l'industrialisation de l'Afrique, la croissance économique inclusive et les partenariats public-privé.

A ce stade de réflexion, la présente étude a donc raison d'être et c'est pourquoi elle est intitulée : ***« Analyse des effets du développement du secteur privé sur la pauvreté en Afrique ».***

0.2. Problématique

L'Afrique est depuis longtemps connue comme étant le continent possédant d'importantes ressources naturelles, terres arables, une population de jeunes économiquement actifs. Il compte environ d'une superficie 30,3 million de kilomètres. A cet effet, ses potentiels pourraient soutenir la croissance de l'Afrique, notamment les ressources naturelles, la mobilisation des ressources nationales (à travers l'épargne et les recettes fiscales), l'émergence et le renforcement des partenariats commerciaux et d'investissement (Cho & Tien, 2014).

Cependant, Lors de la session de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en septembre 2013, il a été reconnu que des retards importants, en particulier dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, ont été constatés, raison de la formulation des nouveaux objectifs appelés objectifs de développement durable. Les objectifs fixés pour 2030, en particulier en Afrique, ne seraient pas atteints en raison de divers obstacles structurels. Il a été souligné que la simple quête de "financements innovants" ne sera pas adéquate pour pallier ces déficiences, nécessitant une approche plus holistique pour surmonter ces défis complexes.

Certes, il est vrai que l'Afrique cumule les handicaps. Elle est partie d'une situation très particulière, celle de sociétés sans écriture qui n'ont découvert l'écrit qu'au travers du Coran pour une petite partie d'entre elles mais surtout dans le sillage de la colonisation.

Indéniablement, l'Afrique a été la région la plus lente en croissance depuis de nombreuses décennies, sauf dans les 10 à 15 dernières années. Selon le classement des pays les plus pauvres du monde des Nations Unies, 33 se trouvent en Afrique, 15 en Asie et seulement 1 en Amérique latine. En dépit de l'optimisme croissant sur le continent, 32 des 40 pays au plus bas de l'indice de développement humain des Nations Unies se trouvent en Afrique. En regardant l'indice de développement 2013 ajusté aux inégalités humaines, 24 des 25 plus mauvais résultats sont des pays africains (UNDP 2013). Donc, à partir d'une perspective comparative menée au niveau mondial, le continent a encore un long chemin à parcourir pour améliorer le bien-être de ses habitants.

Des défis demeurent en dépit des changements prometteurs établissant une base pour une solide croissance à l'avenir. Il s'agit notamment de l'énorme déficit en infrastructures, estimé à un montant de 93 milliards de dollars par année, l'insuffisance du développement du capital humain (par exemple dans les domaines de la santé et de l'éducation), et la faiblesse de la base

technologique et de la productivité agricole. La fuite des capitaux, qui est une des principales menaces pour la croissance de l'Afrique, coûte des milliards de dollars au continent chaque année. Depuis les années 1970, la fuite des capitaux a fait perdre au continent environ 700 milliards de dollars, ce qui fait de l'Afrique un créancier net du reste du monde (Ndikumana et Joyce 2013). Si cet argent avait été investi sur le continent, il aurait permis de relever les principaux défis de développement économique et humain. La lutte contre ce problème est au cœur de la croissance durable pour le continent. Entre autres défis se compte la prestation de service, qui limite les efforts de recouvrement des impôts.

Les décideurs et les chercheurs sont conscients de la nécessité de mettre en place des services sociaux équitables notamment Adedeji et al.,(2013); Manda et Mwakubo (2013) ; etc. On compte également la gestion inappropriée des ressources naturelles, les inégalités, le changement climatique, les fluctuations des prix mondiaux, le chômage des jeunes, la désindustrialisation et les conflits récurrents (comme au Burundi)

L'Afrique possède un potentiel considérable pour sa croissance, notamment à travers ses ressources naturelles, la mobilisation des ressources nationales via l'épargne et les recettes fiscales, ainsi que le développement de partenariats commerciaux et d'investissements. Cependant, malgré ces opportunités, le continent demeure largement affecté par la pauvreté, soulignant un écart significatif entre son potentiel et sa réalité économique actuelle.

Les pays africains ont poursuivi de nombreux modèles de développement économique et de régimes politiques au cours des cinq dernières décennies. Le choix est un processus complexe influencé par l'évolution économique, politique et historique de l'Afrique. Les modèles suivis jusqu'à présent sont les suivants : le modèle à deux secteurs ou le modèle de la main-d'œuvre excédentaire conçu par Arthur Lewis dans les années 1950, la substitution des importations ou l'industrialisation autocentrée des années 1960 attribuées à Prebisch et Singer (utilisée par l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Nigeria et la Zambie) et le paradigme de la croissance équitable des années 1970. Il s'agit également du modèle néoclassique du développement des années 1980 et du début des années 1990 à travers les programmes d'ajustement structurel (PAS) conçus par les grandes institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. A cause des PAS, les pays africains ont abandonné la planification du développement des années 1970, qui générait une croissance décente du produit intérieur brut (PIB).

Après l'ère des PAS des années 1980 et 1990, caractérisée par la désindustrialisation dans une grande partie de l'Afrique, les pays ont poursuivi la planification économique mixte combinant les initiatives de développement réglementées ou contrôlées par l'État avec l'expansion du secteur privé.

Malgré les initiatives et les progrès réalisés en Afrique pour lutter contre la pauvreté, il reste encore des pays où les niveaux d'extrême pauvreté persistent de manière préoccupante. Ces nations continuent de faire face à des défis majeurs en termes de développement économique et social, avec une part significative de leur population vivant dans des conditions de grande précarité. Les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas suffi à éradiquer complètement la pauvreté extrême dans ces régions, soulignant la complexité et la persistance des inégalités qui entravent le progrès et le bien-être des populations les plus vulnérables. Malgré les avancées notables dans certains domaines, ces poches d'extrême pauvreté témoignent de la nécessité continue d'intensifier les actions et les investissements pour transformer durablement la réalité de ces sociétés.

A cet effet, tous ces incohérences évoquées soulèvent la question centrale suivante : « ***Quels sont les effets du développement du secteur privé la pauvreté en Afrique ?*** »

Spécifiquement, le présent travail vise à répondre aux interrogations suivantes :

-Quels sont les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique ?

-Quelles est l'influence des crédits domestiques fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique ?

0.3. Objectifs de la recherche

La présente étude a comme objectif globale d'analyser les effets du développement secteur privé sur la pauvreté en Afrique.

De façon spécifique, il s'agit de :

Analyser les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique.

Analyser les effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique.

0.4. Hypothèses

Pour bien réussir notre analyse, nous tenons à vérifier les hypothèses suivantes :

H1 : L'augmentation de l'investissement privé réduit la pauvreté en Afrique ;

H2 : L'augmentation des crédits domestiques fournis au secteur privé diminue la pauvreté en Afrique

0.5. Méthodologie de recherche

Toute étude de recherche nécessite l'utilisation d'une méthodologie et d'un ensemble de techniques d'investigation. Il est crucial de sélectionner ces méthodes avec soin pour prévenir les biais et garantir que les résultats ou recommandations formulés restent en adéquation avec les solutions réelles aux problèmes étudiés, évitant ainsi toute perte d'idée potentielle.

Pour cette étude, la méthodologie adoptée inclut l'utilisation de la recherche documentaire, qui implique l'exploration de la littérature théorique et empirique disponible dans diverses bibliothèques physiques et en ligne. Cette approche aide à recueillir les informations essentielles nécessaires à une analyse méthodique.

Les données nécessaires à l'analyse ont été extraites des bases de données telles que WDI pour les variables macroéconomiques ainsi que les données de la pauvreté et WGI pour les données relatives à la gouvernance.

Pour tester les hypothèses formulées et répondre à la question de recherche, l'analyse des données implique l'utilisation de méthodes statistiques et économétriques. Le traitement de ces données est effectué en utilisant les techniques et les outils de l'économétrie des données de panel dynamique.

0.6. Délimitation et articulation de la recherche

Ce travail est circonscrit dans une période spécifique, un cadre géographique précis et un domaine particulier.

En effet, ce travail se concentre sur une période de 27 ans allant de 1996 à 2022. Cette période a été choisie afin d'obtenir des résultats solides et fiables, car l'analyse statistique et économétrique nécessite l'utilisation de séries de données étendues. Cependant, la disponibilité des données a également joué un rôle important dans ce choix.

En termes de portée géographique, cette étude se concentre sur les pays d'Afrique. Un échantillon de 37 pays a été sélectionné, en soulignant que certains pays ont été exclus en raison de l'indisponibilité des données pour la période d'étude. Cette recherche se situe spécifiquement dans le domaine de l'économie politique et vise à analyser les effets du développement du secteur privé sur la pauvreté.

0.7. Articulation du travail

Le présent travail est articulé autour de trois chapitres précédés par une introduction générale et suivis par une conclusion générale. Le premier chapitre, intitulé « LITTERATURE SUR LES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE » examine les théories liées à la réduction de la pauvreté.

Le deuxième intitulé « DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE : FAITS STYLISES » analyse la tendance et l'évolution des variables mise en évidence dans cette étude.

Et ensuite, le troisième chapitre intitulé : « ANALYSE EMPIRIQUE DES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ SUR LA PAUVRETE EN AFRIQUE » présente l'approche méthodologique de recherche appliquée, la spécification du modèle et l'interprétation et discussion sur les résultats trouvés.

Enfin, le travail est achevé par une conclusion générale et recommandations.

CHAPITRE.I : LITTERATURE SUR LES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE

Introduction

Dans ce chapitre, nous procédons à une analyse approfondie des travaux de recherche existants sur l'évolution du secteur privé et son impact sur la pauvreté. Nous commençons par examiner le rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique, ainsi que les liens entre le secteur privé et le développement financier.

Section 1 : Développement du secteur privé et réduction de la pauvreté

Au cours des premières décennies qui ont suivi les indépendances, les économies africaines étaient largement dominées par les entreprises publiques. Les conséquences de l'héritage colonial et l'importance accordée à l'intervention de l'État dans le processus de développement ont entraîné un secteur privé africain pratiquement inexistant ou soumis à de nombreuses restrictions réglementaires (Drum, 1993)

Les résultats de ce contrôle étatique se sont révélés décevants dans la plupart des pays. Par conséquent, pendant cette période, les pays africains étaient souvent confrontés à des problèmes tels que la corruption, des charges fiscales importantes pour les entreprises et des institutions faibles. Dans les années 1980, de nombreux pays d'Afrique surtout d'Afrique subsaharienne ont commencé à considérer la privatisation des entreprises publiques comme un moteur de croissance. Ils ont donc commencé à mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à favoriser le développement du secteur privé (Drum, 1993).

I.1.1. Définition de la pauvreté et contexte africain

La pauvreté peut être définie comme un état de privation ou de manque, caractérisé par l'absence ou l'insuffisance des ressources matérielles, financières et sociales nécessaires pour satisfaire les besoins essentiels d'une personne ou d'une population. Cette condition de pauvreté peut se manifester de différentes manières, notamment par un accès limité à l'alimentation adéquate, au logement décent, à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau potable, à l'assainissement, à l'emploi décent, et à d'autres services de base. La pauvreté est donc souvent associée à une qualité de vie précaire, à des conditions de vie difficiles et à un manque d'opportunités pour s'épanouir et se développer(Mercier, 2024).

En Afrique, la définition de la pauvreté reste valable, mais elle peut présenter des nuances et des spécificités propres au contexte africain. En effet, la pauvreté en Afrique peut revêtir des formes particulières en raison de divers facteurs tels que l'instabilité politique, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les inégalités sociales et économiques, ainsi que les défis liés au développement économique et social(Philippe, 2006).

Dans le contexte africain, la pauvreté peut être exacerbée par des problèmes tels que la corruption, la mauvaise gouvernance, l'accès limité aux services de base, les maladies endémiques, le manque d'infrastructures adéquates, le chômage élevé, et d'autres défis structurels. De plus, les disparités régionales et les différences entre les zones rurales et urbaines peuvent également influencer la nature et l'ampleur de la pauvreté en Afrique(Philippe, 2006).

Ainsi, bien que la définition générale de la pauvreté soit applicable en Afrique, il est important de prendre en compte les spécificités du contexte africain pour comprendre pleinement les causes et les conséquences de la pauvreté dans cette région et pour concevoir des stratégies efficaces de lutte contre ce fléau(Philippe, 2006).

I.1.2. Relations entre le développement du secteur privé et croissance économique

I.1.2.1. Définition du secteur privé avec envergure sur l'entrepreneuriat

Le secteur privé[1], dans le domaine de l'économie, fait généralement référence à la sphère économique où l'État intervient peu ou pas du tout dans un rôle de régulation. Le secteur privé englobe diverses entités, telles que :

Les entreprises privées ;

Les banques privées ;

L'économie sociale, comprenant les mutuelles, les coopératives et les associations ;

Les organisations non gouvernementales.

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE 2006), le secteur privé englobe les sociétés privées, les ménages et les institutions non marchandes au service des ménages. Cela inclut tous les investisseurs privés, tels que les entreprises à but lucratif et les fondations privées. Il convient de noter que ce secteur ne se limite pas au secteur formel.

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Secteur_priv%C3%A9

Les individus et les ménages, qu'ils soient riches ou pauvres, en font également partie dans la mesure où ils consomment des biens et services, vendent leur travail ou cultivent et produisent des biens et services.

Dans la littérature, l'entrepreneuriat est défini de diverses manières. Selon Gough (1969), un entrepreneur est une personne qui entreprend et gère une nouvelle entreprise, en assumant les risques qui y sont associés.

Selon Schumpeter (1911), l'entrepreneur est décrit comme une personne ayant une vision économique étendue et suffisamment d'énergie pour remettre en question la propension à la routine et réaliser des innovations. Il a été observé que l'entrepreneuriat a tendance à avoir un effet "schumpétérien" dans les pays développés. En effet, dans ces pays, la création de nouvelles entreprises est motivée par un désir d'innovation et de leadership, ce qui entraîne une augmentation de l'emploi et stimule l'activité économique(Klapper et al., 2010). En revanche, dans les pays en développement, l'entrepreneuriat est davantage considéré comme une solution de repli, car le taux de chômage élevé contraint la population à chercher et à développer des activités entrepreneuriales. (Evans & Leighton, 1990); (Reynolds et al., 1994)

Dans ces contextes, comme l'évoque Kiggundu (2002), on observe la présence de micro-entreprises où une seule personne, généralement une femme, travaille, ainsi que de petites et moyennes entreprises (PME) employant de 5 à 10 personnes. On parle souvent d'entrepreneurs informels, qui sont les fondateurs de micro-entreprises avec des ressources limitées, ne respectant pas les obligations sociales et rémunérant les employés en dehors des normes conventionnelles établies par les autorités. De plus, ces entrepreneurs informels ne disposent pas de l'éducation nécessaire pour réussir dans ce domaine (Penouil et Lachaud, 1985). Il est essentiel de mentionner le secteur informel lorsqu'on aborde le secteur privé en Afrique, car il occupe une place prépondérante dans l'économie de la plus pays des pays de ce continent.

I.1.2.2. Secteur privé et croissance économique à travers la littérature

La littérature scientifique couvre une variété de disciplines et met en évidence le rôle crucial du développement du secteur privé dans la promotion de la croissance économique.

Les Rapports sur le développement dans le monde de 2005 et de 2013, publiés par la Banque mondiale, examinent en détail la relation entre le secteur privé, l'emploi et la croissance économique.

Le rapport de 2005 met en évidence l'importance cruciale de l'amélioration du climat d'investissement pour combattre la pauvreté et favoriser la création d'emplois. Il souligne que les personnes défavorisées considèrent l'emploi comme un moyen de sortir de la pauvreté, et que des centaines de millions de personnes pauvres tirent leur subsistance de l'entrepreneuriat informel. Le rapport de 2013 met en évidence le rôle central du secteur privé en tant que principal moteur de la création d'emplois, représentant 90 % de tous les emplois dans les pays en développement.

Dans la revue Finances et Développement du FMI, Pfeffermann (2001) met en évidence le rôle crucial des entreprises privées dans la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. L'auteur souligne que les pays qui bénéficient d'investissements privés importants connaissent un taux de croissance économique élevé. Par conséquent, Pfeffermann (2001) recommande aux gouvernements des pays en développement de mettre en place des réformes institutionnelles favorables aux entreprises privées, afin de soutenir la création d'emplois, l'expansion de la société et de favoriser la croissance économique des pays.

Plusieurs études portant sur les facteurs déterminants de l'investissement privé ont identifié certaines variables telles que le taux de change réel, l'inflation, l'accès au crédit, la dette, l'investissement public et la croissance du PIB comme des éléments qui influencent la performance de l'investissement privé en Afrique avec un accent plus particulier en Afrique subsaharienne (ASS). Ces études démontrent que des taux de change raisonnables, une inflation modérée, des dépenses publiques non excessives et un accès au crédit soutenu ont un impact positif sur le secteur privé, tandis qu'une croissance du PIB faible et une dette publique élevée ont un impact négatif sur l'investissement privé.

Cependant, dans la région africaine, certaines variables comme la dette, l'inflation, l'investissement privé et le taux de change réel semblent avoir une influence plus marquée sur le secteur privé dans les pays à revenu moyen tels que le Maroc, le Cameroun, la Mauritanie et la Tunisie.

D'autres variables telles que le crédit accordé au secteur privé, l'inflation, la croissance du PIB et le service de la dette jouent un rôle plus important dans l'investissement privé des pays à faible revenu tels que le Malawi, le Kenya, la Tanzanie et le Zimbabwe (Oshikoya, 1994) ; (Mlambo & Oshikoya, 2001).

Nyoni & Bonga(2017), dans une analyse empirique des déterminants de l'investissement privé au Zimbabwe, montrent l'importance de l'investissement privé sur l'économie d'un pays :

- L'investissement privé revêt une importance capitale pour résoudre les problèmes économiques tels que la pauvreté et le chômage, surtout dans les pays en développement
- L'investissement privé joue un rôle crucial dans la fourniture d'infrastructures et de services sociaux.
- L'investissement privé stimule la productivité et favorise une croissance économique accélérée.
- L'investissement privé facilite et promeut l'introduction de nouvelles technologies

Leur analyse témoigne que l'investissement privé joue un rôle clé dans la croissance économique d'un pays. En réalité, le niveau d'investissement constitue un facteur déterminant qui distingue les pays développés des pays en développement. Étant donné que l'investissement privé est incontestablement plus efficace que l'investissement public, il est impératif que les autorités compétentes ne négligent pas volontairement l'importance de l'investissement privé lors de l'élaboration de leurs politiques stratégiques.

Le secteur privé joue un rôle crucial dans les économies de marché en tant que principal moteur de la croissance économique. Pour permettre son expansion, plusieurs facteurs doivent converger pour créer un environnement propice. L'investissement privé est une condition préalable indispensable à la croissance économique, car il fournit aux entrepreneurs les ressources nécessaires pour produire des biens et des services. Une croissance économique rapide et durable est favorisée lorsque l'entrepreneuriat et l'investissement stimulent la productivité, ce qui à son tour encourage de futurs investissements(OCDE, 2005).

Cet enchaînement vertueux favorise également la création d'emplois et l'émergence de nouvelles technologies, en particulier grâce aux échanges et aux investissements internationaux.

La présence de marchés concurrentiels et développés est essentielle, car ils encouragent et récompensent l'innovation et la diversification, facilitent l'entrée et la sortie des entreprises et contribuent à l'harmonisation des règles du jeu pour tous les acteurs du secteur privé.

De plus, les marchés jouent un rôle crucial en élargissant la base sociale et géographique de la croissance, offrant aux plus démunis la possibilité d'y participer et d'en bénéficier(OCDE, 2005).

Pour l'OCDE(2005), Il est donc essentiel de mobiliser l'investissement privé, tant pour la création d'emplois que pour accélérer la croissance économique et lutter contre la pauvreté. Cependant, l'augmentation des capacités de production du secteur privé n'est pas le seul facteur déterminant pour la croissance économique. Il est également nécessaire de réaliser des gains de productivité grâce à la rationalisation et à la modernisation des moyens de production.

Dans le même élan, Les recherches de Bushiri et al.(2024) sur l'impact du taux d'intérêt et du taux de change sur la croissance de l'investissement privé en Tanzanie révèlent que le taux d'intérêt et l'inflation ont une influence sur le développement de l'investissement privé dans le pays. En revanche, aucune preuve n'a été trouvée suggérant que les taux de change ont un impact à court ou à long terme sur la croissance de l'investissement privé.

I.1.3. Relations entre le secteur financier et la pauvreté

Ce point examine les diverses définitions et indicateurs de la pauvreté, tout en analysant la relation entre le développement financier et la réduction de la pauvreté, il s'agit d'une analyse de Lollivier (2008).

I.1.3.1. Mesures et indicateurs de pauvreté

a) Indicateur d'incidence de la pauvreté (pauvreté absolue)

Une façon simple et pratique de mesurer la pauvreté consiste à compter le nombre d'individus situés en dessous du seuil de pauvreté (pauvreté absolue) et à le rapporter à la taille de la population totale, ce qui donne un indicateur d'incidence de la pauvreté. Le seuil de pauvreté est établi en se basant sur des informations externes qui permettent de mesurer objectivement le phénomène. Par exemple, cela peut inclure une évaluation des besoins nutritionnels essentiels, la perception externe des besoins sociaux nécessaires pour mener une vie décente dans une société donnée, ainsi que la perception des propres besoins par l'opinion publique (Lollivier (2008)).

$$h = \frac{q}{n}$$

Où h : pourcentage des pauvres dans la population totale ou indicateur d'incidence de la pauvreté

q : nombre de pauvres en dessous du seuil de pauvreté

n : taille de la population

Bien qu'elle soit facile à calculer et plus largement disponible que d'autres indicateurs de pauvreté, cette mesure présente l'inconvénient de ne pas refléter les améliorations ou les détériorations de la situation d'une personne pauvre tant qu'elle reste en dessous du seuil de pauvreté. Pour les comparaisons internationales, la Banque mondiale utilise un seuil de pauvreté de deux dollars par jour en parité de pouvoir d'achat (plus précisément, ce seuil est de 2.15 dollars en parité de pouvoir d'achat à nos jours).

b) Indicateur de profondeur de la pauvreté

Afin de surmonter les limitations de l'indicateur d'incidence de la pauvreté, on utilise l'indicateur de profondeur de la pauvreté qui considère la distance en termes de revenu entre un individu pauvre et le seuil de pauvreté (Lollivier (2008)).

$$PG = \frac{1}{n}\sum_{i=1}^{q}\left[\frac{(z - y_i)}{z}\right]$$

$$PG = I * h \text{ avec } I = \left[\frac{(z - y^p)}{z}\right]$$

PG : indicateur de profondeur de pauvreté

z :seuil de pauvreté

y^p : revenu moyen des pauvres

I : ratio de profondeur de la pauvreté

h : indicateur d'incidence de la pauvreté

y_i : revenu de l'individu pauvre i

Un niveau de profondeur de la pauvreté de 10% signifie que le revenu moyen des individus pauvres représente 90% du seuil de pauvreté. L'indicateur de profondeur de la pauvreté permet également de calculer le coût de l'éradication de la pauvreté.

En effet, le coût minimal nécessaire pour éliminer la pauvreté par le biais de transferts ciblés aux personnes pauvres correspond à la somme de toutes les différences de revenu entre les personnes pauvres et le seuil de pauvreté.

$$C_{\min} = \sum_{i=1}^{q} (z - y_i)$$

Le coût maximum est :

$$C_{\max} = z * n$$

Cependant, l'indicateur de profondeur de la pauvreté présente un inconvénient majeur : il ne tient pas compte de la redistribution des revenus entre les personnes pauvres. Ainsi, cet indicateur peut rester inchangé même si une partie du revenu d'une personne pauvre est transférée à une personne moins pauvre que la première.

c) Indicateur de sévérité de la pauvreté

L'indicateur de sévérité de la pauvreté donne une plus grande importance à un individu qui est plus éloigné du seuil de pauvreté et prend en considération les inégalités de revenu. On peut distinguer deux principaux indicateurs de sévérité de la pauvreté (Lollivier (2008)): l'indicateur de sévérité de la pauvreté de Sen et l'indicateur de sévérité de la pauvreté de Foster-Greer-Thorbecke (F-G-T).

Indicateur de FGT

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} \left[\frac{(z - y_i)}{z} \right]^2$$

Cette formule est dérivée de la formule générale de la classe des indicateurs de pauvreté de FGT.

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{q} \left[\frac{(z - y_i)}{z} \right]^\alpha \qquad \alpha \geq 0$$

Avec α=0, on retrouve la formule de l'incidence de la pauvreté, α=1 correspond à la formule de profondeur de la pauvreté, et α=2 correspond à la mesure de sévérité de la pauvreté.

Indicateur de Sen

$P = h\{I + (1-I)*G\}$ avec G : coefficient de Gini de la distribution des revenus des pauvres

I : est le ratio de profondeur de la pauvreté

Il est important de souligner que l'indicateur de Foster-Greer-Thorbecke (F-G-T) est plus largement utilisé que l'indicateur de Sen, car il présente deux avantages significatifs. Tout d'abord, il est décomposable en fonction des sous-populations spécifiques, ce qui permet une analyse plus fine. De plus, l'indicateur de F-G-T met en évidence plusieurs aspects de la pauvreté à partir d'une formule générique, ce qui le rend particulièrement polyvalent.

d) Indicateurs de pauvreté relative

En ce qui concerne la pauvreté relative, la mesure la plus couramment utilisée est le revenu des 20% les plus pauvres (parfois des 10% les plus pauvres). D'autres mesures telles que la demi-médiane et la demi-moyenne sont également utilisées (Lollivier (2008)).

e) Indicateur de pauvreté humaine

Bien que la pauvreté ait traditionnellement été mesurée en termes monétaires, elle englobe de nombreux autres aspects. La pauvreté ne se réduit pas seulement au manque de revenus ou de consommation, mais également à des insuffisances dans des domaines tels que la santé, l'alimentation, l'alphabétisation, les relations sociales, l'insécurité, la faible estime de soi et le sentiment d'impuissance (Lollivier (2008)).

L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH), développé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), prend en compte ces aspects en se basant sur des paramètres qui représentent les domaines essentiels où des déficits ont un impact négatif sur la vie humaine : la longévité, l'éducation de base et les conditions de vie.

La première composante de l'IPH concerne le déficit en termes de longévité, mesuré par le pourcentage d'individus risquant de mourir avant l'âge de quarante ans (P1). La deuxième composante se concentre sur les déficits dans le domaine de l'éducation, mesurés par le pourcentage d'adultes analphabètes (P2). La troisième composante se rapporte aux déficits en termes de conditions de vie et est représentée par un indicateur composite (P3) basé sur trois variables : l'accès à l'eau potable, l'accès aux services de santé et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition.

$$IPH = \left[\frac{\left(p_1^3 + p_2^3 + p_3^3 \right)}{3} \right]^{1/3}$$

En outre, la pauvreté des conditions de vie peut également être mesurée à l'aide d'indicateurs tels que le revenu, l'accès à l'éducation, aux infrastructures sociales de base, aux services de santé, à l'eau potable et aux ressources agricoles.

Ces indicateurs, ventilés par régions géographiques, permettent d'établir une cartographie de la pauvreté, mettant en évidence les zones où la pauvreté et l'extrême pauvreté sont les plus présentes dans un pays.

Alors que les indicateurs monétaires fournissent une image instantanée de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté, les indicateurs socio-économiques intègrent les effets cumulatifs résultant des améliorations successives du niveau de vie, ce qui permet de mieux retracer l'évolution de la satisfaction des besoins essentiels et de la réduction de la pauvreté structurelle.

Cependant, l'agrégation de ces indicateurs socio-économiques en un seul indicateur synthétique pose des problèmes de subjectivité dans la pondération et des problèmes statistiques liés à la diversité des sources de données.

I.1.3.2. Revue littéraire sur le secteur financier et la pauvreté

Kiendrebeogo & Minea(2013) ont analysé l'impact de l'accès aux services financiers sur la réduction de la pauvreté dans les PED. L'étude utilise des données provenant d'enquêtes sur les ménages et les organismes de réglementation bancaire pour mieux mesurer l'accès aux services financiers. Les résultats montrent de manière robuste que l'accès aux services financiers réduit significativement le taux de pauvreté. Plus précisément, l'accès aux services financiers de prêt est particulièrement important pour réduire la pauvreté, y compris la profondeur de la pauvreté et les écarts entre les pauvres. Les résultats soulignent l'importance de l'accès au crédit dans les politiques de réduction de la pauvreté et recommandent aux décideurs politiques de mettre en place des politiques de développement financier "pro-pauvres" en soutenant les systèmes financiers décentralisés capables de fournir des services de microcrédit et d'autres formes de microfinance aux personnes pauvres et vulnérables.

L'étude menée par Beck et al.(2007) examine la relation entre le système financier et la pauvreté en utilisant un échantillon de 72 pays en développement sur la période 1960-2005.

Les résultats de l'étude indiquent que le développement financier est associé à une augmentation plus rapide du revenu moyen des 20 % les plus pauvres par rapport au revenu national, et peut également entraîner une réduction des inégalités de revenus. Plus précisément, lorsque les auteurs utilisent l'incidence de la pauvreté comme indicateur de la pauvreté, ils constatent qu'une augmentation de 1 % en moyenne des crédits privés par rapport au PIB entraînerait une diminution de l'incidence de la pauvreté de 7,4 % dans les pays en développement. Cela suggère que le développement du système financier, en favorisant l'accès aux crédits, peut jouer un rôle significatif dans la réduction de la pauvreté.

Dans une étude menée par Misati & Nyamongo(2011) sur le secteur privé et le développement du secteur financier : L'étude utilise un modèle de croissance qui examine la relation entre l'investissement privé, le développement financier, la croissance du PIB et d'autres variables de contrôle. Ce qui distingue cette étude des autres, c'est l'inclusion d'indicateurs spécifiques aux pays africains tels que les variables institutionnelles et le secteur informel. Les résultats de l'étude, basés sur des données provenant de 18 pays africains entre 1990 et 2004, montrent une corrélation positive entre l'investissement privé et les réformes financières.

Ces réformes, lorsqu'elles sont mises en œuvre, entraînent également une croissance économique mesurée par le PIB. Les variables institutionnelles et du secteur informel incluses dans l'étude ont également montré leur importance. Plus bref, l'étude souligne l'importance des réformes financières et des variables spécifiques aux pays africains dans la promotion de l'investissement privé et de la croissance économique.

Jeanneney & Kpodar(2011) ont mené une autre étude sur le lien entre le développement financier et la réduction de la pauvreté. Leur échantillon comprenait 75 pays en développement, avec des données couvrant la période de 1966 à 2000. Les résultats de l'étude indiquent que le développement financier permet aux pauvres de bénéficier des opportunités offertes par les systèmes bancaires, telles que l'épargne et la facilité des transactions. Cependant, ces systèmes financiers ne contribuent pas directement à la réduction de la pauvreté. En utilisant le crédit privé comme indicateur de développement financier, les résultats ne se sont pas révélés significatifs.

Les auteurs expliquent cela par le fait que l'accès au crédit reste une contrainte majeure dans les pays en développement et que l'augmentation des prêts privés accordés ne se traduit pas nécessairement par une amélioration du bien-être des pauvres.

En résumé, cette étude suggère que bien que le développement financier puisse offrir des avantages aux pauvres, il ne constitue pas un moyen direct de réduire la pauvreté, en particulier en ce qui concerne l'accès au crédit dans les pays en développement.

En général, la relation entre le développement financier et la pauvreté repose sur l'idée que l'augmentation du crédit bancaire accordé au secteur privé favorise l'investissement privé.

Cependant, il n'est pas certain que l'accès au crédit privé entraîne nécessairement une augmentation de l'investissement privé, en particulier dans les pays en développement. Une proportion importante des prêts accordés au secteur privé est en réalité destinée au commerce et à l'exportation(Ndiaye, 2008).

Concrètement, Dans de nombreux pays en développement, une part significative des crédits accordés par les institutions financières au secteur privé est principalement orientée vers des activités commerciales et d'exportation. Cela signifie que les entreprises qui bénéficient de ces crédits sont souvent celles impliquées dans le commerce international ou celles qui ont des activités commerciales déjà établies. Ces crédits peuvent être utilisés pour financer l'achat de stocks, le paiement des fournisseurs, l'expansion des activités commerciales, etc.

Cependant, cette allocation prédominante des crédits au commerce et à l'exportation peut limiter les opportunités d'accès au crédit pour les petites entreprises et les entrepreneurs des secteurs informels, qui sont souvent des acteurs importants dans la réduction de la pauvreté. Ces acteurs ont souvent des besoins de financement différents, tels que le démarrage d'une nouvelle entreprise, l'investissement dans des équipements ou la création d'emplois pour les personnes défavorisées.

Par conséquent, bien que le développement financier puisse favoriser l'investissement privé, il est important de reconnaître que l'accès au crédit privé ne garantit pas automatiquement une augmentation de l'investissement dans les secteurs qui ont le plus besoin de soutien pour réduire la pauvreté. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir l'inclusion financière, faciliter l'accès au crédit pour les petites entreprises et les entrepreneurs vulnérables, et orienter les ressources financières vers des investissements productifs qui ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois durables.

I.1.4. Relations entre le secteur privé et la pauvreté

Pendant de nombreuses années, l'aide internationale a été mobilisée dans le but de lutter contre la pauvreté qui touche les populations des pays en développement. (Perumal Koshy, 2007), se posent la question voulant savoir si L'aide, l'assistance et les interventions caritatives peuvent-elles à elles seules permettre de lutter contre la pauvreté ; leur réponse à cette question montre le rôle des PME dans la réduction de la pauvreté : « L'aide, l'assistance à la réadaptation et l'assistance de ce type par le biais d'organismes caritatifs semblent rendre les gens plus dépendants des donateurs et les rendre responsables de la nation. Seuls ceux qui sont confrontés à la pauvreté peuvent s'attaquer au problème.

La solution à la pauvreté consiste à donner aux pauvres les moyens d'affronter la situation. L'essentiel de l'approche repose ici sur la création d'opportunités pour les personnes de faire partie du marché. Lorsqu'une famille pauvre et travailleuse est confrontée à un problème de survie en raison de l'absence de moyens de subsistance et d'opportunités régulières de gagner sa vie, elle se transforme souvent en entrepreneur de différentes manières ».(Perumal Koshy, 2007)

Plus explicite, toujours selon Perumal Koshy (2007), Les entreprises naissent de la nécessité, notamment les micro-entreprises et les petites entreprises situées en milieu rural, qui émergent en grand nombre par nécessité. Si elles bénéficient d'une opportunité et de ressources, elles peuvent se consacrer à l'élevage d'animaux par exemple, les vaches ou les poulets, ainsi qu'à la vente d'œufs, de légumes et d'autres.

Ces entreprises font partie du secteur informel et pourraient être considérées comme des entreprises de lutte contre la pauvreté (EAP) plutôt que comme de simples micro-entreprises. Leur statut est inférieur à celui des entreprises informelles ou micro-entreprises. Ces EAP ciblent principalement leur marché local immédiat et n'ont pas accès aux prêts bancaires. Aucune institution financière ne leur vient en aide, et elles sont souvent négligées sur le plan institutionnel. Elles tiennent rarement une comptabilité, et si elles le font, c'est pour les dépenses quotidiennes de la famille et de leur petite entreprise. La plupart d'entre elles sont analphabètes et possèdent seulement des compétences numériques de base. Leur capacité d'épargne est très limitée, voire inexistante. Toute maladie ou situation d'urgence pourrait mettre en péril leurs moyens de subsistance.

La stratégie de développement à long terme pour un État-providence équitable et sans pauvreté consiste à promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME). À long terme, les entreprises rurales doivent évoluer pour devenir des petites puis des moyennes entreprises. Cependant, elles font face à de nombreux défis.

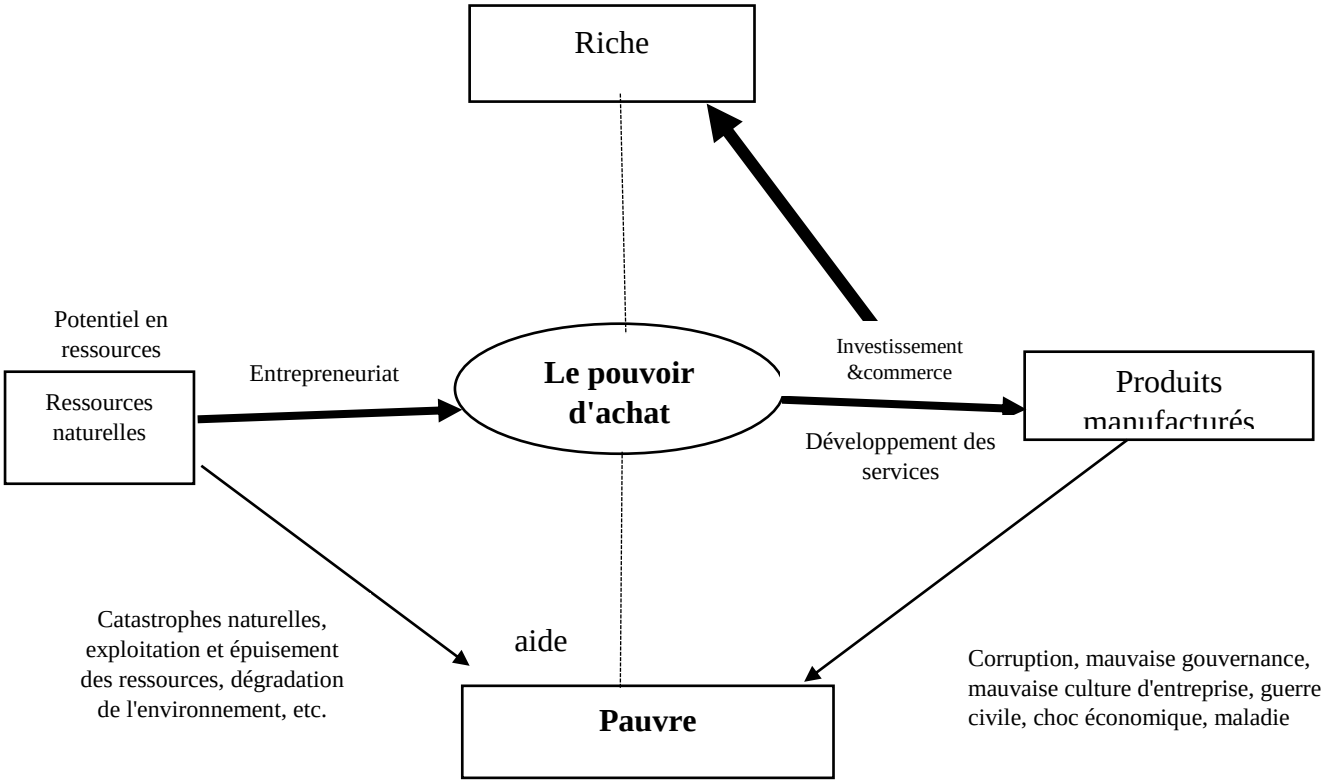
Les autorités ne sont pas toujours favorables à leur égard. Pour elles, les réformes économiques ou l'absence de réformes n'ont que peu d'importance. Ces entreprises doivent faire face à des pots-de-vin, à des taux d'intérêt élevés, et elles n'obtiennent aucune subvention. Elles sont laissées à la merci des règles informelles du jeu. Le grand défi des réformes consiste à traiter la différence entre les acteurs du secteur formel et ceux du secteur informel. Les disparités entre les deux doivent être abordées de manière équitable.

Cependant, Azoulay (2011) est de même avis que les auteurs précédents : « même si l'aide parvient à empêcher la famine, pour sortir de la pauvreté à long terme, il faudrait donner des moyens à la population de prendre leurs propres décisions, d'exploiter leurs ressources et d'effectuer leur propre choix en matière de santé, d'éducation, de nutrition et de logement »

Pour la suite de ce point, Nous exposons les arguments avancés par les auteurs en faveur de l'idée selon laquelle un secteur privé développé contribue à la réduction de la pauvreté.

Selon Agbeibor (2006), le développement du secteur privé peut générer de la richesse lorsque les ressources naturelles d'un pays sont utilisées de manière appropriée. L'auteur soutient que pour atteindre un niveau de développement et de prospérité, un pays doit passer par une étape de transition de la pauvreté à la richesse. L'auteur représente les facteurs qui entrent en jeu lors de cette transition. De façon horizontale, comme l'indique le graphique suivant, tous les pays possèdent initialement des ressources naturelles. Ensuite, grâce à l'acquisition de compétences entrepreneuriales, un pays peut augmenter son pouvoir d'achat, ce qui lui permet de transformer ses ressources naturelles en produits manufacturés et de bénéficier du commerce international. Ainsi, selon cette perspective, l'entrepreneuriat devrait contribuer à l'enrichissement des populations des pays.

L'auteur souligne cependant que certains pays restent pauvres pour diverses raisons. D'une part, des conditions géographiques défavorables, telles que des zones tropicales, des catastrophes naturelles ou des conditions climatiques extrêmes, entravent leur capacité à transformer leurs ressources en investissements productifs. Dans ces cas, l'auteur estime que seule l'aide internationale peut les aider à sortir de la pauvreté. D'autre part, la corruption et une mauvaise gouvernance contribuent également à maintenir ces pays dans la pauvreté.



Source: Agbeibor (2006) mais traduit par nous-mêmes

Le développement du secteur privé engendre des possibilités d'emploi grâce à l'émergence et à la croissance des petites et moyennes entreprises (PME).

Le développement du secteur privé joue un rôle crucial dans la création d'opportunités d'emploi, notamment par le biais de la création et de la croissance des petites et moyennes entreprises (PME). Les PME sont souvent considérées comme le moteur de l'économie, car elles sont flexibles, innovantes et capables de s'adapter rapidement aux changements du marché (Bonnet, 2012).

Lorsque le secteur privé se développe, de nouvelles PME voient le jour dans différents secteurs tels que le commerce, les services, la technologie, l'industrie légère, l'artisanat, etc. Ces PME offrent des emplois locaux, favorisant ainsi la création de revenus et la réduction du chômage. Les PME sont souvent plus accessibles aux travailleurs qui peuvent avoir des compétences spécifiques, mais qui peuvent ne pas trouver d'opportunités d'emploi dans les grandes entreprises. Elles peuvent également fournir des possibilités d'emploi pour les jeunes diplômés, les femmes et les groupes marginalisés, contribuant ainsi à une plus grande inclusion sociale et économique.

En plus de créer des emplois directs, le développement du secteur privé stimule également l'économie locale. Les PME ont tendance à s'approvisionner localement, ce qui soutient d'autres entreprises et industries dans la chaîne de valeur. Elles contribuent également aux recettes fiscales, renforçant ainsi les capacités des gouvernements à investir dans des services publics tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.

Cependant, pour maximiser les avantages de la création d'emplois par le secteur privé, il est essentiel de soutenir les PME par le biais de politiques favorables, de l'accès au financement, de la formation et du renforcement des capacités entrepreneuriales. Cela permet de garantir leur durabilité et leur croissance, créant ainsi un cercle vertueux d'opportunités d'emploi et de développement économique.

Section 2 : Les institutions et la lutte contre la pauvreté

I.2.1. Le partenariat public-privé : un catalyseur du développement

I.2.1.1. La compréhension du concept selon quelques courant de pensé

La compréhension actuelle du partenariat public-privé (PPP) repose sur le développement progressif d'un concept de coopération entre les secteurs public et privé dans la théorie économique. Cependant, la mise en œuvre concrète des projets du PPP dans les économies en transition et de marché présente des résultats contradictoires en raison de méthodes de mise en œuvre inappropriées, d'une réglementation juridique imparfaite et d'autres caractéristiques propres à chaque pays. Par conséquent, il est crucial d'analyser l'évolution historique du concept, ainsi que les caractéristiques de la coopération entre l'État et les entreprises depuis le XVIe siècle jusqu'au début du XXIe siècle, afin de comprendre l'objectif principal des PPP et les mécanismes qui les sous-tendent.

a) Le Mercantilisme[2]

L'évolution des approches scientifiques sur les interactions entre l'État et les entreprises a montré que les mercantilistes ont été les premiers à promouvoir la coopération entre l'État et le capital privé. Cette collaboration était motivée par la nécessité d'un gouvernement fort pour éliminer les obstacles au commerce et assurer sa sécurité internationale.

[2] Le mercantilisme (ou pensée mercantiliste) est une doctrine économique des XVIe, XVIIe et première moitié du XVIIIe siècle qui part du postulat que la puissance d'un Etat est fonction de ses réserves en métaux précieux (or et argent). [Source : https://www.toupie.org/Dictionnaire/index.html]

Le mercantilisme reposait sur le protectionnisme, visant à soutenir le capital commercial, protéger les industries nationales, augmenter la production pour l'exportation, limiter les importations et contrôler les opérations commerciales (Spector, 2003).

Les mercantilistes comme Thomas Mann et Antoine de Montchrestien ont souligné la nécessité d'une intervention gouvernementale pour stimuler les importations de matières premières bon marché, protéger les producteurs locaux et soutenir les exportations. Leur politique commerciale protectionniste visait à maintenir une balance monétaire positive ou un excédent commercial (Spector, 2003).

b) Économie politique classique

William Petty, considéré comme le fondateur de l'économie politique classique en Grande-Bretagne, soutenait que la coopération entre l'État et le capital privé était un mécanisme essentiel pour réguler le commerce extérieur, promouvoir l'expansion du commerce et étendre les colonies britanniques, ainsi que pour mettre en place des politiques protectionnistes visant à soutenir le marché intérieur. Dans son ouvrage intitulé "Traité des Impôts et des Contributions" (1662), Petty mettait en avant la nécessité de remplacer les droits d'importation par des coûts d'assurance publique, soulignant que cette forme de coopération entre l'État et les entreprises privées permettrait de réaliser des avantages mutuels. Selon lui, lorsque les intérêts personnels d'un commerçant seraient alignés avec ceux de l'État, cela le rendrait plus enclin à obéir et à contribuer financièrement (Petty, 1662).

L'établissement de l'économie politique classique en France a eu lieu en réponse à une crise socio-économique. Cette crise était caractérisée par l'exploitation sévère des paysans, le maintien artificiel des prix bas des produits agricoles, l'importation libre de céréales et de matières premières, ainsi que l'interdiction de leur exportation. Au cours de cette période, le ministre des Finances français, Jean-Baptiste Colbert, a proposé une politique protectionniste de coopération entre l'État et les entreprises. Cette politique avait pour objectif d'atteindre une balance commerciale active et de renforcer le pouvoir du gouvernement (Bazylevych, 2004).

c) L'école de pensée économique de la Physiocratie

L'école de physiocratie émergeant à la fin du XVIIIe siècle en France remettait en question les principes du mercantilisme sur la coopération État-entreprises. Les physiocrates affirmaient que la richesse de l'État résidait dans l'agriculture et prônaient la libre concurrence comme base de la coopération État-capital privé.

Le libéralisme économique, fondé sur la promotion de la concurrence et une intervention étatique minimale, était soutenu par François Quesnay, le fondateur de la physiocratie. Il défendait le libre-échange pour enrichir les commerçants et augmenter les revenus de l'État. Les lois positives, établies par l'autorité souveraine pour maintenir l'ordre public, sont nécessaires pour concrétiser l'ordre naturel(Citton, 2004).

Les économistes classiques ont renforcé l'idée de coopération économique en soulignant l'importance des lois économiques naturelles et en promouvant un entrepreneuriat libre de restrictions étatiques pour assurer un fonctionnement optimal du marché. La protection de la propriété privée, considérée comme une forme de propriété publique, était vue comme essentielle pour garantir le bon fonctionnement du capital privé, avec l'État comme garant des normes et des traditions acceptées (Citton, 2004).

d) Libéralisme économique classique

Les défenseurs du libéralisme économique classique, tels qu'Adam Smith et John Stuart Mill, ont souligné l'importance de la coopération sociale entre l'État et le secteur privé. Adam Smith a mis en avant l'harmonie naturelle dans une économie de marché sans trop d'interventions étatiques, prônant la liberté individuelle et critiquant les restrictions à la concurrence imposées par l'État. Il a également souligné la nécessité d'une intervention étatique là où les individus ne peuvent pas récupérer leurs investissements.

Smith a établi les bases de la division du pouvoir entre l'État et le secteur privé, reconnaissant le rôle de l'État dans certaines activités où les retours sur investissement ne sont pas immédiats. Il a identifié les secteurs pouvant être privatisés et ceux nécessitant une gestion étatique, tels que les infrastructures.

John Stuart Mill a élargi cette réflexion en mettant l'accent sur les entreprises collectives et sociales, soulignant la nécessité d'un contrôle étatique pour contrer les monopoles privés, tout en promouvant le concept de partenariats public-privé. Mill a souligné l'importance des concessions et des PPP, où l'État peut reprendre des biens essentiels pour la société ou réguler les services fournis par des entreprises privées.

Ces penseurs classiques ont jeté les bases de la coopération entre l'État et le secteur privé, soulignant l'importance de l'équilibre entre liberté individuelle, concurrence, et intervention étatique pour assurer la prospérité économique et sociale.

e) Economie néoclassique

Au cours des trois dernières décennies du XIXe siècle, la transition de l'économie classique à la théorie économique néoclassique a été marquée par l'ascension d'économistes tels qu'Alfred Marshall, John Bates Clark et Vilfredo Pareto, qui ont promu les idéaux du libéralisme économique, mettant en avant la valeur cruciale de la libre concurrence et des mécanismes d'autorégulation pour favoriser le développement d'une économie de marché.

Marshall soulignait que la liberté économique et la concurrence étaient des piliers essentiels de la société.

En parallèle, A. Pigou, issu de l'école néoclassique de Cambridge, a mis en lumière le rôle de l'État au sein d'une économie de marché. Il a démontré que lorsque les interactions commerciales libres ne peuvent pas seules améliorer le bien-être national dans un secteur spécifique, l'intervention étatique devient légitime pour internaliser les externalités, soulignant l'importance de la libre concurrence pour la promotion des intérêts privés et la fluidité des échanges.

Par ailleurs, John Bates Clark, pionnier de l'économie néoclassique américaine, plaidait en faveur d'une collaboration entre l'État et le secteur privé en vue d'une répartition équitable des richesses. Il mettait en avant la protection des droits de propriété comme une fonction clé de l'État, en insistant sur la nécessité de protéger la propriété partout où elle se manifeste.

À partir des années 1930, des débats ont éclaté sur des questions telles que l'intervention étatique, la liberté d'activité économique, le protectionnisme et le libre-échange. De nouvelles approches de coopération entre l'État et le secteur privé ont émergé, maintenant leur pertinence jusqu'à nos jours.

f) Le Keynésianisme

Dans son ouvrage majeur "La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de l'argent" (1936), John Maynard Keynes présente un concept clé qui se distingue de l'économie classique. Il remet en question l'idée d'autorégulation d'une économie de marché, affirmant qu'aucun mécanisme automatique ne peut garantir un développement économique stable.

Selon la théorie économique keynésienne, le marché est incapable d'assurer le plein emploi, une production stable et des prix stables par lui-même. Keynes soutient que l'État doit jouer un rôle actif, en utilisant des politiques fiscales et monétaires pour atténuer les fluctuations économiques, connues sous le nom de cycles économiques. La régulation étatique efficace

dépend de fonds disponibles pour l'investissement public, la réalisation du plein emploi et la gestion des taux d'intérêt.

Les néo-keynésiens ont développé les principes de la régulation économique par l'État, mettant l'accent sur la coopération entre le gouvernement et le secteur privé. Leur approche dans les années 1950 et 1960 visait à diriger les investissements vers les infrastructures productives et sociales, favorisant le développement des marchés publics.

L'idée centrale était que le gouvernement, avec un budget adéquat, devait investir dans des infrastructures telles que routes, ports, aéroports et réseaux de communication, y compris des infrastructures informatiques, pour stimuler l'industrie et le secteur bancaire. Ces projets d'infrastructure étaient généralement confiés à des entreprises privées mais financés par l'État.

Dans ce cadre, l'État était également responsable du financement de la recherche scientifique fondamentale et des innovations technologiques à long terme, qui ne sont pas nécessairement rentables à court terme. Ainsi, le gouvernement soutient des initiatives risquées qui peuvent avoir un impact financier significatif à long terme.

g) Le Néolibéralisme

Les défenseurs de l'économie néolibérale, à l'opposé des keynésiens, rejettent toute intervention gouvernementale dans l'économie de marché. Friedrich Hayek, figure majeure de ce courant, soutient que l'ordre de marché spontané signifie que l'État ne devrait pas interférer, car cela perturberait le mécanisme du marché.

Hayek affirme que contrôler consciemment l'économie pour des objectifs spécifiques comme le plein emploi est impossible, car il est impossible d'avoir toutes les connaissances nécessaires. Ainsi, selon lui, l'État devrait se limiter à protéger l'ordre social naturel en favorisant la liberté de choix, la concurrence libre et en évitant les monopoles.

Dans cette optique, l'État ne devrait pas réguler socialement ni fournir une assistance sociale, afin de maintenir des incitations à une activité économique dynamique. L'inégalité sociale est vue comme naturelle, favorisant le développement de la société.

Le néolibéralisme repose sur la liberté d'activité économique, la propriété privée et les entreprises privées. Toutefois, les néolibéraux modernes acceptent une intervention limitée de l'État pour assurer un fonctionnement stable des entreprises et éliminer les déséquilibres économiques.

h) L'Institutionnalisme

L'institutionnalisme traditionnel, incarné par des penseurs comme Veblen, Commons et Mitchell, s'oppose à la vision néoclassique du libéralisme économique et propose une réforme démocratique pour corriger les lacunes du capitalisme. Ils remettent en question l'idée d'une non-ingérence de l'État, prônant une intervention étatique pour contrer les inégalités, les monopoles et assurer la stabilité économique. Cette école souligne la nécessité d'une coopération entre l'État et le secteur privé pour un contrôle public démocratique des entreprises, visant à équilibrer les intérêts privés et l'intérêt général de la société.

i) Le Néo-institutionnalisme

Le néo-institutionnalisme moderne se concentre sur divers modes de coordination économique, incluant l'autorégulation des marchés, la régulation gouvernementale, et la recherche de rente. Cette approche, développée par James Buchanan, met en lumière comment les acteurs politiques peuvent poursuivre leurs intérêts personnels via les institutions politiques, engendrant des inégalités et des décisions irrationnelles.

Malgré cela, l'État conserve un rôle crucial pour garantir un marché libre basé sur des règles juridiques. Les partenariats public-privé dans les économies en transition illustrent la recherche de rente, où les autorités cherchent à servir leurs propres intérêts. Joseph Stiglitz, dans "Économie du secteur public" (2000), souligne l'inefficacité de la fourniture de services sociaux par le secteur privé, mettant en avant le rôle essentiel du secteur public pour les biens publics et soulignant les différences fondamentales entre les objectifs des entreprises publiques et privées.

I.2.1.2. Le partenariat de nos jours, son rôle dans le développement et lutte contre la pauvreté

Le partenariat public-privé joue un rôle important dans la promotion du développement durable et la lutte contre la pauvreté. En effet, le partenariat public-privé sert à :

La Mobilisation des ressources : Les partenariats public-privé permettent de mobiliser conjointement les ressources financières, techniques et humaines du secteur public et du secteur privé. Cette collaboration renforce les capacités de financement et d'exécution des projets liés au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

La mobilisation des ressources est un aspect essentiel du partenariat public-privé (PPP). Elle implique :

- Financement conjoint : Le partenariat public-privé implique généralement un partage des coûts entre le secteur public et le secteur privé. Les ressources financières proviennent de différentes sources, telles que les budgets publics, les investissements privés, les prêts bancaires, les fonds d'investissement et les partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux. Cette combinaison de financements permet de mobiliser des ressources plus importantes pour soutenir les projets.

- Partenariats financiers : Les partenariats public-privé peuvent également impliquer la participation d'institutions financières telles que des banques commerciales, des institutions de développement et des fonds d'investissement. Ces partenariats financiers contribuent à mobiliser des ressources supplémentaires, offrent des mécanismes de garantie et de partage des risques, et facilitent l'accès à des financements spécialisés pour les projets de développement durable.

- Incitations fiscales et réglementaires : Les gouvernements peuvent mettre en place des mesures incitatives, telles que des allégements fiscaux, des avantages réglementaires ou des mécanismes de partage des revenus, pour encourager la participation du secteur privé dans les projets de PPP. Ces incitations visent à attirer les investissements privés, à stimuler l'innovation et à mobiliser davantage de ressources pour le développement durable.

- Partage des risques : Dans le cadre des partenariats public-privé, les risques liés aux investissements et à la mise en œuvre des projets sont souvent répartis entre les parties prenantes. Cette répartition des risques encourage la participation du secteur privé en réduisant l'incertitude et en améliorant la viabilité financière des projets. Par exemple, le secteur public peut assumer certains risques politiques ou réglementaires, tandis que le secteur privé peut prendre en charge les risques opérationnels ou de performance.

- Mécanismes de partage des revenus : Les partenariats public-privé peuvent inclure des mécanismes de partage des revenus, où les bénéfices générés par les projets sont répartis entre les parties prenantes. Cela peut être réalisé par le biais de paiements contractuels, de redevances, de partage des recettes commerciales ou d'autres arrangements spécifiques. Ces mécanismes fournissent des incitations financières aux parties prenantes et contribuent à mobiliser des ressources supplémentaires.

- Accès à l'expertise et aux compétences : Le partenariat public-privé permet d'accéder à l'expertise, aux compétences techniques et professionnelles du secteur privé. Les entreprises privées apportent leur savoir-faire dans la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets, ce qui contribue à mobiliser des ressources humaines qualifiées pour la réalisation des objectifs du PPP.

Au bout du compte, la mobilisation des ressources dans les partenariats public-privé repose sur un partage des coûts, des risques et des bénéfices entre les parties prenantes. Elle implique l'utilisation de diverses sources de financement, des partenariats financiers, des incitations fiscales et réglementaires, ainsi que l'accès à l'expertise du secteur privé.

Cette mobilisation des ressources permet de renforcer la viabilité financière des projets de développement durable et de maximiser les impacts positifs sur les plans économique, social et environnemental.

L'accès aux marchés : Les partenariats public-privé facilitent l'accès aux marchés pour les entreprises privées, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) locales. Cela favorise la création d'emplois, la croissance économique et la réduction de la pauvreté en offrant des opportunités commerciales et en renforçant les capacités entrepreneuriales au sein des communautés.

L'accès aux marchés est un élément important du partenariat public-privé (PPP). Il se réfère à la possibilité pour les acteurs privés de participer à des marchés publics et de fournir des biens, des services ou des infrastructures en partenariat avec le secteur public. Voici quelques points clés à comprendre à ce sujet :

- Appels d'offres compétitifs : L'accès aux marchés dans le cadre des PPP est généralement basé sur des processus d'appels d'offres compétitifs. Les gouvernements publient des appels d'offres ouverts à tous les acteurs privés intéressés, qui soumettent ensuite des propositions pour fournir les biens, services ou infrastructures requis. Les offres sont évaluées selon des critères prédéfinis, tels que la qualité, le prix, les compétences techniques, les garanties, etc.

- Contrats de partenariat : Une fois que l'acteur privé est sélectionné à la suite de l'appel d'offres, un contrat de partenariat est établi entre le secteur public et le secteur privé. Ce contrat définit les droits, les responsabilités, les obligations et les conditions de coopération entre les parties pendant la durée du partenariat.

- Secteurs concernés : L'accès aux marchés dans les PPP peut concerner différents secteurs tels que les infrastructures (routes, ponts, aéroports, ports), les services publics (eau, énergie, assainissement), les technologies de l'information et de la communication, les soins de santé, l'éducation, le transport, etc. Les opportunités varient en fonction des besoins spécifiques de chaque pays et des politiques gouvernementales.

- Promotion de la concurrence : L'accès aux marchés dans les PPP vise à promouvoir la concurrence et à garantir une utilisation efficace et transparente des ressources publiques. Les processus d'appels d'offres compétitifs permettent aux entreprises privées de démontrer leur expertise, leur capacité de mise en œuvre et leur proposition la plus avantageuse pour le secteur public.

- Inclusion des PME : Les PPP peuvent offrir des opportunités pour les petites et moyennes entreprises (PME) de participer aux marchés publics. Les gouvernements peuvent mettre en place des mesures spécifiques, telles que des seuils d'accès, des sous-contrats ou des exigences de partenariat avec des entreprises locales, pour encourager la participation des PME et favoriser le développement économique local.

- Transparence et équité : L'accès aux marchés dans les PPP doit être basé sur des principes de transparence, d'équité et de non-discrimination. Les processus d'appels d'offres doivent être ouverts à tous les acteurs qualifiés, les critères d'évaluation doivent être clairs et objectifs, et les décisions doivent être prises de manière impartiale et documentée.

Il est important de noter que les politiques et les procédures d'accès aux marchés dans les PPP peuvent varier d'un pays à l'autre, en fonction des réglementations et des pratiques en vigueur. Les gouvernements cherchent souvent à équilibrer la participation du secteur privé avec la réalisation d'objectifs de développement durable et d'intérêt public.

Du coup, l'accès aux marchés dans le cadre des partenariats public-privé offre aux acteurs privés la possibilité de participer à des marchés publics en fournissant des biens, des services ou des infrastructures. Cela favorise la concurrence, la transparence et permet de mobiliser l'expertise et les ressources du secteur privé pour répondre aux besoins du secteur public.

L’accroissement de l’infrastructure et services essentiels : Les partenariats public-privé sont souvent utilisés pour développer des infrastructures et fournir des services essentiels tels que l'eau potable, l'énergie, les transports, les soins de santé et l'éducation. Ces initiatives

contribuent à améliorer les conditions de vie des populations, notamment celles vivant dans des zones défavorisées, en offrant un accès durable à des services de qualité.

L'innovation sociale et technologique : La collaboration entre le secteur public et le secteur privé favorise l'innovation sociale et technologique, permettant ainsi de trouver des solutions créatives et durables pour relever les problèmes liés à la pauvreté et au développement durable. Les partenariats encouragent le partage des connaissances, la recherche conjointe et l'adoption de technologies novatrices pour résoudre les défis sociaux et environnementaux.

La gouvernance et responsabilité : Les partenariats public-privé bien structurés intègrent des mécanismes de gouvernance solides et une reddition de comptes mutuelle. Cela garantit une gestion transparente, responsable et éthique des projets, tout en renforçant la confiance entre les différentes parties prenantes. Une gouvernance efficace contribue à réduire les risques de corruption et d'abus de pouvoir, favorisant ainsi des résultats durables pour le développement et la lutte contre la pauvreté.

Le partenariat public-privé offre une plateforme collaborative pour promouvoir le développement durable et lutter contre la pauvreté. En combinant les ressources, l'expertise et l'innovation des secteurs public et privé, il est possible de réaliser des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs socio-économiques tout en préservant l'environnement et en améliorant la qualité de vie des populations défavorisées.

I.2.2. La gouvernance et la lutte contre la pauvreté

Définition

La gouvernance se réfère principalement à la façon dont le pouvoir est exercé à travers les institutions économiques, sociales et politiques d'un pays. Les institutions représentent les normes, les standards et les "règles du jeu" qui fonctionnent de manière formelle ou informelle. Trois dimensions clés de la gouvernance sont les suivantes :

(i) Le processus de sélection, de responsabilisation, de surveillance et de remplacement des gouvernements ; (ii) La capacité des gouvernements à gérer efficacement les ressources, à formuler, à mettre en œuvre et à faire respecter des politiques et des réglementations judicieuses ; et (iii) Le respect des institutions qui régissent les interactions économiques et sociales(Girishankar et al., 2001).

I.2.2.1. Les définitions du point de vue mondiale

a) PNUD

La gouvernance implique l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative pour gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Cela englobe les mécanismes, les processus et les institutions par lesquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, respectent leurs obligations légales et résolvent leurs différends[3].

b) OCDE

La gouvernance se réfère à l'utilisation de l'autorité politique et à l'exercice du contrôle au sein d'une société pour la gestion de ses ressources en vue du développement social et économique. Cette définition englobe le rôle des autorités publiques dans la création d'un environnement propice au fonctionnement des acteurs économiques et dans la détermination de la répartition des bénéfices, ainsi que des relations entre les gouvernants et les gouvernés[4].

c) Commission sur la gouvernance mondiale

La gouvernance englobe l'ensemble des diverses façons dont les individus et les institutions, qu'elles soient publiques ou privées, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu qui vise à prendre en compte les intérêts contradictoires ou divers et à favoriser la coopération. La gouvernance comprend à la fois des règles formelles et des régimes qui veillent à leur application, ainsi que des arrangements informels que les personnes et les institutions ont acceptés ou perçoivent comme étant dans leur intérêt[5].

d) Banque mondiale

Selon le rapport de 1994 de la Banque mondiale intitulé "Gouvernance : l'expérience de la Banque mondiale", la bonne gouvernance se caractérise par plusieurs éléments. Il s'agit notamment d'un processus prévisible, ouvert et éclairé dans l'élaboration des politiques (c'est-à-dire des processus transparents), d'une bureaucratie guidée par une philosophie professionnelle, d'une branche exécutive du gouvernement responsable de ses actions, d'une société civile active participant aux affaires publiques, et de tous les acteurs agissant dans le respect de la primauté du droit.[6]

[3] http://magnet.undp.org/policy/default.htm
[4] http://www.oecd.org/dac/
[5] http://www.cgg.ch/welcome.html
[6] http://www.worldbank.org/publicsector/overview.htm

I.2.2.2. La gouvernance et la lutte contre la pauvreté à travers la littérature

La lutte contre la pauvreté repose sur une gouvernance solide, qui se caractérise par des institutions efficaces, la transparence, la responsabilité, la participation, la coordination, un cadre juridique et réglementaire solide, ainsi que le suivi et l'évaluation. Une bonne gouvernance favorise une utilisation efficace des ressources, une prise de décision éclairée et la mise en place de politiques et de programmes plus efficaces, ce qui contribue à réduire la pauvreté et à promouvoir un développement durable.

La gouvernance joue un rôle essentiel dans les institutions et les processus de lutte contre la pauvreté. Une bonne gouvernance est nécessaire pour garantir une utilisation efficace et équitable des ressources, la transparence, la responsabilité et la participation des parties prenantes. La gouvernance exige des préalables entre-autres :

Institutions efficaces : Des institutions solides et efficaces sont essentielles pour la lutte contre la pauvreté. Cela comprend des organismes gouvernementaux, des organismes de réglementation, des organismes de surveillance et d'autres entités qui jouent un rôle dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté. Ces institutions doivent être bien structurées, avoir suffisamment de capacités et de ressources pour mener à bien leurs missions.

Transparence et responsabilité : La transparence est cruciale dans la gouvernance de la lutte contre la pauvreté. Les décisions prises, les politiques élaborées et les ressources allouées doivent être transparentes et accessibles au grand public. Cela favorise la responsabilité des acteurs impliqués et permet aux citoyens de suivre l'utilisation des fonds publics et d'évaluer l'efficacité des mesures prises pour réduire la pauvreté.

Participation et inclusion : La participation active des parties prenantes, y compris les personnes vivant dans la pauvreté, est un élément clé de la gouvernance dans la lutte contre la pauvreté. Les politiques et les programmes doivent être élaborés de manière inclusive, en donnant une voix aux personnes les plus touchées par la pauvreté. La participation permet de prendre en compte les besoins et les perspectives des personnes pauvres, renforce leur autonomie et leur capacité à sortir de la pauvreté.

Coordination et intégration : Une coordination efficace entre les différentes institutions et acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté est essentielle pour éviter les chevauchements, maximiser l'impact des efforts et garantir une utilisation efficiente des

ressources. La coordination peut être réalisée à travers des mécanismes tels que des comités interministériels, des partenariats public-privé et des collaborations avec des organisations de la société civile et des organismes internationaux.

Cadre juridique et réglementaire : Un cadre juridique et réglementaire solide est nécessaire pour orienter les politiques et les actions de lutte contre la pauvreté. Cela comprend des lois et des réglementations qui protègent les droits des personnes vivant dans la pauvreté, favorisent l'égalité des chances, encouragent l'investissement social et économique dans les communautés pauvres, et prévoient des mécanismes de reddition de comptes.

Suivi et évaluation : La gouvernance dans la lutte contre la pauvreté nécessite des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés, évaluer l'efficacité des politiques et des programmes, et apporter les ajustements nécessaires.

Cela implique la collecte de données fiables, des indicateurs pertinents et des mécanismes de rétroaction pour évaluer l'impact des efforts de réduction de la pauvreté.

La bonne gouvernance est affaiblie par plusieurs facteurs tels que le manque de transparence, la faible responsabilisation, la mauvaise organisation et le manque de capacités techniques, le manque de réactivité, l'inefficacité et le manque de motivation. Il est crucial de comprendre clairement les sources de la mauvaise gouvernance, car les solutions envisageables varieront en conséquence. Il est également essentiel d'évaluer l'ampleur de la demande de réforme, ce qui nécessite une compréhension des motivations des principaux acteurs impliqués (Girishankar et al., 2001).

La corruption est souvent à la fois une cause et une conséquence de la mauvaise gouvernance. Enfin, il est important de comprendre les mécanismes spécifiques et les différents coûts imposés aux personnes défavorisées par une mauvaise gouvernance, afin de concevoir des plans d'action réalistes pour y remédier(Girishankar et al., 2001).

I.2.3. Efficacité des pouvoirs publics et la lutte contre la pauvreté

Par définition[7], L'efficacité des pouvoirs publics reflète la perception de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son indépendance vis-à-vis des pressions politiques. L'indicateur reflète également la perception de la qualité de la formulation, de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement.

[7] Source : https://competitivite.ferdi.fr/indicateurs/ avec référence la méthodologie de la Banque mondiale : site visité le 02 mai 2024

En effet, L'efficacité des pouvoirs publics dans la lutte contre la pauvreté est un sujet d'une importance capitale pour promouvoir le développement socio-économique et réduire les inégalités. Une analyse approfondie de cette efficacité permet de comprendre les mesures prises par les gouvernements, d'évaluer leur impact et d'identifier les opportunités d'amélioration(Levy & Brouillet, 2003).

Bel et bien nous pouvons nous demander en quoi les pouvoirs publics doivent être efficace afin d'atteindre l'objectif de la lutte contre la pauvreté. Au moins cinq indicateurs peuvent nous permettre d'évaluer cette efficacité notamment Sen (2017) :

1. Élaboration et mise en œuvre des politiques publiques :

Les pouvoirs publics jouent un rôle central dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté. Une analyse approfondie doit évaluer la pertinence des politiques par rapport aux besoins des populations défavorisées. Il est essentiel de prendre en compte les spécificités régionales, les contextes socio-économiques et les facteurs culturels pour concevoir des politiques adaptées. De plus, l'efficacité des mécanismes de coordination interministérielle et la capacité des gouvernements à mettre en œuvre ces politiques de manière efficace sont des éléments clés à évaluer.

2. Filets de sécurité sociale et systèmes de protection sociale :

Les pouvoirs publics peuvent mettre en place des filets de sécurité sociale et des systèmes de protection sociale pour atténuer les effets de la pauvreté. Il est crucial d'analyser l'efficacité de ces programmes, tels que les transferts monétaires, les programmes de santé et d'éducation, et leur capacité à atteindre les populations les plus vulnérables. L'accessibilité, l'adéquation des montants versés et l'efficacité des mécanismes de ciblage doivent être évaluées pour mesurer l'impact réel de ces initiatives.

3. Gouvernance et lutte contre la corruption :

Une gouvernance transparente, responsable et participative est essentielle pour garantir l'efficacité des mesures de lutte contre la pauvreté. L'analyse doit porter sur l'efficacité des mécanismes de gouvernance, tels que la transparence dans l'allocation des ressources, la responsabilité des acteurs publics impliqués et la participation citoyenne. La lutte contre la corruption est également cruciale, car elle peut entraver l'efficacité des politiques publiques et détourner les ressources qui devraient être destinées aux populations pauvres.

4. Résultats et impacts sur la réduction de la pauvreté :

L'évaluation des résultats et des impacts des politiques publiques est fondamentale pour mesurer l'efficacité des pouvoirs publics dans la lutte contre la pauvreté. L'analyse doit se concentrer sur des indicateurs tels que le taux de pauvreté, l'accès aux services de base, l'amélioration des conditions de vie et la mobilité sociale. Il est important de mesurer les progrès à court terme, mais également d'analyser les impacts à long terme des politiques mises en place.

5. Bonnes pratiques et opportunités d'amélioration :

Une analyse approfondie de l'efficacité des pouvoirs publics dans la lutte contre la pauvreté doit mettre en évidence les bonnes pratiques et les initiatives réussies. Cela permet de tirer des leçons des expériences positives et de les reproduire dans d'autres contextes. De plus, l'identification des lacunes et des défis rencontrés par les pouvoirs publics offre des opportunités d'amélioration. Cela peut inclure des recommandations pour renforcer la coordination interministérielle, améliorer les mécanismes de gouvernance, accroître l'efficacité des filets de sécurité sociale et des systèmes de protection sociale, et renforcer les stratégies de lutte contre la corruption.

I.2.4. La corruption et la lutte contre la pauvreté

La corruption est un facteur important à prendre en compte lorsqu'il s'agit de la lutte contre la pauvreté. Elle peut avoir un impact significatif sur l'efficacité des politiques publiques et compromettre les ressources destinées aux populations défavorisées. Les méfaits de la corruption sont multiples comme :

Détournement de ressources : La corruption peut entraîner le détournement de ressources qui devraient être allouées à des programmes et des politiques de lutte contre la pauvreté. Les fonds publics destinés à la fourniture de services sociaux de base, tels que l'éducation, la santé ou les filets de sécurité sociale, peuvent être détournés par des fonctionnaires corrompus, réduisant ainsi l'impact des politiques de lutte contre la pauvreté.

Inégalités exacerbées : La corruption peut contribuer à l'aggravation des inégalités économiques et sociales, ce qui peut à son tour conduire à une augmentation de la pauvreté. Lorsque les ressources sont détournées de manière corrompue, les populations pauvres et vulnérables sont les plus touchées, car elles sont souvent dépendantes des services publics et des programmes de lutte contre la pauvreté.

Accès inéquitable aux services : La corruption peut également entraîner un accès inéquitable aux services essentiels pour les populations pauvres. Les pots-de-vin, la fraude et les pratiques corrompues peuvent empêcher les personnes dans le besoin d'accéder à des services de base tels que l'éducation, les soins de santé et l'aide sociale. Cela perpétue le cycle de la pauvreté et limite les opportunités d'amélioration des conditions de vie.

Manque de confiance dans les institutions : La corruption affaiblit la confiance des citoyens dans les institutions publiques chargées de lutter contre la pauvreté.

Lorsque les gens perçoivent un niveau élevé de corruption parmi les fonctionnaires et les responsables gouvernementaux, ils peuvent être moins enclins à participer à des programmes de lutte contre la pauvreté ou à coopérer avec les autorités, ce qui limite l'efficacité des politiques mises en place.

Ainsi, dans la perspective d'éradiquer la corruption, il faut le Renforcement des politiques de transparence et de responsabilité, autrement dit, Pour lutter contre la corruption et améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté, il est essentiel de renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques. Cela peut inclure la mise en place de systèmes de contrôle et de surveillance, la promotion de la transparence budgétaire, la participation citoyenne et la mise en œuvre de mécanismes de responsabilité pour punir les actes de corruption.

Conclusion du premier chapitre

La relation entre le secteur privé et la pauvreté ainsi que le rôle des institutions dans la lutte contre la pauvreté sont des aspects cruciaux à examiner pour parvenir à un développement économique durable et inclusif.

La première section de ce chapitre a mis en évidence la relation complexe entre le secteur privé et la pauvreté. Bien que le secteur privé puisse offrir des opportunités économiques et contribuer à la création d'emplois, il est également confronté à des défis en termes de responsabilité sociale et de pratiques éthiques. Les entreprises responsables peuvent jouer un rôle clé dans la réduction de la pauvreté en adoptant des pratiques durables, en favorisant l'innovation et en créant des partenariats avec les communautés locales. Cependant, il est essentiel de reconnaître que certaines entreprises peuvent être motivées par des intérêts à court terme et manquer de responsabilité sociale, ce qui peut aggraver les inégalités économiques et sociales.

La deuxième section a souligné l'importance des institutions dans la lutte contre la pauvreté. Les institutions, qu'elles soient gouvernementales, non gouvernementales ou internationales, jouent un rôle crucial dans la création d'un environnement propice à la réduction de la pauvreté. Des politiques publiques efficaces, des réglementations appropriées et une gouvernance transparente sont nécessaires pour favoriser l'implication du secteur privé dans des initiatives de réduction de la pauvreté. De plus, les institutions peuvent soutenir les populations vulnérables en fournissant des services sociaux de base, en renforçant l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale.

Au bout du compte, la relation entre le secteur privé et la pauvreté ainsi que le rôle des institutions dans la lutte contre la pauvreté sont interdépendants et nécessitent une approche holistique. Une collaboration étroite entre le secteur privé, les institutions publiques et la société civile est essentielle pour mettre en place des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté. Il est crucial de favoriser un environnement favorable aux entreprises responsables, de promouvoir l'innovation et de renforcer les institutions pour assurer un développement économique durable et inclusif, où personne n'est laissé pour compte (ODD,2015).

CHAPITRE II : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE : FAITS STYLISES

Introduction

Le chapitre précédent a examiné en détail les notions théoriques et empiriques essentielles pour une compréhension approfondie de développement du secteur privé et les institutions et de la formation de l'investissement privé, ainsi que leur influence dans la réduction de la pauvreté.

En se basant sur la théorie et les études empiriques, il a présenté les résultats concernant les impacts de ces variables sur la réduction de la pauvreté.

Ce chapitre complète les notions théoriques et empiriques sur le secteur privé, l'investissement privé et les institutions en effectuant une analyse descriptive, l'état des lieux de développement du secteur privé et les institutions et de réduction de la pauvreté dans un échantillon de 37 pays d'Afrique sur la période de 1996 à 2022.

Pour faciliter la présentation, le chapitre est organisé en trois sections distinctes : La première section présente un aperçu détaillé de la pauvreté, en mettant en évidence les tendances de la pauvreté, de développement du secteur privé et la formation de l'investissement privé ainsi que la tendance de PIB réel et de la valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB dans les pays étudiés.

La deuxième section utilise une approche comparative basée sur des graphiques pour analyser l'évolution de développement du secteur privé et la formation de l'investissement privé et de réduction de la pauvreté.

La troisième section aborde l'état des lieux de la gouvernance en Afrique.

Section 1 : Faits stylisés sur l'évolution de la pauvreté en Afrique

Evolution de la pauvreté selon statistique de Banque mondiale, le taux de chômage au Ghana est estimé à 3 % en 2010. Toutefois, seulement 8,5 % de la population ont un emploi formel. Le reste de la population active travaille dans le secteur informel. Parmi ceux qui ont un emploi informel, 14 % sont des jeunes.

Ils travaillent comme employé de maison ou apprenti et sont soit payés de façon minime ou soit ne sont pas payés du tout (African Development Bank, 2012).

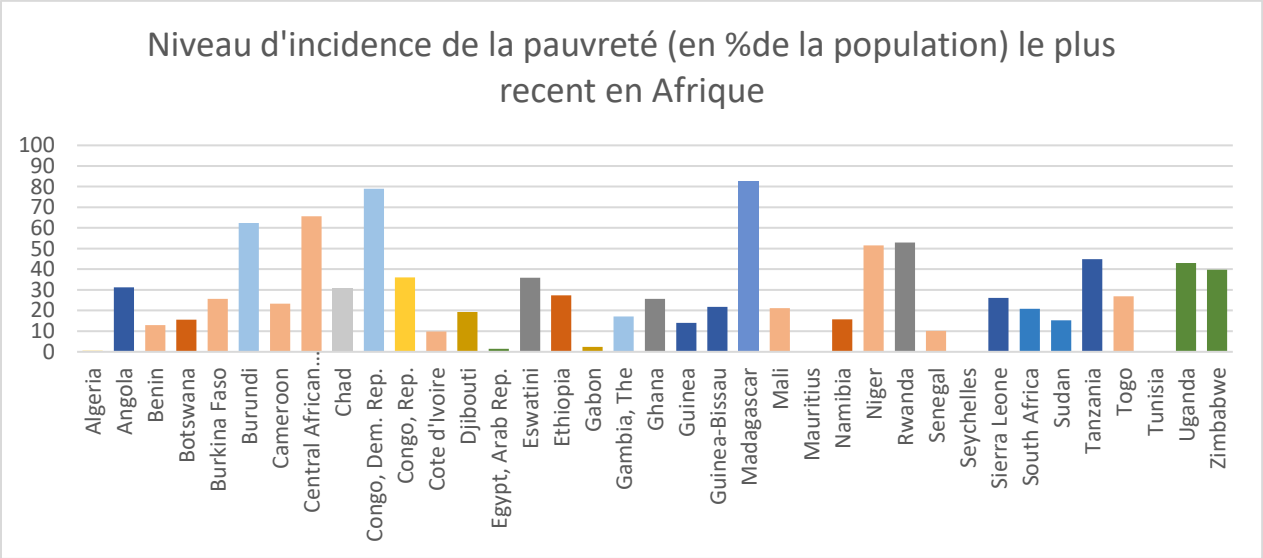
Concernant les taux de pauvreté, on peut remarquer l'existence d'une grande variabilité temporelle dans les niveaux de pauvreté pour l'incidence de la pauvreté ainsi que la profondeur de la pauvreté dans l'ensemble des pays de l'Afrique.

II.1.1. Evolution de la pauvreté en Afrique

II.1.1.1. Analyse de l'incidence de la pauvreté la plus récente en Afrique

Le graphique suivant montre l'état des lieux de l'incidence de la pauvreté en Afrique pour la période la plus récente de la disponibilité des données. En analysant les données recueillies auprès de diverses sources fiables, il met en lumière les variations significatives dans le taux de pauvreté moyenne et souligne les fluctuations économiques qui ont influencé ces changements.

Graphique 1 : L'incidence de la pauvreté la plus récente en Afrique



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Au vu de ce graphique ci-dessus, nous constatons que certains pays d'Afrique comme Burundi, Centrafrique, RDC, Madagascar, Niger et le Rwanda présentent un niveau d'incidence de la pauvreté la plus élevée par rapport aux autres, et la Madagascar à la tête avec 82.34% de la population pauvre. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène.

Tout d'abord, des crises économiques qui ont frappé certains pays africains au cours des années antérieures, des problèmes tels que l'instabilité macroéconomique, la dévaluation de la monnaie, l'inflation élevée et les déficits budgétaires ont contribué à l'augmentation de l'incidence de la pauvreté.

Ces crises peuvent être attribuées à des politiques économiques inadéquates, une mauvaise gestion des finances publiques ou des chocs externes tels que la fluctuation des prix des matières premières.

En outre, les conflits armés ont également joué un rôle majeur. Certains pays africains ont été confrontés à des guerres civiles et à des troubles civils qui ont entraîné la destruction des infrastructures, le déplacement massif de populations et la perturbation des activités économiques. Ces conflits ont eu un impact direct sur l'incidence de la pauvreté, en aggravant les conditions de vie déjà précaires des populations touchées.

Les catastrophes naturelles ont également contribué à cette fluctuation. L'Afrique est régulièrement touchée par des sécheresses, des inondations, des tempêtes et des épidémies. Ces événements ont entraîné des pertes de vies humaines, la destruction des moyens de subsistance, notamment agricoles, et une détérioration des conditions économiques. Les populations touchées par ces catastrophes se retrouvent souvent dans une situation de vulnérabilité accrue, ce qui augmente l'incidence de la pauvreté.

Les inégalités sociales et économiques ont également joué un rôle prépondérant. Si les fruits de la croissance économique ne sont pas répartis de manière équitable, cela peut conduire à une augmentation de la pauvreté. Les disparités de richesse, l'accès limité aux opportunités économiques, l'exclusion sociale et les discriminations ont contribué à cette situation en Afrique.

Il est important de souligner que ces explications ne sont pas exhaustives et peuvent varier d'un pays à l'autre en Afrique. Chaque pays peut avoir des facteurs spécifiques qui influencent l'incidence de la pauvreté. Une analyse plus approfondie des données spécifiques à chaque pays et à chaque période serait nécessaire pour obtenir une compréhension plus précise des fluctuations observées.

Par contre, certains pays affichent un niveau d’incidence de la pauvreté la plus faibles notamment l’Algérie, Egypte, Gabon, l’Ile Maurice, Seychelles et la Tunisie ; ceci peut être le résultat de plusieurs facteurs interdépendants.

Tout d'abord, la stabilité économique de ces nations peut jouer un rôle crucial en favorisant la croissance économique et en réduisant les taux de pauvreté. Cette stabilité crée un environnement propice à l'investissement et à la création d'emplois, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

De plus, ces pays ont pu mettre en place des politiques éducatives efficaces qui ont permis d'améliorer les compétences et les opportunités d'emploi pour les habitants. L'investissement dans l'éducation est essentiel pour lutter contre la pauvreté en offrant aux individus les outils nécessaires pour accéder à des emplois mieux rémunérés et plus stables.

Par ailleurs, le développement des infrastructures de base, telles que les routes, l'électricité et l'eau potable, joue un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées. Ces infrastructures renforcent l'accessibilité aux services essentiels et stimulent le développement économique local. Les programmes sociaux mis en place, tels que les filets de sécurité sociale, les subventions alimentaires et les services de santé accessibles, contribuent également à atténuer les effets de la pauvreté en offrant un soutien financier et en améliorant l'accès aux soins de santé de base.

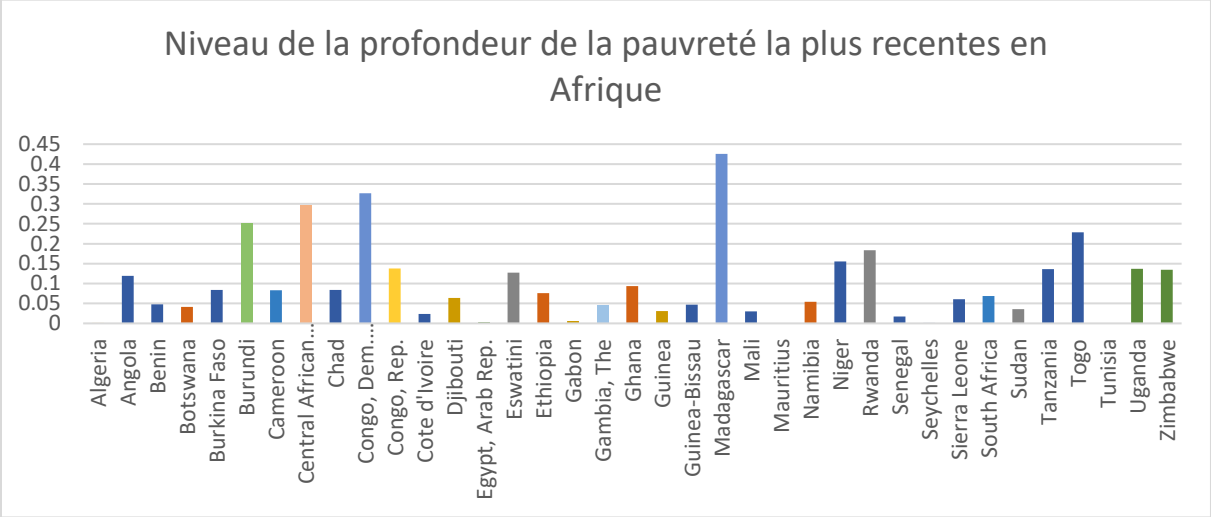
En outre, la stabilité politique et la bonne gouvernance sont des facteurs déterminants dans la réduction de la pauvreté. Une gouvernance efficace favorise la transparence, la responsabilité et la redistribution équitable des ressources, créant ainsi un environnement propice à la croissance économique et à la réduction des inégalités.

Enfin, la diversification de l'économie de ces pays peut jouer un rôle clé en réduisant la dépendance à un secteur spécifique et en créant des opportunités d'emploi variées pour les citoyens. Une économie diversifiée est plus résiliente aux chocs externes et offre des perspectives de croissance plus durables pour lutter contre la pauvreté. Ces différents éléments combinés contribuent à expliquer les niveaux relativement bas d'incidence de la pauvreté dans ces nations.

II.1.1.2. Analyse de la profondeur de la pauvreté la plus récente en Afrique

Le graphique ci-dessous représente le niveau de la profondeur de la pauvreté en Afrique pour une date la plus récente. La profondeur de la pauvreté, qui est une autre dimension de la précarité économique, est examinée à travers les données provenant d’une source fiable.

Graphique 2 : Niveau de la profondeur de la pauvreté la plus récente en Afrique.



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Comme déjà évoqué au premier chapitre, l'indicateur de profondeur de la pauvreté prend en compte la distance en termes de revenu qui sépare un individu pauvre de la ligne de pauvreté (2.15$ selon WDI). Les valeurs de cet indicateur varient entre 0 et 1. Des valeurs de cet indicateur proche de 0 indique qu'un pays possède des pauvres au profondeur de la pauvreté la plus alarmante. Par contre si les valeurs sont proches de 1, cela montre qu'un pays possède des pauvres à faible niveau de profondeur. Autrement dit, si des reformes économiques se réalisent au profit des pauvres, ces dernies au plus de chances de se retirer dans ce classement.

Ainsi au regard de ce graphique, on note six pays ayant un niveau de profondeur de la pauvreté élevé, notamment Le Burundi, Centrafrique, la RDC le Madagascar, Rwanda, Congo et le Togo. En revanche, des pays tels que l'Algérie, cote d'Ivoire, Egypte, Gabon, Maurice, Sénégal, Seychelles et Tunisie présentent un niveau moyen plus faible de profondeur de pauvreté.

Les écarts ou profondeur de la pauvreté entre les pays peuvent s'expliquer par divers facteurs socio-économiques. Les pays présentant un écart de pauvreté élevé ont souvent une répartition des revenus plus inégale, avec des disparités dans l'accès aux opportunités économiques et une concentration des richesses entre les mains d'une minorité. Des politiques économiques qui exacerbent les inégalités et des écarts de développement entre les régions peuvent également contribuer à cet écart.

L'instabilité politique, les conflits internes et les tensions sociales sont d'autres facteurs qui entravent le développement économique, réduisent les opportunités d'emploi et aggravent la pauvreté dans certains pays. Ces conditions précaires créent des obstacles à l'amélioration des conditions de vie des populations.

La dépendance économique est également un facteur important. Certains pays qui dépendent fortement de secteurs économiques vulnérables, tels que l'agriculture de subsistance ou l'exploitation de ressources naturelles non durables, sont plus sensibles aux fluctuations économiques mondiales, aux chocs externes et aux crises environnementales, ce qui aggrave la situation de la pauvreté. Un accès limité aux services de base, tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau potable, les infrastructures de base et les services sociaux, perpétue le cercle vicieux de la pauvreté. Ces pays rencontrent des difficultés pour offrir des opportunités de développement et entravent la mobilité sociale des individus.

Enfin de compte, certains pays ont réussi à réduire leur écart de pauvreté en mettant en place des politiques et des programmes efficaces. Ces mesures comprennent des filets de sécurité sociale, des programmes de développement rural, des politiques d'inclusion sociale et des investissements dans l'éducation et la santé.

Section 2. Evolution des variables macroéconomiques mise en relation en Afrique

Cette section constitue une pièce maîtresse pour comprendre en profondeur et graphiquement les dynamiques économiques de l'Afrique. Nous commençons par une analyse secteur privé : ici nous utilisons deux variables couramment utilisées à savoir : l'investissement privé et le crédit domestique fournis au secteur privé, tout en sachant qu'il existe d'autres variables qui captent le secteur privé. En scrutant les performances, les investissements et les tendances du secteur privé, on peut évaluer sa contribution à la création d'emplois, à l'innovation, autrement dit à la croissance économique et particulièrement à la réduction de la pauvreté.

En parallèle, cette section évalue également d'autres variables macroéconomiques telles que le PIB par habitant réel, l'inflation, la valeur ajouté agricole, le PIB, etc.

Afin de mener à bien notre analyse graphique, il est parfois nécessaire de recourir aux données spécifiques de l'Afrique subsaharienne. La région de l'Afrique subsaharienne est souvent utilisée dans nos analyses graphiques en raison de sa diversité économique, de ses tendances uniques et de son importance dans la compréhension des dynamiques économiques mondiales.

II.2.1. Analyse de l'évolution du secteur privé en Afrique

L'analyse du secteur privé est une composante cruciale pour comprendre le dynamisme économique d'une région donnée. Ce secteur, composé d'entreprises indépendantes et d'initiatives non gouvernementales, est influencé par diverses variables telles que la croissance économique globale, la demande des consommateurs, les politiques gouvernementales, les conditions du marché financier, les fluctuations des taux de change et d'autres facteurs.

Dans la littérature existante, le secteur privé est souvent appréhendé à travers une multitude de variables. Cependant, pour les besoins de notre analyse, nous nous concentrons principalement sur deux variables clés : l'investissement privé et le crédit domestique alloué au secteur privé. Ces deux variables jouent un rôle crucial dans le développement et la vitalité du secteur privé. L'investissement privé reflète la confiance des entreprises dans l'économie et leur volonté d'engager des ressources dans des projets productifs, tandis que le crédit domestique octroyé au secteur privé influence sa capacité à financer ses opérations, à investir dans l'innovation et à soutenir sa croissance. En concentrant notre analyse sur ces deux variables spécifiques, nous visons à élucider l'impact de l'investissement privé et du crédit domestique sur la performance et la résilience du secteur privé dans le contexte étudié.

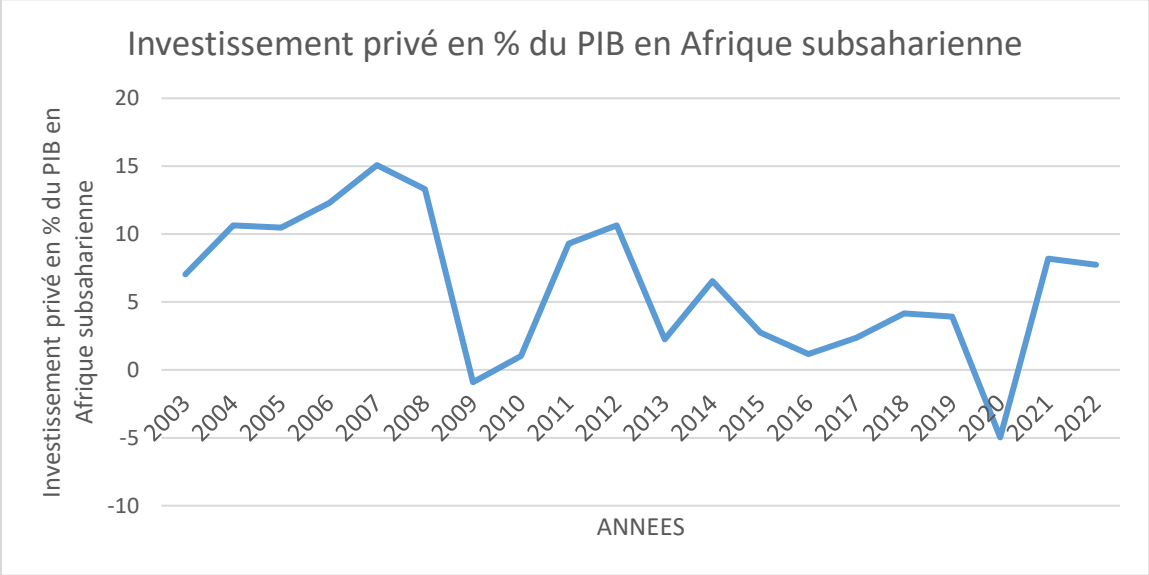
II.2.1.1. Tendance l'investissement privé en Afrique subsaharienne

L'investissement privé joue un rôle crucial dans le développement économique des pays, favorisant la croissance, la création d'emplois et l'amélioration des niveaux de vie. En Afrique, la formation de l'investissement privé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a connu des fluctuations significatives au cours de la période allant de 1996 à 2022. Cette évolution en dents de scie reflète les défis et les opportunités auxquels la région a été confrontée dans sa quête de développement économique durable.

Au fil des années, l'Afrique a été confrontée à des réalités économiques et politiques complexes, qui ont eu un impact sur l'investissement privé. Des périodes de hausse ont été suivies de baisses soudaines, témoignant des facteurs internes et externes qui ont influencé les décisions d'investissement dans la région. Comprendre ces fluctuations est essentiel pour identifier les enjeux clés et formuler des politiques économiques efficaces visant à promouvoir une croissance soutenue de l'investissement privé en Afrique.

Dans cette analyse, nous examinerons les tendances de la formation de l'investissement privé en pourcentage du PIB en Afrique au cours de la période allant de 1996 à 2022. Nous mettrons en évidence les moments clés de hausse et de baisse, en identifiant les facteurs économiques, politiques et mondiaux qui ont influencé ces évolutions. En comprenant les raisons sous-jacentes de ces fluctuations, nous pourrons mieux appréhender les enjeux auxquels l'investissement privé est confronté en Afrique et proposer des perspectives pour favoriser une croissance économique durable dans la région.

Graphique 3 : Evolution de l'investissement privé en pourcentage du PIB en Afrique subsaharienne (1996-2022)



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

L'évolution de l'investissement privé en pourcentage du PIB en Afrique subsaharienne telle que décrite dans le graphique révèle plusieurs tendances et phénomènes intéressants.

La période de croissance entre 2003 et 2007 peut être attribuée à plusieurs facteurs, tels que la croissance économique générale, la stabilité politique et la confiance des investisseurs dans la région. Les réformes favorables aux entreprises et l'ouverture du marché peuvent également avoir encouragé l'investissement privé.

La chute remarquable de l'investissement privé entre 2007 et 2009 correspond probablement à la crise financière mondiale de 2008. Cette crise a eu un impact négatif sur les économies mondiales, entraînant une diminution des investissements et une contraction de l'activité économique, ce qui a probablement affecté également l'Afrique subsaharienne.

La période de 2010 à 2018, caractérisée par une évolution presque standard avec des hauts et des bas de faible amplitude, peut refléter une période de relative stabilité économique dans la région. Les fluctuations modérées peuvent être liées à des facteurs tels que les variations des prix des matières premières, les politiques économiques mises en œuvre par les gouvernements locaux et les conditions économiques mondiales.

Enfin, la chute significative de l'investissement privé entre 2019 et 2021 pourrait être liée à des événements plus récents tels que la pandémie de COVID-19. La crise sanitaire mondiale a eu un impact majeur sur l'économie mondiale, entraînant une contraction de l'activité économique et une incertitude généralisée, ce qui a pu décourager les investisseurs privés. Les mesures de confinement et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont également pu contribuer à la baisse de l'investissement privé dans la région au cours de cette période.

II.2.1.2. Tendance de crédit domestique fourni au secteur privé en Afrique

Le crédit domestique fourni au secteur privé en Afrique est une composante essentielle du financement de l'activité économique dans la région. Cependant, il existe des disparités significatives entre les pays en termes de disponibilité et d'accès à ce crédit.

Dans de nombreux pays africains, le crédit domestique au secteur privé est limité en raison de divers facteurs. Certains de ces facteurs comprennent les contraintes structurelles, telles que la faiblesse des systèmes financiers, la réglementation inadaptée, la corruption et la volatilité macroéconomique.

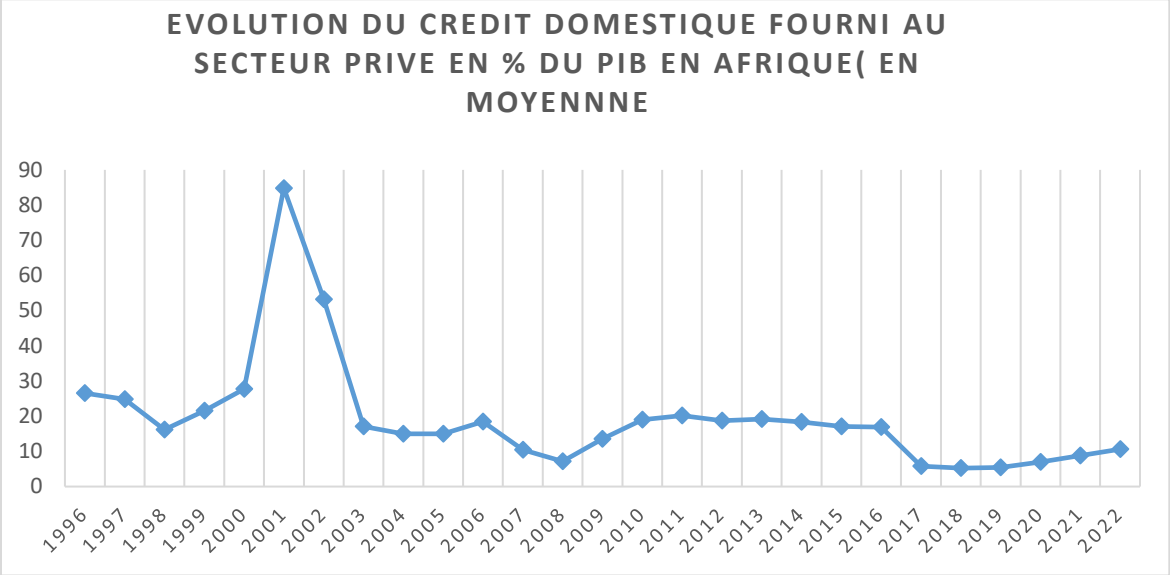
Cependant, il convient de noter qu'il y a eu des progrès dans certains pays, où des réformes ont été mises en place pour améliorer l'environnement des affaires et faciliter l'accès au crédit. Ces réformes comprennent la modernisation des cadres réglementaires, la promotion de la transparence et de la gouvernance, ainsi que le renforcement des institutions financières.

En outre, l'émergence de nouvelles technologies financières, telles que les services bancaires mobiles, a également contribué à accroître l'accès au crédit dans certaines régions. Cela a permis de contourner les contraintes liées aux infrastructures financières traditionnelles et d'atteindre des populations auparavant exclues du système financier.

Malgré ces développements positifs, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'accès au crédit domestique au secteur privé en Afrique. Des efforts continus sont nécessaires pour renforcer les systèmes financiers, promouvoir la stabilité macroéconomique, réduire la

corruption et encourager les réformes réglementaires afin de faciliter un environnement propice aux investissements et à la croissance économique.

Graphique 4 : Evolution du crédit domestique fourni au secteur privé % du PIB et en moyenne de l'échantillon en Afrique (1996-2022)



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Au vu ce graphique, nous remarque depuis De 1998 à 2001, on observe une augmentation du crédit fourni au secteur privé en Afrique, ce qui peut être attribué à plusieurs facteurs. Tout d'abord, cette période correspond à une période de reprise économique mondiale après la crise financière asiatique de 1997. Cette reprise a pu stimuler les investissements et favoriser l'octroi de crédit aux entreprises africaines.

De 2003 à 2022, on observe une évolution constante du crédit fourni au secteur privé en Afrique. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance. Tout d'abord, il y a eu une prise de conscience croissante de l'importance du secteur privé dans la croissance économique et le développement en Afrique, ce qui a conduit à des politiques visant à promouvoir l'accès au crédit pour les entreprises.

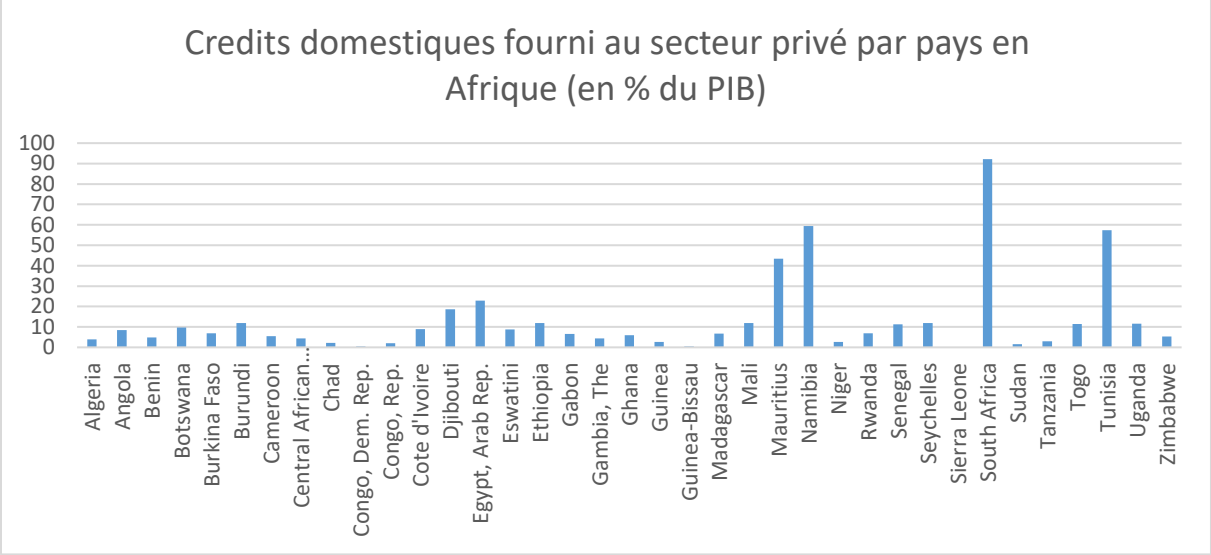
En outre, des réformes ont été mises en place dans certains pays pour améliorer l'environnement des affaires, renforcer les systèmes financiers et réduire les contraintes réglementaires. Ces réformes ont permis de faciliter l'accès au crédit pour les entreprises et ont contribué à maintenir une évolution constante du crédit fourni au secteur privé.

Cependant, il convient de noter que malgré cette évolution constante, le niveau absolu du crédit fourni au secteur privé en Afrique reste relativement faible par rapport à d'autres régions du monde.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Parmi eux figurent la faiblesse des systèmes financiers dans de nombreux pays africains, la perception du risque élevé associé aux prêts aux entreprises en Afrique, ainsi que les contraintes structurelles et réglementaires qui limitent l'accès au crédit.

II.2.1.3. Analyse du niveau moyen des crédits domestique fourni au secteur privé

Graphique 5 : Niveau moyen de crédits domestiques fournis au secteur privé par pays en % du PIB en Afrique (1996-2022)



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

L'observation sur la période de 1996 à 2022 montre que certains pays en Afrique, à savoir la Tunisie, l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Égypte et Maurice affichent un niveau de crédit fourni au secteur privé relativement élevé par rapport aux autres pays de la région. Cette disparité peut être expliquée par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, ces pays bénéficient généralement d'une économie plus diversifiée et développée, ce qui favorise l'activité du secteur privé et encourage les investissements. Ils ont mis en place des politiques économiques et des réformes structurelles visant à promouvoir le climat des affaires, à renforcer les systèmes financiers et à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises.

De plus, ces pays ont souvent des institutions financières plus solides, des réglementations plus favorables aux investissements et une gouvernance relativement plus stable, ce qui attire les investisseurs nationaux et étrangers et facilite l'obtention de crédit pour les entreprises.

En revanche, les pays tels que la Sierra Leone, le Burundi, la Guinée-Bissau, le Zimbabwe, l'Angola, le Burkina Faso, le Bénin, le Cameroun, le Ghana, le Gabon, le Sénégal, et d'autres encore, présentent un niveau moyen de crédit fourni au secteur privé relativement faible. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation.

Tout d'abord, ces pays peuvent être confrontés à des environnements des affaires défavorables caractérisés par des réglementations strictes, une bureaucratie lourde, une corruption élevée et une instabilité politique. Ces facteurs peuvent dissuader les investisseurs privés de s'engager dans ces pays et réduire la disponibilité de crédit pour le secteur privé.

De plus, un manque d'infrastructures de base comme les routes, l'énergie, l'eau et les télécommunications peut limiter les opportunités d'investissement et de croissance pour le secteur privé. L'absence d'infrastructures essentielles peut rendre les activités commerciales plus coûteuses et moins attrayantes pour les investisseurs.

L'instabilité économique, les crises financières, les fluctuations des prix des matières premières et une monnaie volatile peuvent également contribuer à la faiblesse du crédit fourni au secteur privé dans ces pays. Ces conditions économiques incertaines peuvent décourager les investisseurs privés et réduire la confiance dans le marché.

En outre, un accès limité au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, peut être un obstacle majeur à l'investissement privé. Les difficultés à obtenir des prêts ou des capitaux peuvent entraver la croissance des entreprises et limiter leur capacité à investir et à se développer.

II.2.2 Tendance des autres variables macroéconomiques utilisées

II.2.2.1. Tendance de PIB réel et de la valeur ajoutée agricole en Afrique Subsaharienne

Pendant de nombreuses années, l'agriculture a été l'un des secteurs économiques les plus importants en Afrique, tant en termes de contribution au PIB que d'emploi. En effet, de nombreux pays africains dépendent largement de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire de leur population et générer des revenus.

Cependant, au fil du temps, l'économie africaine a connu des changements structurels, avec une augmentation de la part des secteurs non agricoles dans le PIB. Cela s'explique par l'urbanisation croissante, l'industrialisation et le développement des services. Ces changements ont eu un impact sur la contribution relative de l'agriculture au PIB total (BM, 2021).

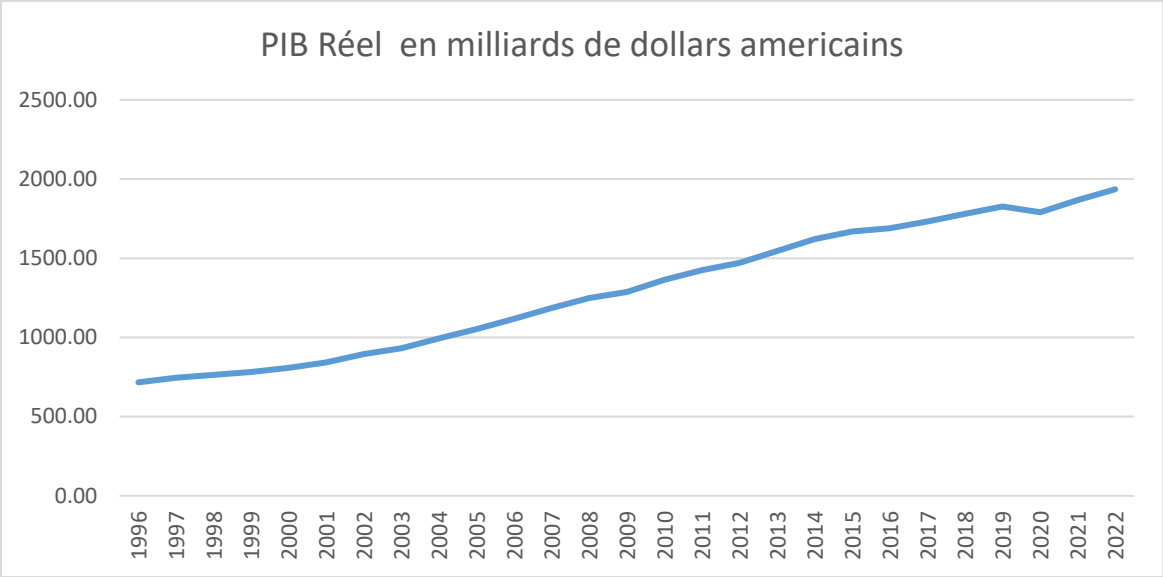
Dans de nombreux pays africains, le PIB réel a connu des fluctuations au cours des décennies passées. Des périodes de croissance économique soutenue ont été observées, suivies de périodes de ralentissement ou de récession.

Ces variations peuvent être attribuées à divers facteurs tels que les chocs économiques mondiaux, les crises politiques, les fluctuations des prix des matières premières et les contraintes structurelles internes.

Quant à la valeur ajoutée de l'agriculture, elle a également subi des changements au fil du temps. Les progrès technologiques, les politiques agricoles, les investissements dans les infrastructures rurales et le développement des chaînes de valeur agricoles ont tous contribué à l'amélioration de la productivité agricole et à l'augmentation de la valeur ajoutée générée par ce secteur.

En général, le PIB réel et de la valeur ajoutée de l'agriculture en Afrique est marquée par des fluctuations et des changements structurels. L'agriculture reste un secteur essentiel de l'économie africaine, mais son importance relative dans le PIB total a évolué au fil du temps en raison de l'émergence d'autres secteurs économiques. Les efforts continus pour relever les défis agricoles sont nécessaires pour assurer une croissance économique durable et inclusive en Afrique. La figure suivante montre l’évolution de PIB réel de 2015.

Graphique 6 : Evolution du PIB réel de 2015 en dollars Américains en Afrique Subsaharienne



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

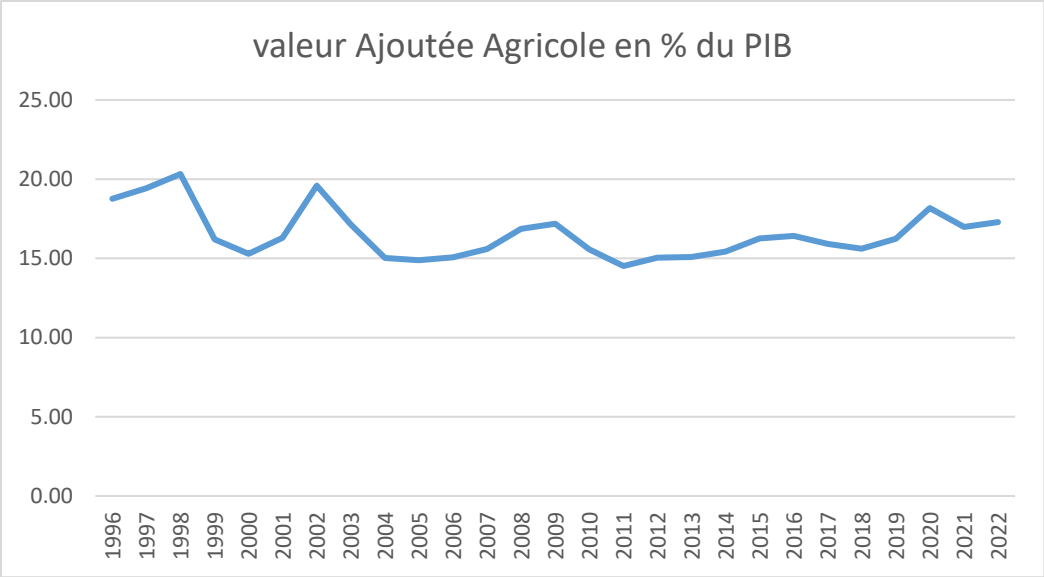
L'évolution du PIB réel en dollars américains en Afrique subsaharienne, telle que représentée dans le graphique, démontre une croissance linéaire progressive de 1996 à 2022. Cette tendance ascendante sur une longue période peut être attribuée à plusieurs facteurs macroéconomiques et structurels qui ont influencé la croissance économique de la région au fil des ans.

La croissance linéaire observée de 1996 à 2018 peut être le résultat de divers éléments tels que l'augmentation des investissements, l'amélioration de l'efficacité économique, les réformes structurelles, les progrès technologiques, l'expansion des infrastructures et le développement des ressources naturelles. Ces facteurs ont probablement contribué à stimuler la production économique et à soutenir la croissance du PIB réel de manière relativement stable sur cette période.

Cependant, l'apparition d'un petit choc entre 2018 et 2019 ayant entraîné une légère chute du PIB réel pourrait être liée à des événements spécifiques survenus à cette période. Ce choc pourrait résulter de facteurs tels que des crises économiques mondiales, des chocs externes, des fluctuations des prix des matières premières (si la région dépend fortement des exportations de matières premières), des troubles politiques ou des événements climatiques extrêmes qui ont perturbé l'activité économique régionale.

Pour explorer plus en profondeur les raisons de ces fluctuations, il serait crucial d'examiner de près les événements économiques, politiques et sociaux survenus pendant cette période. Des analyses approfondies pourraient révéler des facteurs spécifiques tels que des changements dans les politiques gouvernementales, des chocs externes imprévus, des crises régionales ou mondiales, ou d'autres variables qui ont influencé la performance économique de la région.

Graphique 7 : Evolution de la Valeur ajoutée Agricole dans le PIB en Afrique Subsaharienne (1996-2022)



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Telle que décrite dans le graphique, l'évolution de la valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB en Afrique subsaharienne révèle une série de tendances significatives au fil des années.

La chute observée entre 1997 et 2000 peut être attribuée à divers facteurs, notamment des conditions météorologiques défavorables, des conflits civils, des maladies des cultures ou des politiques économiques inefficaces qui ont impacté négativement la productivité agricole de la région.

Le redressement en 2001, suivi par un pic en 2002, suggère une possible amélioration des conditions agricoles ou des investissements ciblés dans le secteur à cette époque. Ce regain de croissance peut résulter de la mise en œuvre de politiques agricoles plus efficaces, de programmes de modernisation des techniques agricoles ou de conditions météorologiques favorables qui ont stimulé la production agricole.

Cependant, la chute libre à partir de 2002 peut indiquer un retournement de tendance majeur, probablement causé par des facteurs tels que des chocs économiques, des conflits armés, des catastrophes naturelles ou des problèmes structurels dans le secteur agricole. Ces événements ont pu entraîner une dégradation rapide de la contribution de l'agriculture au PIB de la région.

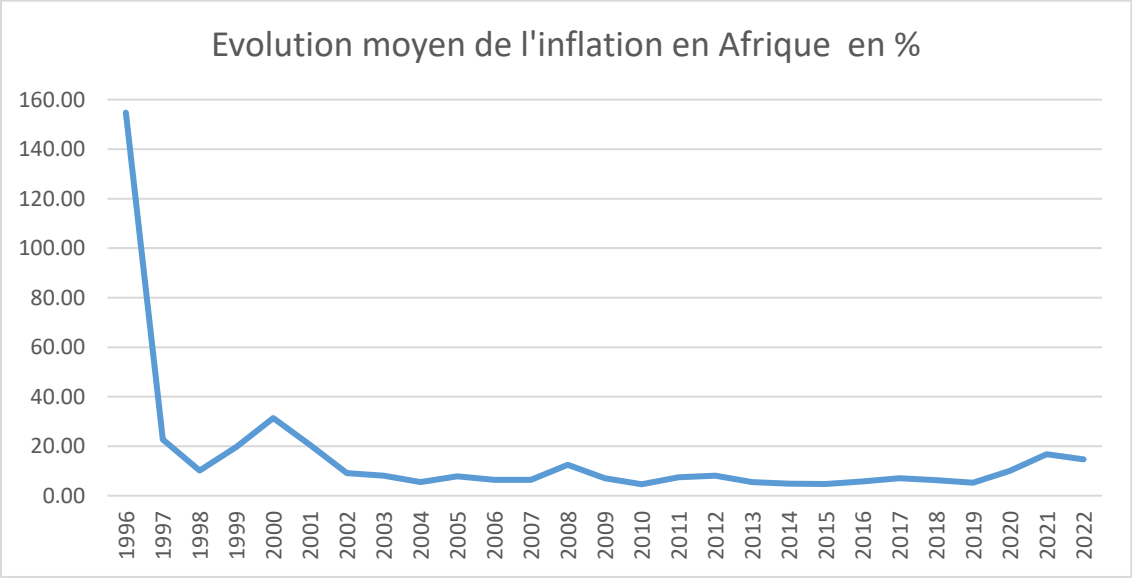
Les fluctuations quasi-cycliques observées à partir de 2003, oscillant entre 15% et 20%, peuvent refléter une instabilité persistante dans le secteur agricole. Ces variations pourraient être influencées par des facteurs saisonniers, des fluctuations des prix des produits agricoles sur le marché mondial, des changements dans les politiques agricoles ou des contraintes structurelles qui ont un impact sur la productivité et la contribution de l'agriculture à l'économie régionale.

Au profit d'une analyse approfondie de ces fluctuations, il serait nécessaire d'examiner de près les politiques agricoles mises en œuvre, les investissements dans le secteur, les conditions météorologiques, les tendances du marché mondial et d'autres variables pertinentes qui ont influencé la performance de l'agriculture dans la région.

II.2.2.2. Analyse de la tendance de l'inflation en Afrique

Le graphique suivant nous présente l'évolution de l'inflation en Afrique. Il s'agit d'une moyenne calculée à partir des données disponibles pour les pays sous notre étude.

Graphique 8 : Evolution moyenne de l'inflation en Afrique en



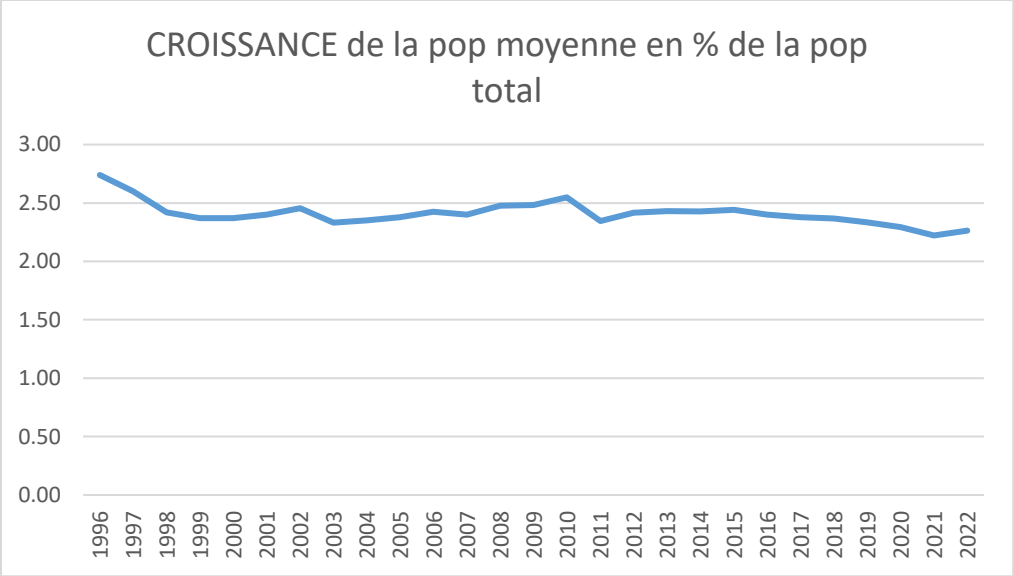
Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

L'évolution moyenne de l'inflation en Afrique, telle qu'illustrée par le graphique, démontre un schéma distinctif. Initialement, le graphique révèle un niveau moyen d'inflation élevé, atteignant des pics jusqu'à 150%. Cependant, à partir de 1998, une stagnation apparente se dessine, avec des oscillations limitées entre 0 et 20%. Cette transition peut être attribuée à divers facteurs, tels que l'implémentation de politiques monétaires plus rigoureuses, des réformes économiques ciblées visant à contrôler l'inflation, ou encore une meilleure coordination des politiques financières au niveau régional. La période de stabilité post-1998 suggère une amélioration dans la gestion de l'inflation en Afrique, signalant une phase de prévisibilité accrue pour les acteurs économiques et témoignant d'une potentielle consolidation des fondements macroéconomiques dans la région.

II.2.2.3. Analyse de la tendance de la croissance de la population en Afrique

Le graphique suivant nous présente l'évolution de la croissance de la population en Afrique. Ceci représente une moyenne dérivée des données recueillies pour les pays inclus dans notre analyse.

Graphique 9 : Evolution moyenne de la croissance de la population en Afrique



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Le graphique illustrant la croissance de la population, fluctuant entre 2% et 3% tout au long de la période étudiée, soulève des considérations importantes. Cette constance dans la croissance, bien que maintenue dans une fourchette relativement étroite, demeure significativement plus élevée que le taux de croissance démographique généralement recommandé pour assurer un développement durable.

Une croissance de la population oscillant entre 2% et 3% peut exercer une pression accrue sur les ressources, les infrastructures et les services publics, soulignant la nécessité d'une planification adéquate et de politiques visant à soutenir cette croissance démographique rapide. Cette persistance à un niveau élevé de croissance démographique peut nécessiter des interventions stratégiques pour garantir une répartition équitable des ressources et un développement socio-économique durable à long terme.

II.2.3. Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et la pauvreté en Afrique

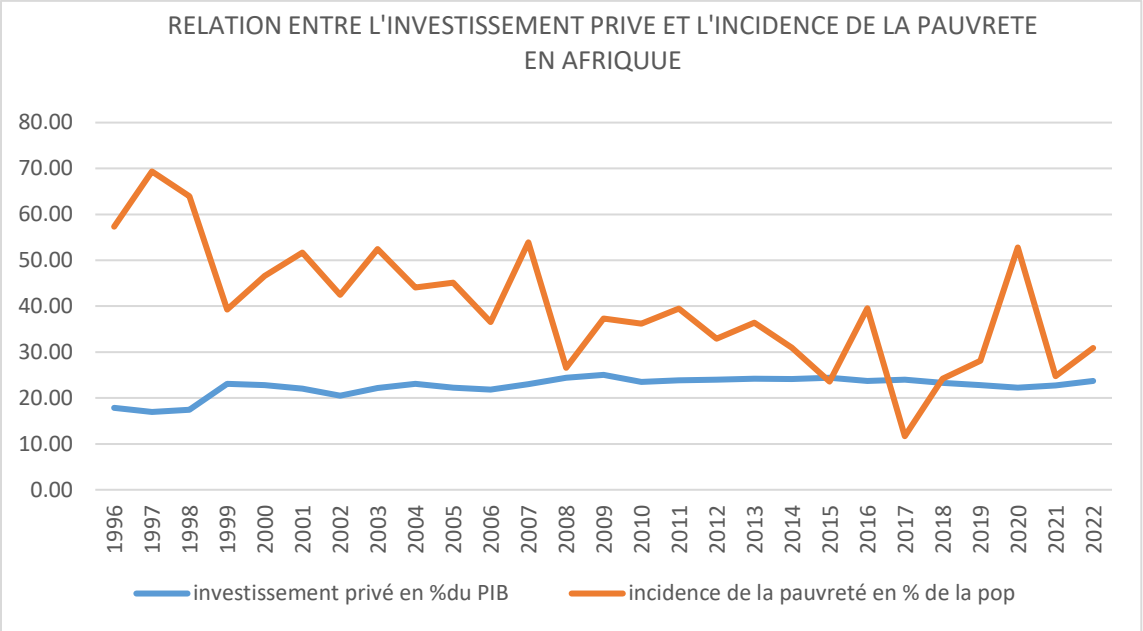
L'Afrique est confrontée à de nombreux défis en matière de développement socio-économique, notamment la réduction de la pauvreté et la promotion de l'investissement privé. Ces deux aspects sont étroitement liés, car l'investissement privé joue un rôle clé dans la création d'emplois, la stimulation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté. De plus, le crédit fourni au secteur privé est un moteur essentiel de l'investissement privé, car il permet aux entreprises d'accéder aux financements nécessaires pour développer leurs activités.

Cette étude comparative vise à analyser la relation entre la formation de l'investissement privé et le crédit fourni au secteur privé, et leur impact sur le processus de réduction de la pauvreté en Afrique. Nous examinerons les tendances et les évolutions de la formation de l'investissement privé et du crédit au secteur privé sur une période allant de 1996 à 2022, en mettant l'accent sur les pays africains.

L'étude se concentrera sur les liens entre l'investissement privé, le crédit au secteur privé et la réduction de la pauvreté. Nous analyserons comment la disponibilité de crédit pour le secteur privé influence l'investissement privé et comment cet investissement, à son tour, peut contribuer à la création d'emplois, à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

Nous examinerons également comment les politiques et les réformes économiques affectent cette relation et quelles sont les bonnes pratiques qui peuvent être appliquées pour promouvoir une croissance inclusive et réduire la pauvreté en Afrique.

Graphique 10 : Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et l'incidence de la pauvreté en Afrique



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Vu ce graphique, nous constatons que pendant la période s'étendant de 1996 à 2006, des variations de l'investissement privé ont été observées, tant à la hausse qu'à la baisse. Ces fluctuations étaient inversement corrélées à l'évolution de l'incidence de la pauvreté : lorsque l'investissement privé augmentait, la pauvreté tendait à diminuer, et vice versa. Cette relation suggère un lien négatif entre l'investissement privé et la pauvreté, mettant en lumière le rôle crucial de l'investissement dans la stimulation économique et la réduction de la pauvreté.

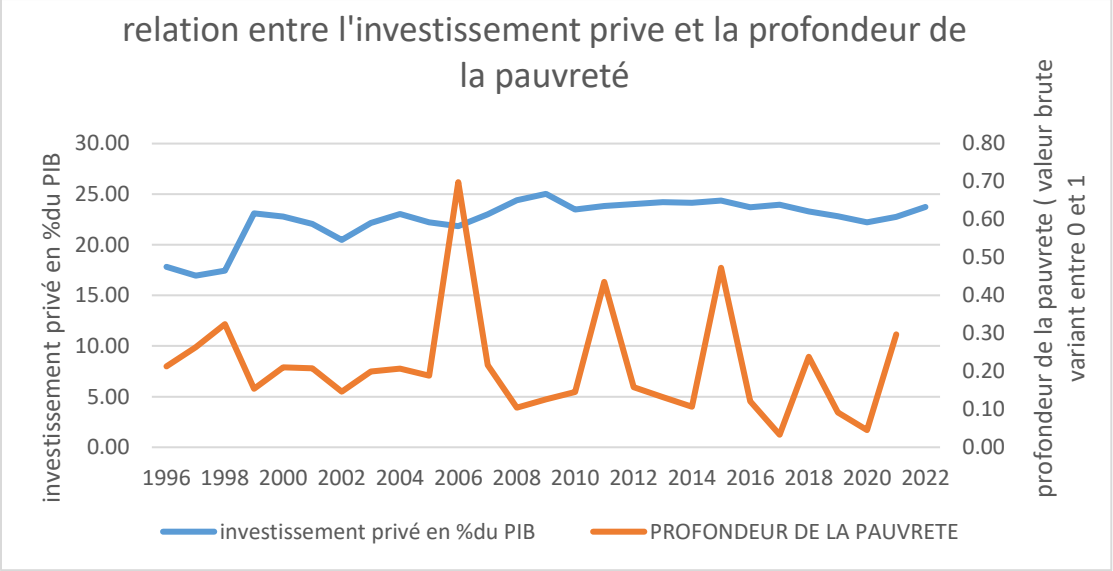
À partir de 2008, une transition s'est opérée, caractérisée par une stagnation de l'investissement privé tandis que l'incidence de la pauvreté semblait évoluer de manière indépendante de cette variable. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette dissociation entre l'investissement privé et la pauvreté. La crise économique mondiale survenue à cette époque a pu entraîner une réduction des investissements privés, les entreprises étant plus prudentes en raison de l'incertitude économique.

Parallèlement, les gouvernements ont probablement mis en œuvre des mesures de relance économique pour atténuer les effets de la crise, ce qui aurait pu avoir un impact direct sur la réduction de la pauvreté, indépendamment des fluctuations de l'investissement privé.

De plus, des changements structurels dans l'économie, tels que l'émergence de nouveaux secteurs économiques ou des ajustements dans la répartition des revenus, pourraient avoir contribué à cette dynamique où l'incidence de la pauvreté évolue de manière autonome par rapport à l'investissement privé.

En somme, la période post-2008, marquée par une stagnation de l'investissement privé et une évolution indépendante de l'incidence de la pauvreté, peut être expliquée par un ensemble de facteurs incluant la crise économique mondiale, les mesures de relance économique mises en place et des changements structurels dans l'économie. Cette dissociation souligne la complexité des interactions économiques et sociales qui influencent la relation entre l'investissement privé et la pauvreté au fil du temps.

Graphique 11: Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et la profondeur de la pauvreté en Afrique



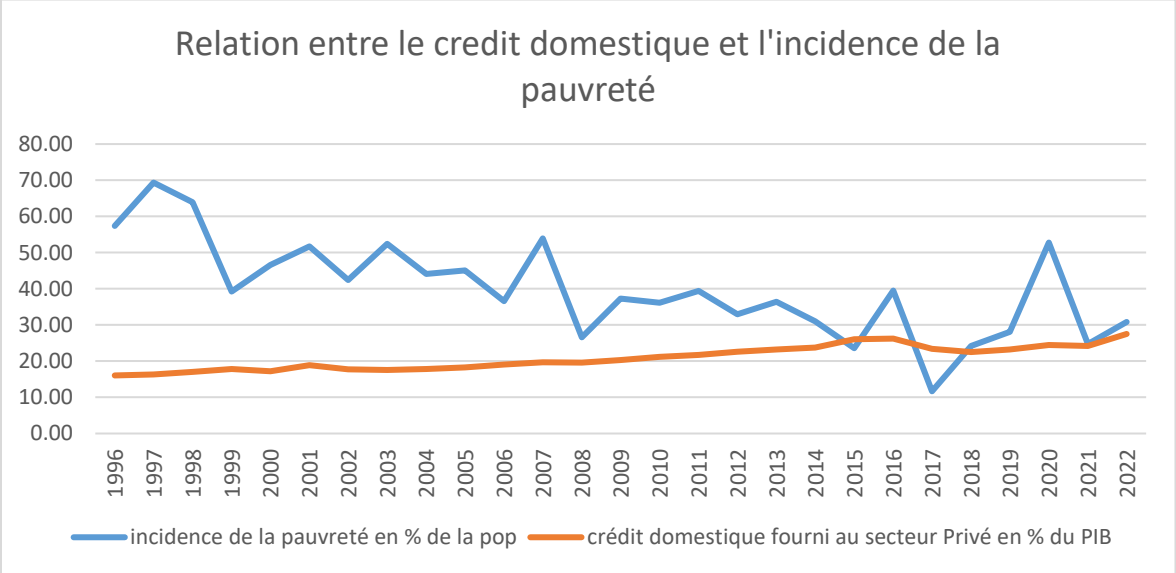
Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Subsidiairement au graphique ci-haut ; nous en déduisons une analyse suivante : entre 1996 et 2003, les données révèlent des mouvements significatifs de l'investissement privé, oscillant entre des phases de croissance et de déclin. Une relation inverse a été clairement observée entre ces fluctuations de l'investissement privé et l'évolution de la profondeur de la pauvreté. Lorsque l'investissement privé augmentait, la profondeur de la pauvreté tendait à diminuer, et inversement. Cette corrélation met en lumière l'importance de l'investissement privé dans la réduction de la pauvreté, soulignant son rôle crucial dans l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations vulnérables.

À partir de 2004, une nouvelle dynamique s'est installée, caractérisée par une stabilité de l'investissement privé, tandis que la profondeur de la pauvreté semblait évoluer de manière indépendante de cette variable. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette dissociation entre l'investissement privé et la profondeur de la pauvreté à partir de 2004. Il est possible que cette période ait été marquée par une relative stabilité économique, où l'investissement privé a maintenu un niveau constant sans variations majeures. Cette stabilité aurait pu permettre à d'autres facteurs, tels que des changements structurels dans l'économie ou des politiques sociales spécifiques, d'exercer une influence plus prononcée sur la profondeur de la pauvreté, indépendamment des fluctuations de l'investissement privé.

Des réformes politiques, des changements sur le marché du travail, ou des initiatives gouvernementales ciblées pour la réduction de la pauvreté peuvent également avoir joué un rôle essentiel dans la détermination de la profondeur de la pauvreté à cette période. Ces interventions externes ont pu introduire de nouvelles dynamiques et modifier les relations habituelles entre l'investissement privé et la pauvreté. En somme, la période post-2004 met en lumière la complexité des facteurs influençant la profondeur de la pauvreté, soulignant l'importance de considérer une gamme variée de variables et de politiques pour comprendre les évolutions des niveaux de pauvreté au fil du temps.

Graphique 12 : Analyse graphique de la relation entre le crédit domestique fourni au secteur privé et l'incidence de la pauvreté en Afrique



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

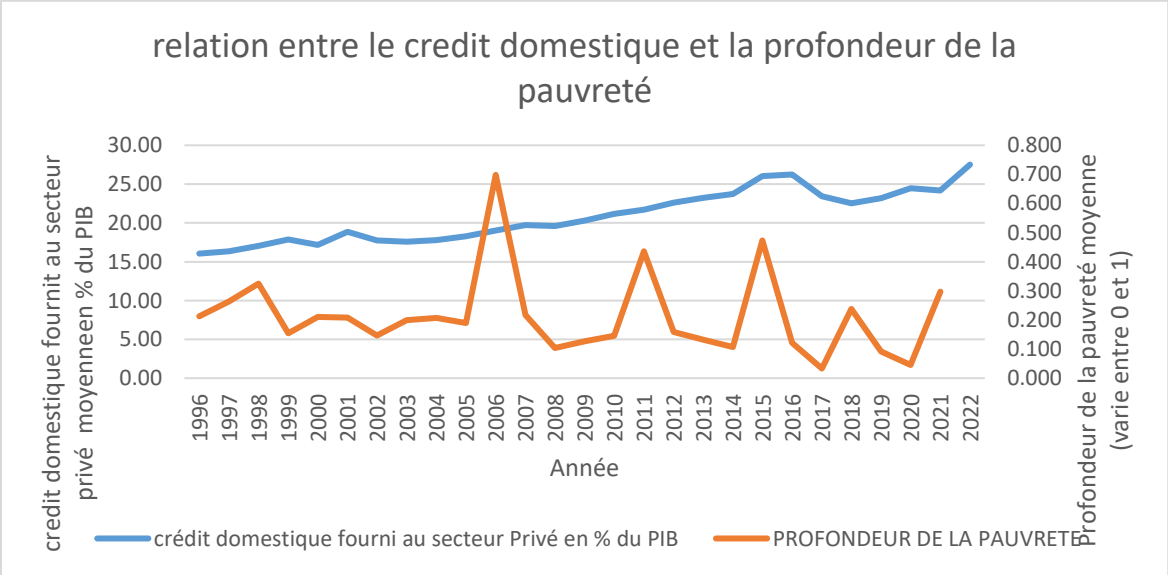
D'après l'observation du graphique, nous remarquons de façon globale qu'à chaque fois, Lorsque le crédit domestique augmente, on observe une tendance à la baisse de l'incidence de la pauvreté et vice-versa. Cela suggère une relation inverse entre le crédit domestique et la pauvreté : une augmentation du crédit domestique est associée à une diminution de l'incidence de la pauvreté.

Quelques raisons peuvent servir d'explications : Une augmentation du crédit domestique peut stimuler l'activité économique en fournissant plus de financement aux entreprises et aux ménages. Cela peut favoriser la croissance économique, la création d'emplois et l'augmentation des revenus, contribuant ainsi à réduire la pauvreté.

Par ailleurs, Il est important de noter que la relation observée entre le crédit domestique et l'incidence de la pauvreté peut être conditionnelle et ne signifie pas nécessairement qu'une relation de cause à effet directe existe. D'autres facteurs économiques et sociaux peuvent influencer à la fois le crédit domestique et la pauvreté. Les variations conditionnelles indiquent que la relation entre le crédit domestique et l'incidence de la pauvreté peut être influencée par d'autres facteurs tels que les politiques économiques, le niveau de développement du pays, la structure du marché financier, etc.

Le graphique suivant quant à lui veut nous montre la relation entre le crédit domestique et la profondeur de la pauvreté.

Graphique 13 : Analyse graphique de la relation entre le crédit domestique fourni au secteur privé et la profondeur de la pauvreté en Afrique



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

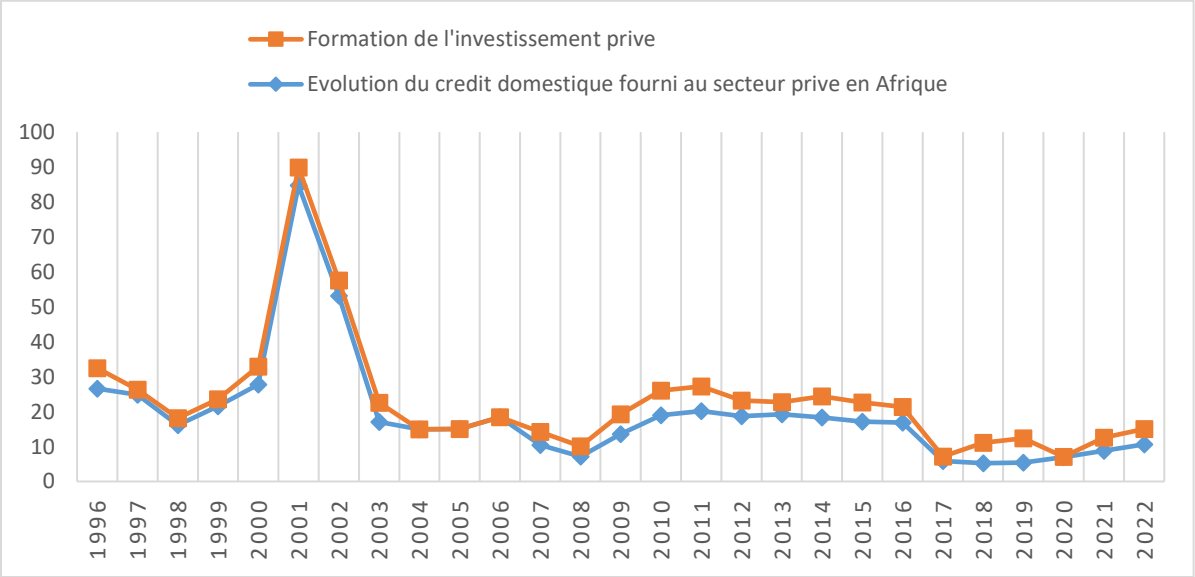
Ce graphique présente les mêmes caractéristiques que le graphique précédent, mais au contraire entre 2005 et 2007 la relation ne suit pas les mêmes conditions telles qu'analysé précédemment.

Ainsi lorsqu'un tel cas apparait, comme entre 2005 et 2007 dans ce cas, une analyse approfondie est nécessaire pour comprendre les raisons de ce cas contraire afin d'identifier les variations spécifiques qui ont pu influencer cette divergence. Cela implique d'examiner de près les données disponibles et d'identifier les changements significatifs dans les tendances observées.

De plus, il est essentiel d'analyser le contexte économique et politique de cette période pour déterminer les facteurs externes qui pourraient avoir impacté la relation entre le crédit domestique et la profondeur de la pauvreté. Des événements tels que des crises économiques (on peut remarquer l'effet de la crise financière de 2008), des réformes politiques majeures ou des chocs externes peuvent avoir joué un rôle dans cette situation.

Enfin, il convient de considérer la possibilité d'effets retardés dans la relation entre le crédit domestique et la profondeur de la pauvreté. Les impacts du crédit sur la réduction de la pauvreté pourraient ne pas être immédiatement perceptibles et pourraient nécessiter plus de temps pour se manifester pleinement. Cette analyse temporelle pourrait mettre en lumière des mécanismes complexes à l'œuvre qui expliquent la divergence observée.

Graphique 14 : Analyse graphique de la relation entre l'investissement privé et le crédit fourni au secteur privé en Afrique (1996-2022).



Source : Construit par l'auteur à partir des données de WDI (2022)

Au cours de la période d'étude en Afrique, une tendance constante se dégage : la formation de l'investissement privé a tendance à croître. Cette observation indique un intérêt accru des acteurs économiques pour investir dans le secteur privé en Afrique. Cette augmentation de la formation de l'investissement privé peut être attribuée à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, les progrès économiques et les réformes politiques mises en place dans de nombreux pays africains ont favorisé un environnement plus propice à l'investissement privé. Les gouvernements ont adopté des politiques visant à encourager les investissements, à améliorer la gouvernance et à réduire les obstacles réglementaires. Ces mesures ont renforcé la confiance des investisseurs et ont stimulé la formation de l'investissement privé.

De plus, la croissance démographique rapide en Afrique a créé de nouvelles opportunités d'affaires et un marché en expansion pour les investisseurs. Les entreprises ont identifié le continent africain comme une région à fort potentiel de croissance et ont donc augmenté leurs investissements pour tirer parti de ces opportunités.

Par ailleurs, la disponibilité d'un crédit accru fourni au secteur privé a également contribué à la croissance de la formation de l'investissement privé. Les institutions financières ont joué un rôle clé en fournissant des financements aux entreprises et aux entrepreneurs, ce qui a permis de soutenir la création et l'expansion d'activités économiques.

La corrélation entre la formation de l'investissement privé et le crédit fourni au secteur privé s'explique par le fait que ces deux variables sont étroitement liées. L'investissement privé nécessite souvent des ressources financières importantes, et le crédit fourni au secteur privé permet aux entreprises d'obtenir les capitaux nécessaires pour développer leurs activités. Ainsi, lorsque le crédit disponible augmente, les entreprises ont plus de facilité à investir et à développer leurs projets, ce qui entraîne une augmentation de la formation de l'investissement privé.

En Afrique, la relation entre l'investissement privé et le crédit alloué au secteur privé est souvent complexe et influencée par plusieurs facteurs. Bien que généralement une corrélation positive soit attendue, où un accès accru au crédit peut stimuler l'investissement privé, des réalités telles que la perception du risque, la qualité des institutions financières, la stabilité économique et politique, ainsi que les contraintes structurelles, peuvent modérer cette relation.

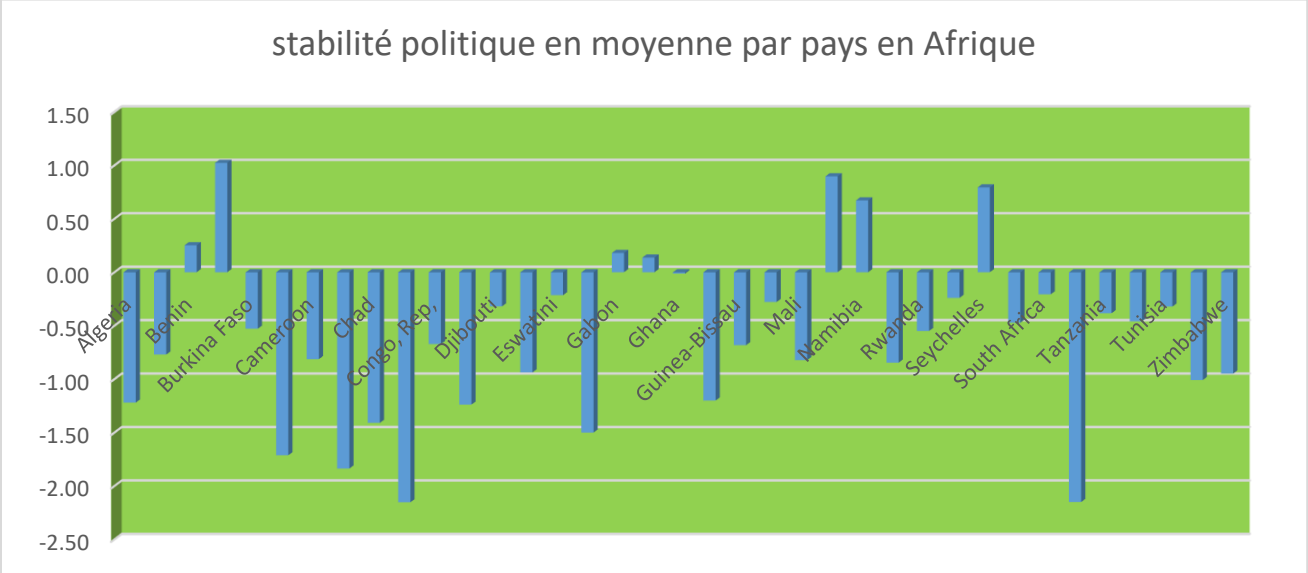
Des fluctuations économiques, des politiques monétaires et budgétaires inadéquates, des obstacles réglementaires et des défis liés à la transparence et à la gouvernance peuvent également impacter la manière dont le crédit affecte l'investissement privé en Afrique, soulignant ainsi la nécessité d'une approche holistique et adaptative pour favoriser un environnement propice à la croissance du secteur privé sur le continent.

Section3. Analyse de la gouvernance en Afrique : Un aperçu de la situation actuelle

II.3.1. Etat des lieux de la stabilité politique

L'instabilité politique a un impact significatif sur le développement économique des pays, et les pays d'Afrique ont été particulièrement affectés par des crises politiques répétitives. Depuis les premières années suivant les indépendances, l'Afrique a été marquée par des renversements de régimes, des guerres civiles, des rebellions, des mouvements de protestation et la présence de groupes terroristes. Cette instabilité politique est considérée comme un frein à l'afflux de capitaux, y compris l'aide publique et les investissements directs étrangers, entravant ainsi les investissements et le développement économique de la région. L'indice de la stabilité politique en Afrique, présenté dans le graphique, illustre l'évolution de cette stabilité politique et de l'absence de violence. Cet indice varie de -2.5 à 2.5, et toute valeur inférieure à zéro indique une instabilité politique.

Graphique 15 : Evolution de la stabilité politique et absence de violence en Afrique (1996-2022)



Source : Construit par l'auteur à l'aide des données de WGI (2022)

L'histogramme ci-haut dépeignant la stabilité politique et l'absence de violence moyennes dans les pays d'Afrique révèle des nuances importantes au sein de la région, offrant des perspectives riches sur la situation politique et sociale de chaque nation. En examinant de près les différentes catégories de pays et leurs tendances, plusieurs observations clés émergent, mettant en lumière à la fois les succès et les défis auxquels ces pays sont confrontés.

Tout d'abord, un groupe de pays, comprenant le Bénin, le Botswana, le Gabon, la Gambie, l'île Maurice, la Namibie et les Seychelles, se distingue par des scores positifs, reflétant une stabilité politique relativement solide et une faible incidence de violence. Ces nations semblent bénéficier d'institutions politiques plus stables et de sociétés plus pacifiques, ce qui peut favoriser un climat propice au développement et à la croissance économique.

En revanche, d'autres pays, tels que l'Eswatini et le Ghana, affichent des signes d'amélioration. Cette progression positive suggère des efforts déployés pour renforcer la gouvernance, promouvoir la paix et la sécurité, et adresser les sources potentielles de conflit et d'instabilité. Ces tendances encourageantes soulignent la capacité des pays à mettre en œuvre des réformes efficaces pour améliorer leurs performances en matière de stabilité politique.

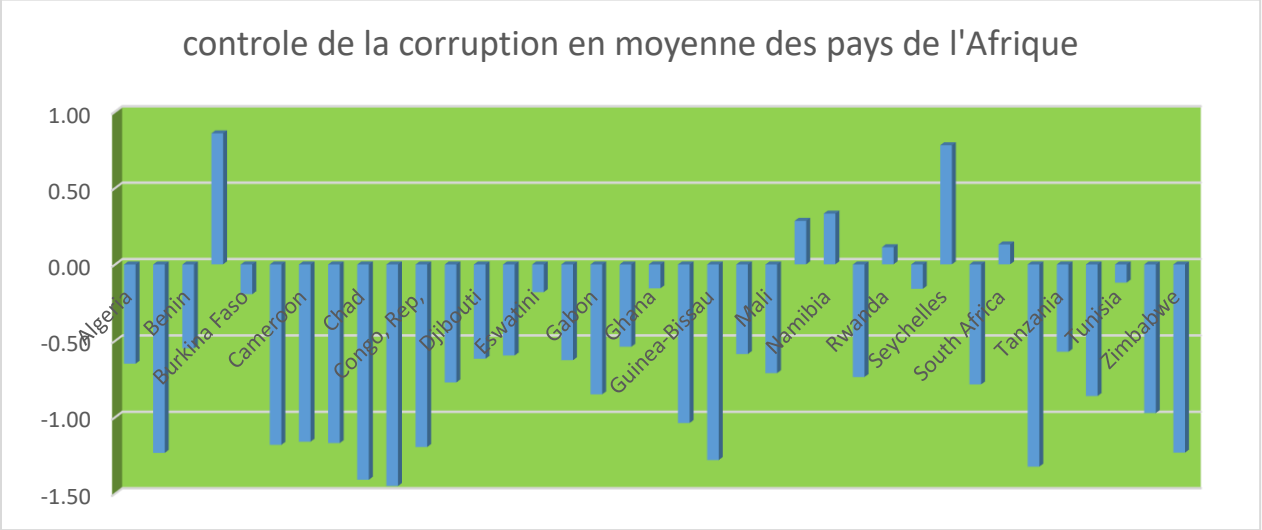
Enfin, un troisième groupe de pays, comprenant le Cameroun, le Tchad, la République du Congo et la Tanzanie, se trouve dans une situation plus préoccupante, avec des scores négatifs alarmants. Ces nations font face à des défis majeurs en termes de gouvernance, de sécurité et de résolution des conflits, indiquant la nécessité urgente de mesures correctives pour remédier à ces problèmes et instaurer un climat de stabilité et de paix durable.

Cet histogramme met en évidence la diversité des réalités politiques et sociales en Afrique, soulignant à la fois les progrès réalisés et les obstacles persistants. Elle souligne l'importance cruciale de la gouvernance efficace, de la résolution des conflits et de la promotion de la paix pour favoriser le développement durable et le bien-être des populations à travers le continent africain.

II.3.2. Tendance du contrôle de la corruption dans les pays africains

La figure suivante présente l'évolution du contrôle de la corruption dans les pays d'Afrique. Cet indicateur est essentiel pour évaluer la qualité de la gouvernance et mesure le niveau de l'indice de perception de la corruption au sein d'une nation.

Graphique 16: Analyse du contrôle de corruption en moyenne par pays en Afrique



Source : Construit par l'auteur à l'aide des données de WGI(2022)

L'histogramme illustrant le contrôle de la corruption moyenne par pays en Afrique révèle des tendances qui mettent en lumière les défis persistants auxquels la région est confrontée en matière de gouvernance et d'intégrité. En examinant les différentes catégories de pays et leurs performances en matière de lutte contre la corruption, Plusieurs constatations importantes se dégagent, mettant en lumière l'importance et l'étendue du problème dans de nombreux pays africains.

Dans un premier temps, un ensemble de pays incluant le Botswana, l'île Maurice, la Namibie, le Rwanda et l'Afrique du Sud se démarque par des scores positifs, témoignant d'initiatives fructueuses dans la lutte contre la corruption. Ces pays semblent avoir mis en place des mécanismes efficaces pour promouvoir la transparence, lutter contre la corruption et renforcer la bonne gouvernance, ce qui peut contribuer à favoriser la confiance des citoyens et des investisseurs, ainsi qu'à stimuler le développement économique.

En revanche, un autre groupe de pays, tels que le Burkina Faso, l'Eswatini, le Ghana, les Seychelles et la Tunisie, bien que présentant initialement des scores négatifs, affichent des signes d'amélioration. Ces tendances positives suggèrent des progrès dans la mise en œuvre de réformes anti-corruption et dans la promotion de la reddition de comptes, ce qui témoigne des efforts déployés pour renforcer l'intégrité et la transparence dans ces pays.

Cependant, la situation est plus alarmante pour un groupe étendu de pays, parmi lesquels le Bénin, le Cameroun, le Burundi, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Congo, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Soudan, l'Ouganda et le Zimbabwe, qui affichent des scores négatifs alarmants en matière de contrôle de la corruption. Cette réalité souligne la fragilité généralisée des systèmes de gouvernance et la persistance de la corruption dans de nombreux pays africains, mettant en évidence la nécessité urgente de mesures concertées pour lutter contre ce fléau et promouvoir des pratiques transparentes et éthiques.

En somme, l'analyse de cet histogramme révèle un paysage complexe et varié en ce qui concerne le contrôle de la corruption en Afrique, soulignant à la fois les réussites et les défis persistants auxquels la région est confrontée. Elle met en évidence l'importance critique de renforcer les institutions, de promouvoir la transparence et de combattre la corruption pour garantir un développement durable et équitable à travers le continent africain.

Conclusion du deuxième chapitre

Le second chapitre intitulé l'état des lieux de la formation de l'investissement privé, crédits domestique fourni au secteur privé et processus de réduction de la pauvreté en Afrique.

Ce chapitre présente l'état de l'économie d'Afrique en mettant en évidence l'évolution de la formation de l'investissement privé Afrique, de crédits domestique fourni au secteur privé et processus de réduction de la pauvreté pour la période d'étude (à l'aide des graphiques)

Ce chapitre présente également l'analyse de la relation entre le secteur privé (l'investissement privé et le crédit domestique) et la pauvreté (l'incidence et la profondeur de la pauvreté). On a essayé d'établir une relation entre les trois variables d'étude en dressant une évolution parallèle pour se faire une idée d'une éventuelle présomption de liaison. On a constaté que toutes ces évoluent dans le même sens ce qui présume une relation positive.

Ce faisant, l'Afrique a connu des évolutions variées en termes d'incidence de la pauvreté et d'écart de la pauvreté entre 1996 et 2022. Bien qu'il y ait eu des progrès dans la réduction de la pauvreté dans certains pays, de nombreux défis persistent. Les écarts de pauvreté entre les régions et les groupes de population demeurent préoccupants, avec des disparités significatives entre les zones urbaines et rurales, les régions riches en ressources naturelles et les régions moins développées, ainsi qu'entre les populations rurales et urbaines.

Sans aucun doute, les fluctuations de la valeur ajoute agricole dans le PIB en Afrique et du PIB réel en dollars américains mettent en évidence l'impact de multiples facteurs sur l'économie du continent. Ces variations soulignent l'importance des politiques favorables à l'agriculture, de la stabilité politique et de la diversification économique pour assurer une croissance durable. Les données reflètent la nécessité d'investissements stratégiques et de mesures adaptées pour relever les défis économiques en Afrique et promouvoir un développement inclusif.

De plus, l'analyse descriptive montre que l'Afrique est confrontée à des défis majeurs en matière de stabilité politique et de lutte contre la corruption. L'instabilité politique persistante, marquée par des coups d'Etat et des conflits, entrave le développement économique de la région. Le contrôle de la corruption reste faible dans l'ensemble, malgré quelques progrès réalisés par certains pays. Les écarts de pauvreté persistent entre les régions et les groupes de population, ce qui nécessite des politiques et des stratégies efficaces pour réduire ces disparités.

De plus, le contrôle de la corruption en Afrique reste faible dans l'ensemble, avec de nombreux pays obtenant des scores négatifs alarmants. Des efforts sont nécessaires pour lutter contre la corruption endémique, améliorer la gouvernance et renforcer les institutions dans la région. Cependant, il est important de noter que certains pays africains ont montré des progrès relatifs dans le contrôle de la corruption, comme les Seychelles, l'Afrique du sud, le Botswana, etc. Ces pays peuvent servir de modèles pour d'autres nations africaines en matière de lutte contre la corruption et de promotion de la transparence.

CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DES EFFETS DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ SUR LA PAUVRETE EN AFRIQUE

L'objectif fondamental de ce chapitre consiste à exploiter des outils statistiques et économétriques pour examiner de manière approfondie l'impact du secteur privé sur le processus de réduction de la pauvreté au sein des nations africaines. À cet effet, ce segment vise à exposer la méthodologie employée, à détailler la spécification du modèle choisi et à souligner les sources de données mobilisées. De plus, il s'attache à présenter les résultats des estimations effectuées et à fournir une interprétation approfondie des résultats obtenus.

Section 1 : Des données de panel

Dans cette section, nous explorons les enseignements offerts par les théories des données de panel. Cette partie nous éclaire sur les modèles dynamiques, les divers estimateurs de GMM en différences premières, ainsi que les estimateurs de GMM en système.

III.1.1. Introduction et contexte global des méthodes des données de panel

La principale force d'un échantillon de données de panel par rapport aux données transversales réside dans sa capacité à permettre aux chercheurs d'examiner aisément les variations comportementales entre individus (Montassar, 2015).

Les données de panel se caractérisent par leur double dimension, à la fois temporelle et individuelle. Ainsi, il devient pertinent d'analyser l'effet spécifique à chaque individu, cet effet pouvant prendre une forme fixe ou aléatoire. C'est pourquoi il est crucial de prendre en compte l'hétérogénéité individuelle, qu'elle soit fixe ou aléatoire, lors de l'utilisation des modèles à effets individuels.

Les modèles à effets individuels supposent des coefficients uniformes pour tous les individus, accompagnés de constantes spécifiques. Ainsi, la relation formulée à travers ce type de modélisation est censée varier uniquement au niveau des constantes introduites pour chaque individu. Ces modèles représentent des panels hétérogènes où la seule source de disparité provient des constantes individuelles. Néanmoins, selon la classification de Hsiao (1989), nous distinguons deux types de modèles : les modèles à effets individuels fixes et les modèles à effets individuels aléatoires (Hurlin, 2005).

Les modèles à effets individuels aléatoires postulent que les effets propres à chaque individu ne sont plus considérés comme des paramètres, mais comme des variables aléatoires partageant une distribution commune pour l'ensemble des individus (Hurlin, 2010).

Dans ces modèles à effets aléatoires, la relation entre la variable endogène et les variables exogènes n'est plus vue comme fixe, mais comme aléatoire. L'hétérogénéité non observée n'est plus corrélée avec les variables explicatives. En revanche, dans les modèles à effets individuels fixes, les effets propres à chaque individu sont considérés comme des paramètres de nature déterministe (Hurlin, Kouontchou & Maillet, 2010).

Par suite, le modèle général à données de panels s'écrit comme un modèle à double indice qui prend la forme suivante :

$$Y_{it} = \alpha_i + \sum_{k=1}^{K} \beta_k X_{it} + \varepsilon_{it}$$

Avec $\begin{cases} \mathrm{i} \in [1; N] \\ t \in [1; T] \end{cases}$

Toutefois, la double dimension offerte par les données de panel revêt une importance cruciale. Alors que les données en séries chronologiques sont idéales pour étudier l'évolution des relations dans le temps, elles ne permettent pas de contrôler l'hétérogénéité entre les individus. En revanche, bien que les données en coupes transversales offrent la possibilité d'analyser l'hétérogénéité entre les individus, elles sont limitées par l'incapacité à prendre en compte les comportements dynamiques en raison de l'absence d'une dimension temporelle dans leur champ d'analyse.

En analysant les données de panel, on peut également appréhender deux sources de variation de l'information statistique : la variation temporelle ou la variabilité intra-individuelle (Within) et la variation individuelle ou la variabilité inter-individuelle (Between).

En conclusion, l'analyse des données de panel distingue deux types de modèles : les modèles statiques et les modèles dynamiques. Dans un modèle statique, l'analyse se concentre sur le comportement des individus à un moment précis et dépend uniquement des variables à cet instant. En revanche, dans un modèle dynamique, l'analyse porte sur le comportement des individus à un instant donné et dépend non seulement des variables actuelles, mais aussi des variables passées. Sans plus attendre, entrons dans l'analyse des données de panel en nous penchant sur les modèles dynamiques.

III.1.2. Le modèle dynamique

Le modèle dynamique examine les valeurs des variables expliquées pour le i-ème individu à la date t, ainsi que les variables explicatives pour ces individus, tout en tenant compte des valeurs retardées de la variable expliquée.

Un modèle dynamique inclut des retards sur une ou plusieurs variables expliquées. Les variables retardées se divisent en deux catégories : les variables retardées exogènes et les variables retardées endogènes. Pour les variables exogènes retardées, on parle de modèles à retards échelonnés, tandis que pour les variables retardées endogènes, on évoque les modèles autorégressifs.

Lorsqu'on examine une variable expliquée retardée d'une ou de deux périodes, il peut sembler que cette variable se comporte comme les autres variables explicatives. Cependant, l'estimation des coefficients du modèle à l'aide des techniques classiques telles que l'estimateur Within, l'estimateur Between ou la Méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) révèle que cette variable retardée se distingue des autres. En effet, l'estimateur du coefficient associé à cette variable retardée est inévitablement biaisé et ne converge pas.

Donc pour contourner ces problèmes, d'autres techniques d'estimations peuvent être utilisées. Pour cela, on distingue deux techniques d'estimations qui sont plus efficaces :

L'estimateur des variables instrumentales (Anderson et Hsiao, 1981)

La Méthode des Moments Généralisés (GMM) (Arellano et Bond, 1991)

A) L'estimateur des variables instrumentales

Commençons par présenter l'équation d'un modèle dynamique simple, exprimée de la manière suivante :

$$Y_{it} = \alpha_i + \beta X_{it} + \delta Y_{it-1} + \varepsilon_{it} \quad \ldots\ldots\ldots\

α_i : sont les effets individuels

Y_{it-1}: variable expliqué retardée d'une période

δ: coefficient lié au variable retardée

Si on fait la différence première pour tous les variables du modèle, l'équation devient :

$$Y_{it} - Y_{it-1} = \beta(X_{it} - X_{it-1}) + \delta(Y_{it-1} - Y_{it-2}) + (\varepsilon_{it} - \varepsilon_{it-1}) \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots(2)$$

Ce modèle est biaisé par construction puisque la variable explicative ΔY_{it-1} est corrélée avec le nouveau terme d'erreur $\Delta\varepsilon_{it}$ puisque ε_{it-1} est une des composantes de Y_{it-1}

Comme Y_{it-2} n'est pas corrélé avec $\Delta\,\varepsilon_{it}$ mais corrélé avec $\Delta\,Y_{it-1}$, cela implique que Y_{it-2} présente les qualités d'un bon instrument.

Anderson et Hsiao (1981) ont donnés l'expression de l'estimateur des variables instrumentales comme suit :

$$\hat{\gamma}_{VI} = \frac{\sum_{i=1}^{N}\sum_{t=2}^{T} y_{it-2}(Y_{it} - Y_{it-1})}{\sum_{i=1}^{N}\sum_{t=2}^{T} y_{it-2}(Y_{it-1} - Y_{it-2})} \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (3)$$

D'une manière générale, Anderson et Hsiao ont proposé d'utiliser l'expression des variables instrumentales ci-dessous mais qui conduit à la perte d'un degré de liberté.

$$\hat{\gamma}_{VI} = \frac{\sum_{i=1}^{N}\sum_{t=3}^{T} (Y_{it-2} - Y_{it-3})(Y_{it} - Y_{it-1})}{\sum_{i=1}^{N}\sum_{t=3}^{T} (Y_{it-2} - Y_{it-3})(Y_{it-1} - Y_{it-2})} \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (4)$$

Avec

i : 1, 2, …..N et

t : 1, 2, ….T

Y_{it}: Variable expliquée

Y_{it-1}: Variable expliqué retardée d'une période

Y_{it-2}: Variable expliqué retardée de deux périodes

Y_{it-3}: Variable expliqué retardée de trois périodes

VI : Variable instrumental

$\hat{\gamma}_{VI}$: Estimateur de variable instrumental

B) **La méthode GMM**

La méthode GMM en panel dynamique offre des solutions aux problèmes de biais de simultanéité, de causalité inverse et de variables omises. Cette approche repose sur l'orthogonalité entre les variables retardées et le terme d'erreur, que ce soit en différences premières ou en niveaux. L'utilisation des variables retardées comme instruments pour estimer le modèle dans la méthode GMM est influencée par la nature des variables explicatives.

Ainsi, pour les variables entièrement exogènes, on utilise les variables actuelles comme instruments, tandis que pour les variables faiblement exogènes, on incorpore au moins une période de la variable retardée en tant qu'instrument. En ce qui concerne les variables endogènes, on inclut les valeurs retardées de deux périodes ou plus comme instruments. La validité des instruments sélectionnés peut être confirmée ou réfutée à l'aide des tests de Hansen (1982) et de Sargan (1958).

Dans l'analyse en panel dynamique, on identifie deux types d'estimateurs GMM : l'estimateur GMM en différence première et l'estimateur GMM en système.

C) L'estimateur GMM en différence première

Arellano et Bond (1991) ont développé l'estimateur GMM en différences premières afin de neutraliser les effets individuels spécifiques à chaque période lors de l'estimation de l'équation en première différence. Ils ont formulé l'équation de la manière suivante :

$$\Delta Y_{it} = \beta \Delta X_{it} + \delta \Delta Y_{it-1} + \Delta \varepsilon_{it} \ldots\ldots\ldots\

- Problèmes de validité des instruments : L'estimation GMM repose sur l'utilisation d'instruments pour corriger les biais de simultanéité. La validité de ces instruments est cruciale, et des instruments faibles ou incorrects peuvent entraîner des estimations biaisées et inefficaces.
- Sous-identification ou sur-identification : l'estimateur GMM peut souffrir de problèmes de sous-identification (lorsque le modèle est sous-spécifié) ou de sur-identification (lorsque le modèle est sur-spécifié). Ces problèmes peuvent affecter la précision des estimations et la validité des résultats.
- Effet de la dynamique des variables : La méthode des différences premières peut parfois conduire à la perte d'information liée à la dynamique des variables. Cette approche peut ne pas capturer pleinement les relations à long terme entre les variables, ce qui peut limiter la capacité du modèle à fournir des prévisions précises.
- Sensibilité aux chocs transitoires : La méthode des différences premières peut être sensible aux chocs transitoires ou aux valeurs aberrantes, ce qui peut affecter la fiabilité des estimations et des prévisions.

En revanche, Blundell et Bond (1998) ont démontré que l'estimateur GMM en système est plus efficace que l'estimateur en différences premières selon des simulations de Monte Carlo. Ainsi, ils ont souligné que l'estimateur GMM en différences premières produit des résultats biaisés dans des échantillons limités lorsque les instruments sont faibles.

D) L'estimateur GMM en système

Blundell et Bond (1998) ont fusionné les équations en différences premières avec les équations en niveaux afin d'obtenir des résultats plus pertinents pour l'estimateur GMM en système, ce qui signifie que les instruments dans l'équation en différences premières sont exprimés en niveaux, et inversement.

$$\begin{cases} \Delta Y_{it} = \beta \Delta X_{it} + \delta \Delta Y_{it-1} + \Delta \varepsilon_{it} & \text{Équation en différence} \\ Y_{it} = \beta X_{it} + \delta Y_{it-1} + \varepsilon_{it} & \text{Équation en niveau} \end{cases} \quad \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (6)$$

L'estimateur GMM en système présente des avantages par rapport à l'estimateur GMM en différence première en termes d'efficacité, de traitement cohérent des variables endogènes, de prise en considération des relations à long terme entre les variables, et de gestion des chocs transitoires. Les avantages que présente cet estimateur motive notre choix de l'utiliser pour notre analyse.

En fin, compte tenu de ce qu'on a évoqué précédemment, spécifions le modèle de notre étude.

Section 2 : Spécification du modèle d'étude et analyse des signes attendus

III.2.1. Spécification du modèle d'étude

Notre analyse puise d'abord son inspiration sur le modèle de croissance endogène. En effet, ce modèle repose sur l'hypothèse que le développement du secteur privé, en favorisant la croissance économique, peut contribuer à réduire la pauvreté. Autrement dit, le développement du secteur privé est généralement associé à une augmentation de la production et des revenus nationaux. Une croissance économique soutenue peut créer des opportunités d'emploi, augmenter les revenus des ménages et améliorer les conditions de vie.

Le secteur privé, en se développant, tend à créer des emplois dans divers secteurs de l'économie. Cela peut réduire le chômage et fournir des sources de revenus stables pour les individus, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté. Il est souvent un moteur important de l'investissement, tant national qu'étranger. Les investissements dans de nouvelles entreprises, infrastructures, technologies, etc., peuvent stimuler la croissance économique et créer des opportunités pour les populations défavorisées.

En plus de ce qui précède, le secteur privé est souvent associé à l'innovation et à l'augmentation de la productivité. L'introduction de nouvelles technologies et pratiques commerciales peut améliorer l'efficacité des entreprises, ce qui peut se traduire par une croissance économique durable et une réduction de la pauvreté.

Mais, un aspect clé est la manière dont les bénéfices de la croissance économique générée par le secteur privé sont distribués. Une distribution plus équitable des revenus peut aider à réduire les inégalités et à améliorer les conditions de vie des plus démunis.

Ensuite, notre analyse s'inspire également sur les travaux de thèse de kangni KPODAR (Kpodar, 2006). En cherchant à expliquer les facteurs économiques qui seraient sources de croissance et qui, en même temps contribueraient de manière significative à la réduction de la

pauvreté, Kpodar explique à travers la théorie et une vérification empirique le rôle du développement financier comme secteur important à la réduction de la pauvreté. Il utilise un modèle qui explique la pauvreté par niveau moyen du PIB par tête, et l'instabilité du développement financier. A cela, il ajoute des variables de contrôle comme l'inflation, la variable qui capte les institutions, etc.

Ainsi son modèle est décrit par la formule suivante :

$$Pv_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 * \log(y_{it}) + \alpha_2 * Fd_{it} + \alpha_3 * Fi_{it} + \alpha_4 * \log(1+\inf_{it}) + u_i + \varepsilon_{it}$$

où Pv est l'indicateur de pauvreté, y est le niveau du PIB par tête, Fd est le niveau de développement financier, Fi représente l'instabilité financière, $\inf$ le taux d'inflation, u est un effet spécifique pays, ε est le terme d'erreur, i est l'indice pays, t représente l'année de mesure des variables.

Cependant, notre cas cherche à expliquer la pauvreté Par le secteur privé. Comme nous l'avons expliqué précédemment, un secteur privé bien développé contribuerait à la réduction de la pauvreté. Ainsi, dans cette analyse, les variables utilisées sont choisies selon les théories économiques et les résultants empiriques de (Suryadarma et al., 2007) , (Boukhatem & Mokrani, 2012) et (Kpodar, 2006)

Partant du modèle ci-haut évoqué, nous cherchons à expliquer la pauvreté par le secteur privé capte par les variables comme la formation de l'investissement privé et le crédit domestique au secteur privé ainsi que le revenu des ménages (PIB par habitant). Nous y mettons aussi des variables de contrôle jugées pertinentes notamment l'aide publique au développement, l'investissement direct étranger, la croissance démographique, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture, le taux de l'inflation ainsi que les variables institutionnelles (contrôle de la corruption et stabilité politique).

D'une façon plus simplifiée, notre modèle est exprimé d'une manière suivante :

$$Pv = f(FIP, CDSP, APD, PIBHR, IDE, CP, Vaa, INF, COR, STAPO)$$

Où :

PV : la pauvreté

FIP : investissement privé

CDSP : crédits domestique fournis au secteur privé

APD : aide publique au développement

PIBHR : produit intérieur brut par habitant réel

IDE : Investissements directs étrangers exprimé en entrée nettes en % du PIB

CP : croissance démographique exprimé en % de la population

Vaa : valeur ajoutée agricole exprimé en % du PIB

INF : le taux d'inflation exprimé en % du PIB

CCOR : contrôle de la corruption exprimée en valeurs estimés

STAPO : stabilité politique exprimé en valeurs estimés

Nous sommes face à des variables ayant des valeurs aberrantes, nous devons appliquer la fonction log pour les ramener à la loi normale de Gauss , le modèle devient :

$$Pv = f(LFIP, LCDSP, LAPD, LPIBHR, LIDE, CP, LVaa, INF, COR, STAPO)$$

Où

PV: la pauvreté

LFIP : le logarithme népérien de la formation de l'investissement privé

LCDSP : le logarithme népérien des crédits domestique fournis au secteur privé

LAPD : le logarithme népérien de l'aide publique au développement

LPIBHR : le logarithme népérien du produit intérieur brut par habitant réel

LIDE : Investissements directs étrangers exprimé en entrée nettes en % du PIB

LVaa : le logarithme népérien de la valeur ajoutée agricole

De façon linéaire le modèle s'écrit :

$$Pv_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 LFIP_{it} + \alpha_2 LCDSP_{it} + \alpha_3 LAPD_{it} + \alpha_4 LPIBHR_{it} + \alpha_5 LIDE_{it} + \alpha_6 LCP_{it} + \alpha_7 LPAGVA_{it} + \alpha_8 LINF_{it} + \alpha_9 COR_{it} + \alpha_{10} STAPO_{it} + \varepsilon_{it}$$

En introduisant la notion de panel dynamique le modèle précèdent devient :

$$Pv_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 Pv_{it-1} + \alpha_2 LFIP_{it} + \alpha_3 LCDSP_{it} + \alpha_4 LAPD_{it} + \alpha_5 LPIBHR_{it} + \alpha_6 LIDE_{it} + \alpha_7 LCP_{it} + \alpha_8 LPAGVA_{it} + \alpha_9 LINF_{it} + \alpha_{10} COR_{it} + \alpha_{11} STAPO_{it} + \varepsilon_{it}$$

Pour mener une analyse plus profonde nous jugeons bon de faire une analyse de la pauvreté en deux cas avec deux types de données de la pauvreté à savoir l'incidence de la pauvreté et la profondeur de la pauvreté, dans la suite nous remplaçons la variable pauvreté par incidence de la pauvreté ou par la profondeur de la pauvreté selon le cas.

III.2.2. Analyse des signes attendus

1. Formation de l'investissement privé

L'investissement est généralement considéré comme un moteur de croissance économique. Une plus grande formation de l'investissement signifie plus de capital disponible pour les entreprises, ce qui peut conduire à une augmentation de la productivité, de l'emploi et, par conséquent, à une réduction de la pauvreté.

Une augmentation de la formation de l'investissement peut stimuler la croissance économique, favoriser la création d'emplois et accroître les revenus, contribuant ainsi à une réduction de la pauvreté.

En supposant que l'investissement a un impact positif sur la réduction de la pauvreté, on s'attendrait à ce que le coefficient de la variable "formation de l'investissement privé " dans le modèle économétrique soit négatif. Cela signifierait que pour chaque augmentation de l'investissement, la pauvreté tendrait à diminuer.

2. Crédit domestique fournis au secteur privé

Dans une analyse économétrique visant à examiner la relation entre la pauvreté et le crédit domestique fourni au secteur privé, on pourrait raisonnablement s'attendre à ce que le coefficient de la variable "crédit domestique fourni au secteur privé" soit négatif, ce qui refléterait l'hypothèse selon laquelle un accès accru au crédit pour les entreprises privées peut contribuer à réduire la pauvreté en favorisant la croissance économique. Cependant, il est important de tenir compte des autres facteurs qui pourraient influencer cette relation et de mener une analyse approfondie pour comprendre pleinement ces dynamiques.

3. Aide publiques au développement

L'aide publique au développement est souvent conçue pour soutenir les pays en développement en investissant dans des projets visant à réduire la pauvreté, à améliorer les infrastructures et à promouvoir le développement économique.

L'effet de l'aide publique au développement sur la réduction de la pauvreté peut être complexe. Il peut dépendre de la manière dont l'aide est allouée, de sa qualité, de son efficacité et de sa pertinence par rapport aux besoins réels des populations.

Le signe du coefficient de la variable "aide publique au développement" peut être positif ou négatif :

Positif : Dans certains cas, une aide publique au développement bien ciblée et efficace pourrait contribuer à réduire la pauvreté, ce qui se traduirait par un coefficient positif.

Négatif : Cependant, une aide mal dirigée ou inefficace pourrait aggraver les problèmes économiques existants et donc potentiellement augmenter la pauvreté, conduisant à un coefficient négatif.

Pour notre région d'étude, nous anticipons un impact négatif en raison des particularités propres à cette zone.

4. PIB par habitant réel

Selon la théorie économique, une augmentation du PIB par habitant réel est généralement associée à une amélioration du niveau de vie et à une réduction de la pauvreté. Un PIB plus élevé peut permettre une augmentation des revenus, des opportunités d'emploi et des investissements dans les services sociaux, ce qui peut contribuer à réduire la pauvreté.

Le signe du coefficient du PIB par habitant réel est généralement attendu comme étant négatif. Cela signifie que, en général, une augmentation du PIB par habitant réel est associée à une diminution de la pauvreté.

Un coefficient négatif indiquerait une relation inverse entre le PIB par habitant réel et la pauvreté, suggérant que des niveaux de richesse plus élevés sont associés à des niveaux de pauvreté plus bas, toutes choses étant égales par ailleurs

5. Investissements direct étrangers

Le signe attendu pour le coefficient de la variable "Investissements directs étrangers" dans une analyse économétrique de la relation entre la pauvreté et les IDE peut varier en fonction des circonstances spécifiques et des dynamiques économiques du pays étudié.

En effet, Un coefficient positif pourrait indiquer que les IDE ont un effet positif sur la réduction de la pauvreté, en créant des opportunités d'emploi, en stimulant la croissance économique et en transférant des technologies et des compétences.

Un coefficient négatif pourrait suggérer que les IDE pourraient ne pas profiter de manière équitable à la population locale, par exemple en entraînant une dépendance économique, des inégalités accrues ou des effets négatifs sur l'environnement.

Donc, en interprétant les résultats, il revient à tenir en considération les réalités du pays ou de la région étudiée.

Pour notre région d'étude, nous anticipons un impact négatif en raison de la nécessité de l'investissement pour cette zone.

6. Croissance de la population

Dans une analyse de la relation entre la pauvreté et la croissance de la population, le singe attendu pour le coefficient associé à la variable croissance de la population peut être positif ou négatif selon le contexte des pays étudiés ;

En effet, Un coefficient positif pourrait indiquer que la croissance de la population stimule la demande intérieure, favorise l'expansion du marché du travail, et contribue potentiellement à une augmentation de la production économique et à une réduction de la pauvreté.

Un coefficient négatif pourrait suggérer que la croissance de la population exerce une pression sur les ressources disponibles, ce qui peut entraîner une augmentation du chômage, une détérioration des conditions de vie, et une intensification de la pauvreté.

Dans notre analyse, nous prévoyons un effet positif en raison de l'augmentation de la main-d'œuvre disponible mais non encore exploitée dans la région.

7. La valeur ajoutée agricole

Dans une analyse économétrique de la relation entre la pauvreté et la valeur ajoutée agricole dans une économie, le signe attendu pour le coefficient de la variable "valeur ajoutée agricole" peut varier en fonction des contextes nationaux, des dynamiques économiques et des politiques en place ;

Quelques facteurs pouvant influencer le signer du coefficient sont notamment :

Niveau de développement : Les effets de la valeur ajoutée agricole sur la pauvreté peuvent varier en fonction du stade de développement économique du pays.

Politiques agricoles : Les politiques agricoles, telles que les subventions, les investissements dans l'agriculture, et l'accès aux marchés, peuvent influencer la relation entre l'agriculture et la pauvreté.

Innovation technologique : L'adoption de technologies agricoles modernes peut améliorer la productivité agricole et les revenus des agriculteurs, impactant ainsi la pauvreté.

En effet, le coefficient peut être positif pour indiquer que la croissance du secteur agricole contribue à la réduction de la pauvreté en créant des emplois, en augmentant les revenus des agriculteurs et en améliorant la sécurité alimentaire. Il peut être aussi négatif pour suggérer que la dépendance excessive à l'agriculture peut limiter la diversification de l'économie, entraînant une vulnérabilité aux chocs externes et une stagnation économique qui pourraient aggraver la pauvreté.

Dans notre analyse, nous prévoyons un effet négatif en raison de l'importance du secteur agricole dans l'employabilité de la main d'œuvre et autres contribuant dans la lutte contre la pauvreté.

8. Inflation

Une relation économétrique entre la pauvreté et l'inflation, le signe attendu pour le coefficient de la variable inflation dépend également de divers facteurs économiques et contextuels

En effet, Un coefficient positif pourrait être attendu si une augmentation de l'inflation est associée à une augmentation de la pauvreté. Cela pourrait se produire car l'inflation peut réduire le pouvoir d'achat des ménages, augmenter les coûts de production pour les entreprises, et entraîner une instabilité économique qui affecte négativement les conditions de vie des populations vulnérables. Dans des économies où l'inflation est élevée et instable, un coefficient positif entre l'inflation et la pauvreté pourrait être observé.

9. variables institutionnelles (contrôle de la corruption et stabilité politique)

Dans une analyse économétrique mettant en relation les variables institutionnelles et la pauvreté, le signe attendu pour le coefficient des variables institutionnelles dépendra de la manière dont les institutions influencent la réduction ou l'augmentation de la pauvreté. Deux cas sont possibles :

Ça peut arriver que le Coefficient soit négatif : ce qui serait généralement attendu, cela signifie que des institutions de haute qualité sont associées à une réduction de la pauvreté. Des institutions solides et transparentes peuvent promouvoir la croissance économique, l'efficacité des politiques publiques, la protection des droits de propriété et des contrats, ainsi que la réduction des inégalités, contribuant ainsi à réduire la pauvreté.

Dans des pays dotés d'institutions fortes et bien établies, un coefficient négatif entre la qualité institutionnelle et la pauvreté pourrait être observé.

Le Coefficient peut être aussi positif : Un coefficient positif pourrait être observé si des institutions de haute qualité sont associées à une augmentation de la pauvreté. Cela pourrait se produire dans des situations où des institutions bien intentionnées mais mal conçues entraînent des inefficacités économiques, des inégalités accrues, des barrières à l'entrepreneuriat et à l'investissement, ou des politiques publiques inadaptées.

Dans des contextes où des institutions de qualité peuvent être exploitées pour des intérêts particuliers au détriment des populations vulnérables, un coefficient positif entre la qualité institutionnelle et la pauvreté pourrait être observé.

Le tableau suivant résume tout ce que nous venons d'expliquer en haut ainsi que les auteurs qui ont guidé notre anticipation**.**

Tableau1 : Résumé des signes attendus

	Variables explicatives : pauvreté (incidence ou profondeur de la pauvreté)	**Signes attendus**	**Auteurs**
Variables explicatives			
FIP	Le logarithme népérien de la formation de l'investissement privé	-	(Abhijit Banerjee, 2012),
LCDSP	Le logarithme népérien de crédits domestique fournis au secteur privé	-	(Thoene & Turriago-Hoyos, 2017)
LAPD	Logarithme népérien de l'aide publique au développement	-	(Mahembe & Odhiambo, 2020)
LPIBHR	Le logarithme népérien du produit intérieur brut par habitant réel	-	(Chen & Ravallion, 2010) et (Kuznets, 2019)
LIDE	Investissements direct étrangers	-	(Riedel & Sachs, 2005)
CP	La croissance de la population	+	(Sinding, 2009)
LVaa	Le logarithme népérien de la valeur ajoutée agricole	-	(Ali et al., 2013)
INF	L'inflation	+	(Talukdar, 2012)
CCOR	Contrôle de la corruption	-	(Singh, 2021)
STAPO	Stabilité politique	-	(Singh, 2021)

Section 3 : Analyse et interprétation des résultats

Introduction

L'économétrie apparait comme le principal outil d'analyse mis à la disposition d'un économiste afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses construites. Mais les théories économiques sont souvent incertaines allant jusqu'à des explications contradictoires. C'est pour cette raison que ce chapitre s'avère indispensable de confronter les théories économiques aux faits observés.

Cette section consiste à faire une analyse empirique des effets du secteur privé sur le processus de réduction de la pauvreté en Afrique. Il s'agit principalement de voir si le secteur privé exerce des effets significatifs ou pas dans la réduction de la pauvreté en Afrique.

L'objectif de cette section est d'effectuer les différentes estimations et interprétations des résultats. Les résultats portent sur les modèles dynamiques en utilisant la méthode de GMM en système afin d'obtenir les meilleurs résultats. Cette étude analyse d'abord les effets de la formation de l'investissement privé dans la réduction la pauvreté en Afrique en utilisant l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté et ensuite sert à faire une analyse des effets de crédits fourni au secteur privé dans la réduction de la pauvreté en Afrique en utilisant l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté.

Rappelons que les résultats de test de Sargan (1958) nous renvoient à la validation des instruments alors que les résultats de test d'Arellano et Bond (1998) nous permettent à conclure sur l'autocorrélation sérielle d'ordre 2.

En bref, nous présentons chaque fois les résultats de cette analyse en deux étapes. D'abord nous présentons les résultats des modèles dynamiques pour les effets de la formation de l'investissement privé dans la réduction la pauvreté en Afrique en utilisant l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté en utilisant la méthode de GMM en système. Ensuite, nous présentons les des effets de crédits fourni au secteur privé dans la réduction de la pauvreté en Afrique en utilisant l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté avec la méthode de GMM en système.

III.3.1. Analyse empirique des effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique

Dans cette session, nous présentons les résultats du modèle dynamique pour les effets de la formation de l'investissement privé dans la réduction la pauvreté en Afrique.

Dans le premier moment nous présentons les résultats des effets de l'investissement privé dans sur la pauvreté la pauvreté en Afrique et en second lieu, les résultats des effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté.

III.3.1.1. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de l'incidence de la pauvreté

Le tableau ci-dessous présente les résultats des estimations, par la méthode de GMM en système, des effets de l'investissement privé sur la pauvreté pour les pays d'Afrique en utilisant l'incidence comme indicateur de la pauvreté.

Tableau 2 : Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact de l'investissement privé sur la pauvreté dans les pays de l'Afrique : Utilisation de l'incidence de la pauvreté

Variables	**Coefficients**	**Probabilité**
Variable endogène : INCIPAU		
Variables exogènes		
$INCIPAU_{it-1}$	0.986***	0.000
$LFIP_{it}$	-0.225**	0.020
$LAPD_{it}$	-0.185	0.719
$LPIBHR_{it}$	-0.078*	0.061
$LIDE_{it}$	-0.232	0.482
CP_{it}	0.3117	0.578
$LVAA_{it}$	-0.651*	0.075
$INFLA_{it}$	0.090	0.164
$CCOR_{it}$	-2.539	0.117
$STAPO_{it}$	-1.341	0.208
	Test d'autocorrélation d'Arellano Bond	
Autocorrélation, AR(2)	Z= 0.01	0.996
	Test de suridentification de Sargan /Hansen(1958)	
Fonction de moment en une étape	Chi2(88) =83.33	0.621

Source : Construit par l'auteur à partir des résultats du logiciel stata17

NB : ***, ** et * : représentent respectivement la significativité à 1%, 5% et 10%

S'agissant de l'estimateur du GMM Système, les résultats du test de suridentification de Hansen Hansen confirment la validité des variables instrumentales utilisées. Ainsi, le test

d'autocorrélation sérielle d'ordre 2 affirme qu'il y a l'absence d'autocorrélation sérielle d'ordre 2 puisque la probabilité associée à ce test est supérieure à 5%.

Ces résultats confirment que l'investissement privé est favorable à la réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique. On remarque que l'investissement privé affecte l'incidence de la pauvreté de façon très significative. Le coefficient de l'investissement privé est négatif et statistiquement significatif, quel que soit l'estimateur considéré. Ainsi, un accroissement de 1 % de la part de l'investissement privé dans le PIB entraine une réduction de l'incidence de la pauvreté de l'ordre de 0.225% au seuil de 5%, toutes choses étant égales par ailleurs.

La valeur retardée de l'incidence de la pauvreté a un coefficient positif et est statistiquement significative, suggérant la présence d'un effet de persistance de l'incidence de la pauvreté dans l'échantillon, ce qui veut dire que la pauvreté des périodes passés affecte significativement la pauvreté observée aujourd'hui.

Tel qu'attendu, le PIB réel par tête a un impact négatif et significatif sur l'incidence de la pauvreté. Ceci confirme l'idée que la croissance économique sur le moyen et long terme permet aux pays de s'enrichir et de faire face aux besoins des populations pauvres. Une augmentation de 1 % du PIB réel par tête est associée à une réduction du pourcentage des pauvres dans la population de 0.78% au seuil de 10%, toutes choses étant égales par ailleurs.

Par ailleurs, on observe que la part de la production agricole dans le PIB est favorable à la réduction de la pauvreté : lorsque la valeur &joute agricole augmente de 1% la pauvrette chute de 0.651% au seuil de 5%, toutes choses étant égales par ailleurs.

Dans le cadre de l'analyse des résultats précédents, il est noté que les variables comme l'APD, IDE, CP, Inflation, Ccor et STAPO présentent des signes conformes aux attentes théoriques. Cependant, il est important de souligner que ces signes ne sont pas statistiquement significatifs. Cette observation soulève des questions quant à la robustesse des relations postulées entre les variables étudiées. Des coefficients non significatifs peuvent indiquer que les données disponibles ne fournissent pas suffisamment de preuves pour confirmer de manière concluante l'impact des variables sur le phénomène analysé.

III.3.1.2. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de la profondeur de la pauvreté

Le tableau ci-dessous présente les résultats des estimations, par la méthode de GMM en système, des effets de l'investissement privé sur la pauvreté pour les pays d'Afrique en utilisant la profondeur comme indicateur de la pauvreté.

Tableau 3 : Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact de l'investissement privé sur la pauvreté dans les pays de Afrique : utilisation de la profondeur de la pauvreté

Variables	**Coefficients**	**Probabilité**
Variable endogène : PROPAU		
Variables exogènes		
$PROPAU_{it-1}$	0.907***	0.000
$LFIP_{it}$	-1.526 **	0.032
$LAPD_{it}$	-0.110	0.815
$LPIBHR_{it}$	-0.190*	0.079
$LIDE_{it}$	-0.079**	0.028
CP_{it}	0.503	0.102
$Lvaa_{it}$	-0.824**	0.005
$INFLA_{it}$	0.003	0.720
$CCOR_{it}$	-1.447	0.237
$STAPO_{it}$	-1.593**	0.059
Test d'autocorrélation d'Arellano Bond		
Autocorrélation, AR (2)	Z= 0.94	Z= 0.346
Test de suridentification de Sargan /Hansen (1958)		
Fonction de moment en une étape	Chi2(88) = 51.51	Z= 0.999

Source : Construit par l'auteur à partir des résultats du logiciel stata17

NB : ***, ** et * : représentent respectivement la significativité à 1%, 5% et 10%

Les résultats de GMM en système pour les pays de l'Afrique montrent que la probabilité associée au test de Sargan (1958) nous conduit à accepter l'hypothèse nulle qui nous indique que les instruments sont valides. Ainsi, le test d'autocorrélation sérielle d'ordre 2 affirme qu'il y a l'absence d'autocorrélation sérielle d'ordre 2 puisque la probabilité associée à ce test est supérieure à 5%.

De même que nos résultats précédents, il ressort que l'investissement privé est un facteur favorable à la baisse de la profondeur de la pauvreté. Le coefficient négatif indique que l'investissement privé affecte négativement et significativement la profondeur de la pauvreté au seuil de 5%.

La variable des Investissements Directs Étrangers (IDE) qui se révèle significative au seuil de 5% avec un coefficient négatif suggère une relation inverse entre les flux d'IDE et la profondeur de la pauvreté dans notre analyse.

Un coefficient négatif indique que, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation des IDE est associée à une réduction de la profondeur de la pauvreté dans l'échantillon étudié. Cette observation peut indiquer que les investissements directs étrangers peuvent jouer un rôle positif dans la réduction de la pauvreté en créant des emplois, en stimulant la croissance économique et en apportant des technologies et des pratiques commerciales innovantes.

Comme précédemment, La valeur retardée de la profondeur de la pauvreté a un coefficient positif et est statistiquement significative, suggérant la présence d'un effet de persistance de la profondeur de la pauvreté dans l'échantillon, ce qui veut dire que la pauvreté des périodes passés affecte significativement la pauvreté observée aujourd'hui.

De même, le PIB réel par tête qui s'avère significative au seuil de 10% avec un coefficient négatif suggère une relation inverse entre le niveau de richesse économique par habitant et la profondeur de la pauvreté dans notre analyse. Un coefficient négatif indique que, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation du PIB réel par individu est associée à une diminution de la profondeur de la pauvreté dans l'échantillon étudié. En d'autres termes, une économie plus prospère par habitant semble contribuer à réduire la gravité de la pauvreté, ce qui est conforme à l'intuition économique selon laquelle un niveau de richesse plus élevé est souvent associé à de meilleures conditions de vie et à une réduction de la pauvreté.

La valeur ajoutée agricole qui se révèle significative au seuil de 5% avec un coefficient négatif suggère une relation inverse entre la performance du secteur agricole et la profondeur de la pauvreté dans notre analyse. Un coefficient négatif indique que, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de la valeur ajoutée agricole est associée à une réduction de la profondeur de la pauvreté dans l'échantillon examiné. Cette observation peut refléter le fait que des progrès dans le secteur agricole, souvent crucial pour les populations rurales et les ménages pauvres, peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie et à réduire la gravité de la pauvreté.

La stabilité politique présente un coefficient négatif et significatif conforme à nos attentes selon la théorie et affiche un coefficient plus élevé que les autres variables.

Ainsi, cette coefficient plus élevé témoigne que cette variable peut être interprétée comme un facteur clé ayant un impact significatif sur la réduction de la profondeur de la pauvreté. Une stabilité politique accrue crée un environnement propice à l'investissement, à la croissance économique et à la mise en œuvre efficace des politiques de réduction de la pauvreté.

Lorsqu'un pays bénéficie d'une stabilité politique, les investisseurs nationaux et étrangers ont davantage confiance pour engager des capitaux dans des projets productifs, ce qui stimule la création d'emplois, la croissance économique et l'augmentation des revenus. De plus, une gouvernance politique stable permet de mettre en place des politiques cohérentes et durables pour lutter contre la pauvreté, en garantissant une allocation efficace des ressources, une planification à long terme et une mise en œuvre efficace des programmes sociaux.

En somme, la stabilité politique peut jouer un rôle déterminant dans la réduction de la profondeur de la pauvreté en favorisant un environnement propice à la croissance économique inclusive, à la création d'emplois durables et à la mise en place de politiques sociales efficaces, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire les inégalités économiques.

L’analyse des résultats précédents nous permet d’observe que des variables telles que l'APD, CP, l'inflation et Ccor affichent des signes en accord avec les prévisions théoriques. Malgré cela, il convient de souligner que ces signes ne démontrent pas de significativité statistique.

Ces constats corroborent (Pfeffermann, 2001)par les analyses économétriques faites sur 41 pays de l’ASS. Les résultats ont démontré un lien négatif entre le développement du secteur privé et la pauvreté. Le développement du secteur privé est donc un facteur réducteur de la pauvreté en Afrique.

III.3.2. Analyse empirique des effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique

Pour approfondir notre étude, nous cherchons à examiner de manière détaillée l'impact du crédit domestique octroyé au secteur privé sur la pauvreté. Nous allons suivre une méthodologie en deux étapes similaires à celle que nous avons employée pour analyser l'investissement privé.

III.3.2.1. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de l'incidence de la pauvreté

Le tableau ci-dessous présente les résultats des estimations, par la méthode de GMM en système, des effets du crédit domestique fournit au secteur privé sur la pauvreté pour les pays d'Afrique en utilisant l'incidence comme indicateur de la pauvreté.

Tableau 4: Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact du crédit au secteur privé sur la pauvreté : utilisation de l'incidence de la pauvreté

Variables	**Coefficients**	**Probabilité**
Variable endogène : INCIPAU		
Variables exogènes		
$INCIPAU_{it-1}$	0.948 ***	0.000
$LCDSP_{it}$	-0.078**	0.011
$LAPD_{it}$	-0.028	0.276
$LPIBHR_{it}$	0.010 **	0.050
$LIDE_{it}$	-0.224*	0.091
CP_{it}	0.001	0.998
$Lvaa_{it}$	-1.090*	0.052
$INFLA_{it}$	0.010	0.625
$CCOR_{it}$	-1.242**	0.0475
$STAPO_{it}$	-0.633	0.575
Test d'autocorrélation d'Arellano Bond		
Autocorrélation, AR (2)	Z= -0.05	0.959
Test de suridentification de Sargan /Hansen (1958)		
Fonction de moment en une étape	Chi2(85) = 100.18	0.125

Source : Construit par l'auteur à partir des résultats du logiciel stata17

NB : ***, ** et * : représentent respectivement la significativité à 1%, 5% et 10%

Au regard des résultats sortis dans le tableau ci-dessus, le test de Sargan (1958) nous permet d'accepter l'hypothèse nulle qui nous indique que les instruments sont validés puisque la probabilité de ce test est supérieure à 5%.

Il en est de même pour le test d'autocorrélation sérielle d'ordre 2. Comme la probabilité liée à ce test est supérieur à 5%, cela nous permet de confirmer qu'il y a l'absence d'autocorrélation sérielle d'ordre2.

Toutefois, on observe qu'un accroissement de 1 % du crédit privé, en pourcentage du PIB, est associé à une réduction de l'incidence de la pauvreté de 0.078%. Ces résultats montrent clairement que nos résultats de base sont robustes à l'utilisation d'un indicateur alternatif du développement du secteur privé. Ceci suggère que les résultats de base ne sont pas dus au choix de la variable explicative d'intérêt et que la relation estimée est aussi valable dans d'autres circonstances.

Il ressort de cela que le coefficient du crédit privé, en pourcentage du PIB, est négatif et statistiquement significatif. Ce qui signifie que le crédit au secteur privé est un facteur favorable à la réduction de la pauvreté

Une fois de plus, La valeur retardée de l'incidence de la pauvreté a un coefficient positif et est statistiquement significative, suggérant la présence d'un effet de persistance de l'incidence de la pauvreté dans l'échantillon, ce qui veut dire que la pauvreté des périodes passés affecte significativement la pauvreté observée aujourd'hui.

Cependant, le PIB réel par tête, la part de la VA agricole et les IDE sont des facteurs qui contribuent significativement à la réduction de la pauvreté. Nous observons également l'impact du contrôle de la corruption sur la réduction de la pauvreté, comme le révèlent nos résultats. Le coefficient négatif significatif au seuil de 5% met en lumière l'effet négatif de la lutte contre la corruption sur la pauvreté. En effet, nos résultats indiquent qu'une augmentation d'un point de l'indice de contrôle de la corruption est associée à une diminution de 1.242% de l'incidence dela pauvreté, toutes choses étant égales par ailleurs. Il est crucial de souligner l'importance du contrôle de la corruption, illustrée par son coefficient le plus élevé parmi les autres, témoignant de son rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que des variables telles que l'APD, CP, l'inflation et STAPO présentent des orientations conformes aux attentes théoriques. Cependant, il est important de noter que ces orientations ne démontrent pas de significativité statistique.

Nos résultats sont cohérents avec les études précédentes, entre autres celle d'Agbeibor (2006), Kayanula et Quartey (2000), Ayyagari et al. (2007), nous avons noté que le secteur privé peut être le moteur principal de la croissance et de la réduction de la pauvreté en Afrique si les politiques adéquates sont mises en œuvre et un environnement adéquat s'y prête.

III.3.2.2. Présentation et interprétation des résultats des modèles dynamiques pour effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique : utilisation de l'incidence de la pauvreté

Le tableau ci-dessous présente les résultats des estimations, par la méthode de GMM en système, des effets du crédit domestique fournit au secteur privé sur la pauvreté pour les pays d'Afrique en utilisant la profondeur comme indicateur de la pauvreté.

Tableau 5 : Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact du crédit au secteur privé sur la pauvreté : utilisation de la Profondeur de la pauvreté

Variables	**Coefficients**	**Probabilité**
Variable endogène : PROPQU		
Variables exogènes		
$PROPAU_{it-1}$	0.954 *	0.000
$LCDSP_{it}$	-0.042*	0.006
$LAPD_{it}$	-0.062	0.876
$LPIBHR_{it}$	-0.235**	0.032
$LIDE_{it}$	-0.205*	0.092
CP_{it}	0.042	0.759
$Lvaa_{it}$	-0.072**	0.019
$INFLA_{it}$	0.006	0.391
$CCOR_{it}$	-1.219	0.189
$STAPO_{it}$	-0.082	0.202
Test d'autocorrélation d'Arellano Bond		
Autocorrélation, AR (2)	Z= -7.64	0.575
Test de suridentification de Sargan /Hansen (1958)		
Fonction de moment en une étape	Chi2(86) = 56.96	0.993

Source : Construit par l'auteur à partir des résultats du logiciel stata17

NB : ***, ** et * : représentent respectivement la significativité à 1%, 5% et 10%

Les résultats obtenus en utilisant la profondeur de la pauvreté comme mesure de la pauvreté sont présentés précédemment. Tel qu'observé dans le cas de l'investissement privé, le crédit au secteur privé réduit la profondeur de la pauvreté. Ceci suggère que l'accès au crédit par le secteur privé est favorable à la réduction de la profondeur de la pauvreté.

Comme précédemment, La valeur retardée de la profondeur de la pauvreté a un coefficient positif et est statistiquement significative, suggérant la présence d'un effet de persistance de la profondeur de la pauvreté dans l'échantillon, ce qui veut dire que la pauvreté des périodes passés affecte significativement la pauvreté observée aujourd'hui.

Ainsi, les variables PIB, IDE et VAA présentent des signes attendues et conformes a la théorie et sont significatives au seuil respectivement de 5%, 10% et 5% témoignant ainsi leurs importances dans la lutte contre la pauvreté

L'analyse des résultats ci-dessus révèle que des variables telles que l'APD, CP, l'inflation, Ccor et STAPO présentent des orientations conformes aux attentes théoriques. Cependant, il est important de noter que ces orientations ne démontrent pas de significativité statistique.

Nos résultats sont convergent avec ceux de Agbeibor (2006), qui montrent que le développement du secteur privé peut générer de la richesse lorsque les ressources naturelles d'un pays sont utilisées de manière appropriée. L'auteur soutient que pour atteindre un niveau de développement et de prospérité, un pays doit passer par une étape de transition de la pauvreté à la richesse.

Conclusion du troisième chapitre

Dans ce chapitre, nous avons présenté analytiquement les résultats du modèle dynamique dans l'objectif d'analyser les effets du développement du secteur privé sur la pauvreté en Afrique.

Les estimations du modèle dynamique pour les effets du secteur privé sur le processus de réduction de la pauvreté en Afrique montrent que les instruments sont valides pour les deux régions et qu'il y a l'absence d'autocorrélation sérielle d'ordre deux.

En effet, pour les effets de la formation de l'investissement privé sur la pauvreté que ce soit pour l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté, on constate que la formation de l'investissement privé engendre des effets positifs dans la réduction de la pauvreté en Afrique. De même, les crédits domestique fourni au secteur privé influencent positivement et significativement la réduction de la pauvreté en Afrique que ce soit pour l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de pauvreté.

L'utilisation de deux indicateurs du secteur privé dont l'investissement privé et le crédit privé ne changent pas la teneur de nos résultats. Plus particulièrement, notre analyse montre qu'un pays qui s'appuie sur le développement du secteur privé par une augmentation des investissements ou le développement du secteur financier pourrait voir une diminution de la pauvreté au sein de sa population.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Conclusion générale

Tout au long de notre travail l'objectif global a été d'analyser l'impact du secteur privé sur la réduction de la pauvreté en Afrique, en cherchant à évaluer la concordance entre les résultats théoriques et empiriques. Nous nous sommes posé la question globale pour guider notre recherche énoncée ainsi : **le secteur privé a-t-il des effets positifs sur la pauvreté en Afrique ?** Pour répondre à cette question, nous avons formulé deux questions spécifiques dont la première est de savoir si la formation de l'investissement privé engendre des effets positifs dans la réduction de la pauvreté en Afrique, la seconde consiste à savoir si les crédits domestiques fourni au secteur privé influencent positivement et significativement la réduction de la pauvreté en Afrique.

Pour répondre à toutes ces interrogations, deux hypothèses de recherches ont été formulées. Le présent travail s'était articulé sur trois chapitres excepté l'introduction et la conclusion générale.

Pour vérifier ces hypothèses nous avons organisé notre travail en trois chapitres : le premier chapitre qui analysé la littérature théorique et empirique, le second chapitre qui a analysé l'évolution graphique des variables et le troisième qui a servi de vérification empirique. Un**e** révision rétrospective est essentielle pour évaluer les conclusions tirées des trois chapitres qui forment l'épine dorsale de notre étude.

Dans le premier chapitre, nous avons examiné la littérature concernant le secteur privé et la pauvreté. En explorant en profondeur le secteur privé, nous sommes arrivés à explorer plus en détail le concept de l'entrepreneuriat, que nous avons identifié comme étant à la base de la création d'entreprises ; la base du secteur privé. À travers la littérature, nous avons mis en lumière l'impact du secteur privé sur l'économie, en particulier sur la réduction de la pauvreté Concernant l'effet de ces phénomènes sur la réduction de la pauvreté. La plupart des théoriciens ont soutenu l'idée que le secteur privé a un effet positif sur la réduction de la pauvreté.

Le second chapitre présente les faits stylisés des variables mise en relations et une analyse graphique des relations entre certains variables. L'analyse graphique des relations montre une corrélation entre ces variables, malgré les disparités persistantes dans les niveaux de pauvreté entre régions et groupes de population.

L'analyse graphiques des variables utilisées montrent sont importance dans la lutte contre la pauvreté. De plus, l'analyse descriptive montre que l'Afrique est confrontée à des défis majeurs en matière de stabilité politique et de lutte contre la corruption. L'instabilité politique persistante, marquée par des coups d'Etat et des conflits, entrave le développement économique de la région. Le contrôle de la corruption reste faible dans l'ensemble, malgré quelques progrès réalisés par certains pays.

En suivant les méthodes décrites dans la méthodologie, nous avons estimé et rapporté différentes spécifications et ensembles d'instruments alternatifs : objet du troisième chapitre. Toutes les spécifications alternatives possibles ont été estimées en utilisant la commande Xtabond2 pour les méthodes GMM en différence et en système. Cependant, en raison de l'efficacité de l'estimateur GMM en système, nous avons finalement interprété les résultats basés sur cette méthode.

Pour toutes les régressions effectuées avec les méthodes GMM en différence et en système, le PIB par habitant initial s'est avéré être un facteur crédible, mais son coefficient s'est amélioré avec l'utilisation de la méthode GMM en système. De plus, l'hypothèse d'absence d'autocorrélation d'Arrellano-Bond et celle de validité des instruments de Sargan/Hansen ont toutes été confirmées pour toutes les régressions, renforçant ainsi la robustesse des résultats obtenus.

Pour l'investissement privé, notre objectif spécifique consiste **à analyser les effets de l'investissement privé sur la pauvreté en Afrique.** En effet, pour les effets de l'investissement privé sur la pauvreté que ce soit pour l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de la pauvreté, les résultats des estimations économétriques de l'étude prouvent que l'investissement privé engendre des effets négatifs et significatifs sur la pauvreté en Afrique. Ces résultats nous permettent de confirmer notre première hypothèse selon laquelle « **L'augmentation de l'investissement privé réduit la pauvreté en Afrique** ».

De même, pour le crédit domestique fourni au secteur privé, notre objectif spécifique consiste **à étudier les effets du crédit domestique fourni au secteur privé sur la pauvreté en Afrique**, les résultats des estimations économétriques de l'étude prouvent qu'il influence négativement et significativement la pauvreté en Afrique que ce soit pour l'incidence de la pauvreté et de la profondeur de pauvreté. Ces résultats nous permettent de confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle « **L'augmentation des crédits domestiques fourni au secteur privé diminue la pauvreté en Afrique** ».

Recommandations

Au regard des résultats obtenus nous formulons quelques recommandations suivantes :

i) Par rapport aux Politiques de croissance économique : Les résultats indiquent que le PIB réel par habitant influence négativement la pauvreté. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des politiques visant à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à augmenter les revenus disponibles pour réduire la pauvreté.

ii) Par rapport à la diversification économique : Puisque la part de la valeur ajoutée agricole a un impact positif sur la réduction de la pauvreté, il est recommandé de promouvoir la diversification économique pour réduire la dépendance à l'agriculture et créer des opportunités dans d'autres secteurs.

iii) Par rapport à l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) : Les IDE ont été identifiés comme ayant un impact favorable sur la réduction de la pauvreté. Les gouvernements devraient donc chercher à attirer davantage d'investissements étrangers en créant un environnement favorable aux affaires et en offrant des incitations pour les investisseurs.

iv) Par rapport à la gestion de la croissance démographique : Étant donné que la croissance démographique aggrave la pauvreté, il est crucial de mettre en place des politiques de planification familiale, d'éducation et de santé pour contrôler la croissance démographique de manière durable.

v) Par rapport à la stabilité des prix : Puisque l'inflation a été associée à une aggravation de la pauvreté, il est important de maintenir la stabilité des prix en mettant en œuvre des politiques monétaires efficaces pour contrôler l'inflation.

vi) Par rapport à la promotion de la diversification économique : La part de la valeur ajoutée agricole a été associée à une réduction de la pauvreté. Il est donc crucial de promouvoir la diversification économique pour réduire la dépendance à l'agriculture et créer des opportunités économiques dans d'autres secteurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abhijit Banerjee, E. D. (2012). Review: Fighting Poverty One Experiment at a Time: A Review of Abhijit Banerjee and Esther Duflo's "Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty." *Journal of Economic Literature*, *50*(1), 12 (103-114). https://www.jstor.org/stable/23269972?seq=1

Adedeji, O., Du, H., & Opoku-Afari, M. (2013). Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries. *IMF Working Papers*, *13*(139). https://doi.org/10.5089/9781484360880.001

Agbeibor, W. (2006). Pro-poor economic growth: Role of small and medium sized enterprises. *Journal of Asian Economics*, *17*(1), 35–40. https://doi.org/10.1016/j.asieco.2006.01.005

Ali, S., Mustafa, M. Q., & Shahbazi, I. A. (2013). Agriculture Value Added and Income Inequality in Pakistan: a Time Series Analysis. *Research Journal of Economics, Business & ICT*, *8*(2), 25–33. http://esc-web.lib.cbs.dk/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=92954557&site=ehost-live&scope=site

Azoulay, G. (2011). Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne. *Mondes En Developpement*, *39*(1), 57–70. https://doi.org/10.3917/med.153.0057

Banque Mondiale. (2019). *Mettre fin à la pauvreté, investir dans les opportunités*. 95.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). Finance, inequality and the poor. *Journal of Economic Growth*, *12*(1), 27–49. https://doi.org/10.1007/s10887-007-9010-6

Bonnet, J. (2012). Entrepreneurship and Economic Development. *WP*, *4*(January).

Boukhatem, J., & Mokrani, B. (2012). Effets directs du développement financier sur la pauvreté : validation empirique sur un panel de pays à bas et moyen revenu. *Mondes En Developpement*, *40*(4), 133–148. https://doi.org/10.3917/med.160.0133

Chen, S., & Ravallion, M. (2010). China is Poorer than We Thought, but No Less Successful in the Fight against Poverty. *Debates on the Measurement of Global Poverty*, *August*. https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199558032.003.0015

Citton, Y. (2004). *« L ' école physiocratique au cœur ou dans les marges des Lumières ?»*. 1–8.

Commission de l'Union Africaine. (2015). *Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons*. 28. https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf%0Aagenda2063@africa-union.org

Deaton, A. (2003). Health, Inequality, and Economic Development. *Journal of Economic Literature*, *41*(1), 113–158. https://doi.org/10.1257/002205103321544710

Drum, B. (1993). Privatization in Africa. *The Columbia Journal of World Business*, *28*(1), 144–149.

Evans, D. S., & Leighton, L. S. (1990). Small business formation by unemployed and employed workers. *Small Business Economics*, *2*(4), 319–330. https://doi.org/10.1007/BF00401628

Girishankar, N., Hammergren, L., Holmes, M., & Knack, S. (2001). *Governance and Poverty Reduction*. 1–36.

Hugon, P. (2016). Du bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de développement durable. *Mondes En Developpement*, *174*(2), 15–32. https://doi.org/10.3917/med.174.0015

Jeanneney, S. G., & Kpodar, K. (2011). Financial development and poverty reduction: Can there be a benefit without a cost? *Journal of Development Studies*, *47*(1), 143–163. https://doi.org/10.1080/00220388.2010.506918

Kiendrebeogo, Y., & Minea, A. (2013). Accès aux services financiers et réduction de la pauvreté dans les ped. *Revue Economique*, *64*(3), 483–493. https://doi.org/10.3917/reco.643.0483

Klapper, L., Amit, R., & Guillen, M. F. (2010). International Differences in Entreprenuership: Enterpreneurship and Firm Formation Across Countries. In *National Bureau of Economic Research* (Issue May).

Kpodar, K. (2006). *Développement financier , instabilité financière et croissance économique : implications pour la réduction de la pauvreté*.

Kuznets, S. (2019). Economic Growth and Income Inequality. *The Gap between Rich and Poor*, 25–37.

Levy, M., & Brouillet, A. S. (2003). Lutte contre la pauvreté et les inégalités ce qu'en pensent des intellectuels africains: Une initiative du réseau impact. *Afrique Contemporaine*, *208*(4), 7–12. https://doi.org/10.3917/afco.208.0007

Lollivier, S. (2008). La pauvreté : définitions et mesures. *Regards Croisés Sur l'économie*, *n° 4*(2), 21–29. https://doi.org/10.3917/rce.004.0021

Mahembe, E., & Odhiambo, N. M. (2020). Development aid and its impact on poverty reduction in developing countries: A dynamic panel data approach. *International Journal of Development Issues*, *19*(2). https://doi.org/10.1108/IJDI-08-2019-0144

Mercier, L. (2024). *La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel*. *44*(3).

Misati, R. N., & Nyamongo, E. M. (2011). Financial development and private investment in Sub-Saharan Africa. *Journal of Economics and Business*, *63*(2), 139–151. https://doi.org/10.1016/j.jeconbus.2010.10.001

Mlambo, K., & Oshikoya, T. W. (2001). Macroeconomic factors and investment in Africa. *Journal of African Economies*, *10*, 12–47. https://doi.org/10.1093/jae/10.suppl2.12

Ndiaye, G. S. (2008). *Institutions financières et développement économique*.

Nyoni, T., & Bonga, W. G. (2017). An Empirical Analysis of the Determinants of Private Investment in Zimbabwe. *DRJ) Journal of Economics and Finance (DRJ-JEF*, *2*(4), 2520–7490. https://ssrn.com/abstract=2960558www.dynamicresearchjournals.orgwww.dynamicresearchjournals.org

OCDE. (2005). L'importance de l'investissement privé pour le développement. *Revue de l'OCDE Sur Le Développement*, *2*(6).

Oshikoya, T. W. (1994). Macroeconomic determinants of domestic private investment in Africa: an empirical analysis. *Economic Development & Cultural Change*, *42*(3), 573–596. https://doi.org/10.1086/452103

Perumal Koshy, V. . P. (2007). *Small and Micro Enterprises: A tool in the fight against poverty*. *22827*.

Pfeffermann, G. (2001). Poverty reduction in developing countries: The role of private enterprise. *Finance and Development*, *38*(2), 42–45.

Philippe, H. (2006). Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en afrique. *Afrique Contemporaine*, *218*(2), 33–47. https://doi.org/10.3917/afco.218.47

Reynolds, P., Storey, D. J., & Westhead, P. (1994). Cross-national Comparisons of the Variation in New Firm Formation Rates. *Regional Studies*, *28*(4), 443–456. https://doi.org/10.1080/00343409412331348386

Riedel, J., & Sachs, J. D. (2005). The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time. *International Journal*, *60*(3), 849. https://doi.org/10.2307/40204067

Sen, A. (2017). Development as Freedom. *The Top 50 Sustainability Books*, 139–142. https://doi.org/10.4324/9781351279086-33

Sinding, S. W. (2009). Population, poverty and economic development. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, *364*(1532), 3023–3030. https://doi.org/10.1098/rstb.2009.0145

Singh, B. P. (2021). Institutional quality and poverty reduction in BRICS. *Poverty and Public Policy*, *13*(4), 335–350. https://doi.org/10.1002/pop4.327

Spector, C. (2003). Le concept de mercantilisme. *Revue de Métaphysique et de Morale*, *n° 39*(3), 289–309. https://doi.org/10.3917/rmm.033.0289

Suryadarma, Suryahadi, A., & A., S. (2007). The Impact of Private Grwoth Sector on Poverty Reduction: Evidence from Indonesia. *SMERU Working Paper*, *January 2007*.

Talukdar, S. R. (2012). The Effect of Inflation on Poverty in Developing Countries: A Panel Data Analysis. *Texas Tech University*, 86.

Thoene, U., & Turriago-Hoyos, Á. (2017). Financial inclusion in Colombia: A scoping literature review. *Intangible Capital*, *13*(3), 582–614. https://doi.org/10.3926/ic.946

Abhijit Banerjee, E. D. (2012). Review: Fighting Poverty One Experiment at a Time: A Review of Abhijit Banerjee and Esther Duflo's "Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty." *Journal of Economic Literature, 50*(1), 12 (103-114). https://www.jstor.org/stable/23269972?seq=1

Adedeji, O., Du, H., & Opoku-Afari, M. (2013). Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries. *IMF Working Papers*, *13*(139). https://doi.org/10.5089/9781484360880.001

Agbeibor, W. (2006). Pro-poor economic growth: Role of small and medium sized enterprises. *Journal of Asian Economics*, *17*(1), 35–40. https://doi.org/10.1016/j.asieco.2006.01.005

Ali, S., Mustafa, M. Q., & Shahbazi, I. A. (2013). Agriculture Value Added and Income Inequality in Pakistan: a Time Series Analysis. *Research Journal of Economics, Business & ICT*, *8*(2), 25–33. http://esc-web.lib.cbs.dk/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=bth&AN=92954557&site=ehost-live&scope=site

Azoulay, G. (2011). Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne. *Mondes En Developpement*, *39*(1), 57–70. https://doi.org/10.3917/med.153.0057

Banque Mondiale. (2019). *Mettre fin à la pauvreté, investir dans les opportunités*. 95.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). Finance, inequality and the poor. *Journal of Economic Growth*, *12*(1), 27–49. https://doi.org/10.1007/s10887-007-9010-6

Bonnet, J. (2012). Entrepreneurship and Economic Development. *WP*, *4*(January).

Boukhatem, J., & Mokrani, B. (2012). Effets directs du développement financier sur la pauvreté : validation empirique sur un panel de pays à bas et moyen revenu. *Mondes En Developpement*, *40*(4), 133–148. https://doi.org/10.3917/med.160.0133

Chen, S., & Ravallion, M. (2010). China is Poorer than We Thought, but No Less Successful in the Fight against Poverty. *Debates on the Measurement of Global Poverty*, *August*. https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199558032.003.0015

Citton, Y. (2004). *« L ' école physiocratique au cœur ou dans les marges des Lumières ?»*. 1–8.

Commission de l'Union Africaine. (2015). *Agenda 2063 - L'Afrique que nous voulons*. 28. https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf%0Aagenda2063@africa-union.org

Deaton, A. (2003). Health, Inequality, and Economic Development. *Journal of Economic Literature*, *41*(1), 113–158. https://doi.org/10.1257/002205103321544710

Drum, B. (1993). Privatization in Africa. *The Columbia Journal of World Business*, *28*(1), 144–149.

Evans, D. S., & Leighton, L. S. (1990). Small business formation by unemployed and employed workers. *Small Business Economics*, *2*(4), 319–330. https://doi.org/10.1007/BF00401628

Girishankar, N., Hammergren, L., Holmes, M., & Knack, S. (2001). *Governance and Poverty Reduction*. 1–36.

Hugon, P. (2016). Du bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de développement durable. *Mondes En Developpement*, *174*(2), 15–32. https://doi.org/10.3917/med.174.0015

Jeanneney, S. G., & Kpodar, K. (2011). Financial development and poverty reduction: Can there be a benefit without a cost? *Journal of Development Studies*, *47*(1), 143–163. https://doi.org/10.1080/00220388.2010.506918

Kiendrebeogo, Y., & Minea, A. (2013). Accès aux services financiers et réduction de la pauvreté dans les ped. *Revue Economique*, *64*(3), 483–493. https://doi.org/10.3917/reco.643.0483

Klapper, L., Amit, R., & Guillen, M. F. (2010). International Differences in Entreprenuership: Enterpreneurship and Firm Formation Across Countries. In *National Bureau of Economic Research* (Issue May).

Kpodar, K. (2006). *Développement financier , instabilité financière et croissance économique : implications pour la réduction de la pauvreté*.

Kuznets, S. (2019). Economic Growth and Income Inequality. *The Gap between Rich and Poor*, 25–37.

Levy, M., & Brouillet, A. S. (2003). Lutte contre la pauvreté et les inégalités ce qu'en pensent des intellectuels africains: Une initiative du réseau impact. *Afrique Contemporaine*, *208*(4), 7–12. https://doi.org/10.3917/afco.208.0007

Lollivier, S. (2008). La pauvreté : définitions et mesures. *Regards Croisés Sur l'économie*, *n° 4*(2), 21–29. https://doi.org/10.3917/rce.004.0021

Mahembe, E., & Odhiambo, N. M. (2020). Development aid and its impact on poverty reduction in developing countries: A dynamic panel data approach. *International Journal of Development Issues*, *19*(2). https://doi.org/10.1108/IJDI-08-2019-0144

Mercier, L. (2024). *La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel*. *44*(3).

Misati, R. N., & Nyamongo, E. M. (2011). Financial development and private investment in Sub-Saharan Africa. *Journal of Economics and Business*, *63*(2), 139–151. https://doi.org/10.1016/j.jeconbus.2010.10.001

Mlambo, K., & Oshikoya, T. W. (2001). Macroeconomic factors and investment in Africa. *Journal of African Economies*, *10*, 12–47. https://doi.org/10.1093/jae/10.suppl2.12

Ndiaye, G. S. (2008). *Institutions financières et développement économique*.

Nyoni, T., & Bonga, W. G. (2017). An Empirical Analysis of the Determinants of Private Investment in Zimbabwe. *DRJ) Journal of Economics and Finance (DRJ-JEF*, *2*(4), 2520–7490. https://ssrn.com/abstract=2960558www.dynamicresearchjournals.orgwww.dynamicresearchjournals.org

OCDE. (2005). L'importance de l'investissement privé pour le développement. *Revue de l'OCDE Sur Le Développement*, *2*(6).

Oshikoya, T. W. (1994). Macroeconomic determinants of domestic private investment in Africa: an empirical analysis. *Economic Development & Cultural Change*, *42*(3), 573–596. https://doi.org/10.1086/452103

Perumal Koshy, V. . P. (2007). *Small and Micro Enterprises: A tool in the fight against poverty*. *22827*.

Pfeffermann, G. (2001). Poverty reduction in developing countries: The role of private enterprise. *Finance and Development*, *38*(2), 42–45.

Philippe, H. (2006). Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en afrique. *Afrique Contemporaine*, *218*(2), 33–47. https://doi.org/10.3917/afco.218.47

Reynolds, P., Storey, D. J., & Westhead, P. (1994). Cross-national Comparisons of the Variation in New Firm Formation Rates. *Regional Studies*, *28*(4), 443–456. https://doi.org/10.1080/00343409412331348386

Riedel, J., & Sachs, J. D. (2005). The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time. *International Journal*, *60*(3), 849. https://doi.org/10.2307/40204067

Sen, A. (2017). Development as Freedom. *The Top 50 Sustainability Books*, 139–142. https://doi.org/10.4324/9781351279086-33

Sinding, S. W. (2009). Population, poverty and economic development. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, *364*(1532), 3023–3030. https://doi.org/10.1098/rstb.2009.0145

Singh, B. P. (2021). Institutional quality and poverty reduction in BRICS. *Poverty and Public Policy*, *13*(4), 335–350. https://doi.org/10.1002/pop4.327

Spector, C. (2003). Le concept de mercantilisme. *Revue de Métaphysique et de Morale*, *n° 39*(3), 289–309. https://doi.org/10.3917/rmm.033.0289

Suryadarma, Suryahadi, A., & A., S. (2007). The Impact of Private Grwoth Sector on Poverty Reduction: Evidence from Indonesia. *SMERU Working Paper*, *January 2007*.

Talukdar, S. R. (2012). The Effect of Inflation on Poverty in Developing Countries: A Panel Data Analysis. *Texas Tech University*, 86.

Thoene, U., & Turriago-Hoyos, Á. (2017). Financial inclusion in Colombia: A scoping literature review. *Intangible Capital*, *13*(3), 582–614. https://doi.org/10.3926/ic.946

ANNEXES

Annexe 1: Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact de l'investissement privé sur la pauvreté dans les pays de l'Afrique : Utilisation de l'incidence de la pauvreté

Dynamic panel-data estimation, one-step system GMM

Group variable: id — Number of obs = 339
Time variable: time — Number of groups = 26
Number of instruments = 100 — Obs per group: min = 1
Wald chi2(11) = 24474.45 — avg = 13.04
Prob > chi2 = 0.000 — max = 23

incid	Coefficient	Std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
incid						
L1.	.9864581	.0354289	27.84	0.000	.9170187	1.055897
lfip	-.2252692	1.189789	0.19	0.020	2.557212	8.906674
lpibhr	-.0780429	.7868286	-0.10	0.061	-1.620199	1.464113
lapd	-.184657	.5139255	0.36	0.719	-.8226185	1.191932
LVAA	-.6506185	2.280027	-0.29	0.075	-5.119389	3.818152
lide	-.2317339	.3299094	0.70	0.482	-.4148767	.8783445
stapo	-1.340779	1.063961	1.26	0.208	-.7445469	3.426105
ccor	-2.539345	1.618241	-1.57	0.117	-5.711039	.6323487
infla	.0899413	.0657975	1.37	0.172	-.0390194	.218902
cp	.0051999	.4408667	0.01	0.991	-.8588831	.8692828
_cons	-6.487394	13.13004	-0.49	0.621	-32.2218	19.24701

Annexe 2: Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact de l'investissement privé sur la pauvreté dans les pays de l'Afrique : utilisation de la profondeur de la pauvreté

Dynamic panel-data estimation, one-step system GMM

Group variable: id — Number of obs = 394
Time variable: time — Number of groups = 31
Number of instruments = 100 — Obs per group: min = 1
Wald chi2(11) = 3078.60 — avg = 12.71
Prob > chi2 = 0.000 — max = 23

propau	Coefficient	Std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
propau						
L1.	.9072291	.0510428	17.77	0.000	.8071871	1.007271
lfip	- 1.525792	.8467789	1.80	0.032	.1338642	3.185448
lpibhr	- .1900743	.6783142	0.28	0.079	1.139397	1.519546
lapd	-.1103999	.4724247	-0.23	0.815	-1.036335	.8155354
lVaa	-.8241571	1.846353	0.45	0.005	2.794628	4.442942
lide	-.079522	.2701158	-0.29	0.028	.6089392	2.4498953
stapo	-1.593297	.8437205	-1.89	0.059	-3.246959	.0603646
ccor	-1.447438	1.22356	1.18	0.237	-.9506956	3.845572
infla	.0034817	.0097083	0.36	0.720	-.0155462	.0225096
cp	.50363334	.0307945	-1.64	0.102	-1.107194	.0999278
_cons	-4.797256	11.60459	-0.41	0.679	-27.54184	17.94732

Annexe 3: Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact du crédit au secteur privé sur la pauvreté : utilisation de l'incidence

Dynamic panel-data estimation, one-step system GMM

Group variable: id		Number of obs	= 465
Time variable: time		Number of groups	= 30
Number of instruments = 97		Obs per group: min	= 1
Wald chi2(11) = 26751.96		avg	= 15.50
Prob > chi2 = 0.000		max	= 23

incid	Coefficient	Std. err.	z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
incid						
L1.	.9483241	.0316296	29.98	0.000	.8863313	1.010317
lcdsp	-.078244	.7001643	0.11	0.011	.1294053	10.450541
lpibhr	.0103045	.7832078	0.01	0.050	0.524755	1.545364
lapd	-.0287901	.6122818	0.47	0.638	-.9121492	1.487951
lVaa	-1.090234	2.421065	-0.45	0.052	1.835435	3.654966
lide	-.2241159	.3253345	0.69	0.091	1.413528	10.617598
stapo	-.6331015	1.127659	0.56	0.575	-1.577069	2.843272
ccor	-1.242214	1.738141	-0.71	0.475	-4.648909	2.16448
infla	.0100597	.0206049	0.49	0.625	-.0303252	.0504447
cp	.0006504	.2840933	0.00	0.998	-.5561622	.5574631
_cons	-8.25511	15.09221	-0.55	0.584	-37.83529	21.32507

Annexe 4: Résultats des estimations GMM en Système pour l'étude de l'impact du crédit au secteur privé sur la pauvreté : utilisation de la Profondeur de la pauvreté

Dynamic panel-data estimation, one-step system GMM

Group variable: id		Number of obs	= 525
Time variable: time		Number of groups	= 32
Number of instruments = 97		Obs per group: min	= 1
Wald chi2(10) = 3502.80		avg	= 16.41
Prob > chi2 = 0.000		max	= 23

propau	Coefficient	Std. err.	Z	P>\|z\|	[95% conf.	interval]
propau						
L1.	.9545408	.0587196	16.26	0.000	.8394525	1.069629
lcdsp	-.0425873	.3746547	1.14	0.006	.160183	1.3084367
lpibhr	-.2354404	.4918165	0.48	0.032	1.199383	.7285022
lapd	-.0623997	.4012616	0.16	0.876	-.7240586	.8488581
lVaa	-.072306	.710984	-0.10	0.019	.465809	1.321197
lide	-.2046372	.1940131	1.05	0.092	.1756216	1.5848959
stapo	-.081703	.640908	-1.27	0.202	-2.073187	.4391266
ccor	-1.21911	.927686	1.31	0.189	-.5991192	3.037343
infla	.0058768	.0068558	0.86	0.391	-.0075603	.0193139
cp	.0423117	.1382018	-0.31	0.759	-.3131823	.2285588
_cons	2.235158	9.442435	0.24	0.813	-16.27167	20.74199

Annexe 5: Liste des pays de l'echantillon

	Pays
1.	Algeria
2.	Angola
3.	Benin
4.	Botswana
5.	Burkina Faso
6.	Burundi
7.	Cameroon
8.	Central African Republic
9.	Chad
10.	Congo, Dem. Rep.
11.	Congo, Rep.
12.	Cote d'Ivoire
13.	Djibouti
14.	Egypt, Arab Rep.
15.	Eswatini
16.	Ethiopia
17.	Gabon
18.	Gambia, The
19.	Ghana
20.	Guinea
21.	Guinea-Bissau
22.	Madagascar
23.	Mali
24.	Mauritius
25.	Namibia
26.	Niger
27.	Rwanda
28.	Senegal
29.	Seychelles
30.	Sierra Leone
31.	South Africa
32.	Sudan
33.	Tanzania
34.	Togo
35.	Tunisia
36.	Uganda
37.	Zimbabwe